SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, October 7, 2014
Wednesday, October 8, 2014

Issue No. 18

Eleventh and twelfth meetings on:

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 7 octobre 2014
Le mercredi 8 octobre 2014

Fascicule nº 18

Onzième et douzième réunions concernant :

Le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51636-51639

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Eaton
* Carignan, P.C.	Gerstein
(or Martin)	Hervieux-Payette, P.C.
Chaput	Mockler
* Cowan	Rivard
(or Fraser)	Wells

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Boisvenu (*October 7, 2014*).

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Eaton (*October 6, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Eaton
* Carignan, C.P.	Gerstein
(ou Martin)	Hervieux-Payette, C.P.
Chaput	Mockler
* Cowan	Rivard
(ou Fraser)	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 7 octobre 2014*).

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 6 octobre 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014
(57)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Boisvenu, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wells (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Transport Canada:

April Nakatsu, Director General, Crown Corporation Governance;

Marie-Hélène Lévesque, Senior Director, Detroit River International Crossing Project Team.

Fisheries and Oceans Canada:

Jaime Caceres, Director General, Real Property, Safety and Security, Human Resources and Corporate Services.

Public Works and Government Services Canada:

Marilea Pirie, Director General, Engineering Assets Strategy, Real Property Branch.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority:

Anthony Annunziata, Vice-Chair;

Ron Rienas, General Manager.

Niagara Falls Bridge Commission: (by video conference)

Ernie Smith, Chair;

Lew Holloway, General Manager.

Ms. Nakatsu, Mr. Caceres, Ms. Pirie, Mr. Annunziata and Mr. Smith each made a statement and, together with Ms. Lévesque, Mr. Rienas and Mr. Holloway, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014
(57)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Boisvenu, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wells (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Transports Canada :

April Nakatsu, directrice générale, Gouvernance des sociétés d'État;

Marie-Hélène Lévesque, directrice principale, Projet de passage international de la rivière Detroit.

Pêches et Océans Canada :

Jaime Caceres, directeur général, Biens immobiliers, protection et sécurité, Ressources humaines et Services intégrés.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Marilea Pirie, directrice générale, Stratégie de gestion des ouvrages techniques, Direction générale des biens immobiliers.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority :

Anthony Annunziata, vice-président;

Ron Rienas, directeur général.

Niagara Falls Bridge commission : (par vidéoconférence) :

Ernie Smith, président;

Lew Holloway, directeur général.

Mme Nakatsu, M. Caceres, Mme Pirie, M. Annunziata et M. Smith font chacun une déclaration puis, avec Mme Lévesque, M. Rienas et M. Holloway, répondent aux questions.

At 11:29 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 8, 2014
(58)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wells (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Public Health Agency of Canada:

Kim Elmslie, Assistant Deputy Minister, Health Promotion and Chronic Disease Prevention Branch;

Dr. Theresa Tam, Branch Head, Health Security Infrastructure Branch;

Carlo Beaudoin, Chief Financial Officer.

Correctional Service Canada:

Don Head, Commissioner;

Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services and Chief Financial Officer.

Veterans Affairs Canada:

Bernard Butler, Acting Assistant Deputy Minister, Policy, Commemoration and Communications;

Maureen Sinnott, Director General, Finance Division, and Acting Chief Financial Officer.

Ms. Tam, Mr. Head and Ms. Sinnott each made a statement and, together with Ms. Elmslie, Mr. Beaudoin, Ms. Dumas-Sluyter and Mr. Butler, answered questions.

À 11 h 29, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 8 octobre 2014
(58)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wells (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agence de la santé publique du Canada :

Kim Elmslie, sous-ministre adjointe, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques;

Dre Theresa Tam, chef de la direction générale, Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire;

Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances.

Service correctionnel du Canada :

Don Head, commissaire;

Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs, et DPF.

Anciens Combattants Canada :

Bernard Butler, sous-ministre adjoint par intérim, Politiques, Commémoration et Communications;

Maureen Sinnott, directrice générale, Finances, et dirigeante principale des finances par intérim.

Mme Tam, M. Head et Mme Sinnott font chacun une déclaration puis, avec Mme Elmslie, M. Beaudoin, Mme Dumas-Sluyter et de M. Butler, répondent aux questions.

At 8:28 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

À 20 h 28, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the Standing Committee on National Finance. This morning we will resume our study of the main estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

As honourable senators will recall, on September 23 we heard from officials from the Federal Bridge Corporation Limited, and we found out that the Federal Bridge Corporation Limited isn't the only federal entity involved with the federal bridges or bridges that have a federal interest. The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated is another entity that we heard from previously. We also heard from Infrastructure Canada in relation to certain activities for bridge construction regarding federal and international bridges.

We decided to try to expand our discussion by inviting the individuals with whom we will be discussing bridges this morning. From Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, we are very pleased to welcome Mr. Anthony Annunziata, Vice-Chair. Good to have you here. He is accompanied by Mr. Ron Rienas, General Manager. By video conference from downtown Burlington, Ontario, we are pleased to welcome two representatives from the Niagara Falls Bridge Commission: Mr. Ernie Smith, Chair; and Mr. Lew Holloway, General Manager. From Transport Canada, we are pleased to welcome Ms. April Nakatsu, Director General, Crown Corporation Governance. We also have two officials from Transport Canada in the audience who will come forward and be introduced if questions are asked such that their expertise and background would be of help to honourable senators. From Fisheries and Oceans Canada, we welcome Mr. Jaime Caceres, Director General, Real Property, Safety and Security, Human Resources and Corporate Services. From Public Works and Government Services Canada, we welcome Ms. Marilea Pirie, Director General, Engineering Assets Strategy, Real Property Branch.

If I don't stop these introductions, we will use up all our time, so we will move on. Each of you from the different entities I've identified has some introductory opening remarks to help us understand your role in relation to bridges. Then we will go into a question-and-answer session with honourable senators who might

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, bienvenue au Comité permanent des finances nationales. Ce matin, nous continuons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Vous vous rappellerez, mesdames et messieurs les sénateurs, que le 23 septembre, nous avons entendu le témoignage de représentants de La Société des ponts fédéraux Limitée et appris que cette société n'était pas le seul organe fédéral concerné par les ponts fédéraux ou les ponts d'intérêt fédéral; il y a aussi Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, dont nous avons accueilli les représentants. Nous avons aussi entendu les représentants d'Infrastructure Canada en ce qui touche certaines activités de construction relatives aux ponts fédéraux et internationaux.

Nous avons décidé d'essayer d'élargir notre discussion en invitant les personnes avec lesquelles nous allons discuter des ponts ce matin. Nous sommes très heureux d'accueillir M. Anthony Annunziata, vice-président de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority. Nous sommes ravis que vous soyez venu. Il est accompagné de M. Ron Rienas, directeur général. Nous sommes aussi heureux d'accueillir, par vidéoconférence depuis le centre-ville de Burlington en Ontario, deux représentants de la Niagara Falls Bridge Commission : M. Ernie Smith, président, et M. Lew Holloway, directeur général. Nous accueillons aussi avec plaisir Mme April Nakatsu, directrice générale, Gouvernance de société d'État, de Transports Canada, ainsi que deux autres représentants de ce ministère qui se trouvent dans l'auditoire et qui seront présentés s'ils sont appelés à nous faire part de leur expertise. Nous souhaitons la bienvenue à M. Jaime Caceres, directeur général, Biens immobiliers, protection et sécurité, Ressources humaines et services intégrés, de Pêches et Océans Canada, ainsi qu'à Mme Marilea Pirie, directrice générale, Stratégie de gestion des ouvrages techniques, Direction générale des ouvrages techniques, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Si je n'arrête pas les présentations, il ne nous restera plus de temps pour le reste, alors nous allons passer à la prochaine étape. Un représentant de chaque organe a préparé des remarques liminaires pour nous aider à comprendre leur rôle en ce qui touche les ponts. Nous passerons ensuite aux questions que les sénateurs

be prompted by some of the information you will provide us and that the Library of Parliament has acquired for us.

Perhaps we could start with Transport Canada, then Fisheries and Oceans, Public Works and Government Services Canada, the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, and then the Niagara Falls Bridge Commission. If you agree with that order, I will ask Transport Canada to begin.

April Nakatsu, Director General, Crown Corporation Governance, Transport Canada: Thank you for the opportunity to explain some of the bridges in the Transport portfolio.

The Government of Canada owns hundreds of bridges that are owned by various departments and Crown corporations, as you have learned. The departments own bridges for their operational requirements.

I am here to speak to the international bridges. Constitutionally, legislative authority over international bridges and tunnels is federal jurisdiction, while intraprovincial structures are provincial jurisdiction. Over the years, the governance of international bridges has developed as a result of historical events. This means we have international bridges owned and operated by private entities, such as the Ambassador Bridge. We also have the Province of Ontario, through the Niagara Falls Bridge Commission, owning and operating bridges, such as the Rainbow Bridge.

Then we have some international bridges that fall within the Transport portfolio.

As you mentioned, you've already heard from the Federal Bridge Corporation Limited, which is a Crown corporation that is responsible for the Canadian interests in the Seaway International Bridge at Cornwall, St. Mary's River Bridge at Sault Ste. Marie and the Thousand Islands International Bridge at Lansdowne. There is another Crown corporation, the Blue Water Bridge Authority, which owns and operates the Canadian portion of the international bridge in Sarnia.

Through Economic Action Plan 2013 Act, No. 2, legislative provisions authorized the amalgamation of the Federal Bridge Corporation Limited with its subsidiaries and the Blue Water Bridge Authority, so it will become one Crown corporation.

Another international bridge in the Transport portfolio is the Peace Bridge in Niagara. It's owned and operated by the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, also known as the Peace Bridge Authority. This authority is not a Crown corporation but a binational entity established through an agreement between the U.S. and Canadian governments.

auront probablement à vous poser en fonction des renseignements que vous leur donnerez ou qui leur ont été fournis par la Bibliothèque du Parlement.

Nous pourrions peut-être commencer par les représentants de Transports Canada et entendre ensuite ceux de Pêches et Océans, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ceux de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, et enfin ceux de la Niagara Falls Bridge Commission. Si vous êtes d'accord avec cet ordre, je demanderais aux représentants de Transports Canada de commencer.

April Nakatsu, directrice générale, Gouvernance des société d'État, Transports Canada : Merci de me donner l'occasion de vous expliquer la situation concernant certains des ponts dans le portefeuille de Transports Canada.

Comme vous l'avez appris, le gouvernement du Canada est propriétaire de centaines de ponts qui relèvent de divers ministères et sociétés d'État. Les ministères sont responsables des ponts pour leurs exigences opérationnelles.

Je suis ici pour parler des ponts internationaux. D'un point de vue constitutionnel, les ponts et tunnels internationaux sont de compétence fédérale tandis que les structures interprovinciales sont du ressort des provinces. Au fil des ans, la gouvernance des ponts internationaux a découlé d'évènements historiques. Cela signifie que certains ponts internationaux appartiennent à des organismes privés qui en assurent la gestion, comme le pont Ambassador. Il y a aussi la province de l'Ontario qui est propriétaire des ponts qu'elle gère, comme le pont Rainbow, par l'intermédiaire de la Niagara Falls Bridge Commission.

Il y a ensuite certains ponts internationaux qui entrent dans le portefeuille des Transports.

Comme vous l'avez mentionné, vous avez déjà entendu les témoignages des représentants de La Société des ponts fédéraux Limitée, qui est une société d'État responsable des intérêts canadiens dans le pont national de la Voie maritime à Cornwall, le pont de la rivière Ste-Marie à Sault Ste. Marie et le pont des Mille-Îles à Lansdowne. Il y a une autre société d'État, l'Administration du pont Blue Water, qui est propriétaire et gestionnaire de la partie canadienne du pont international à Sarnia.

Les dispositions législatives contenues dans la Loi n^{o} 2 sur le plan d'action économique de 2013 ont autorisé la fusion de La Société des ponts fédéraux Limitée avec ses filiales et l'Administration du pont Blue Water pour en faire une société d'État.

Un autre pont international dans le portefeuille des Transports est le pont Peace à Niagara. La Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, aussi appelée Peace Bridge Authority, en est le propriétaire et gestionnaire. Cette administration n'est pas une société d'État, mais un organe binational fondé par l'intermédiaire d'un accord entre les gouvernements du Canada et des États-Unis.

None of these corporations receive appropriations to cover their operating costs. They have the ability to charge tolls, but they also have leases, such as for duty-free shops, that generate revenues. However, they have received various levels of funding to support capital improvements through infrastructure programs in support of the Beyond the Border initiative.

There is another new international bridge that is a top priority for this government. Economic Action Plan 2014 provided the Detroit River International Crossing Project with $470 million over two years. This money is for the necessary procurement and project delivery activities on both sides of the border. The Windsor-Detroit Bridge Authority is a Crown corporation specifically created to deliver this project on behalf of Canada. It became operational in August of this year. We expect that the corporation will quickly begin spending the appropriated funds on property acquisition in Michigan, on utility relocation and on hiring engineers and other technical advisers.

Due to the various bridge service delivery mechanisms that have been introduced over the years, the international bridges are a complex system with numerous players. To address this complex system of delivery mechanisms, the International Bridges and Tunnels Act was enacted in 2007. This act reinforces the federal government's constitutional jurisdiction over international bridges and tunnels, and declares international bridges and tunnels to be works for the advantage of Canada.

The act provides bridge owners with a framework in which they can ensure the safe and efficient flow of people and goods across their bridges. Specifically, the act provides for the federal government to apply consistent policies and rules to international bridges. It stipulates that any construction, alteration, or change in ownership, operator or control of an international bridge requires government approval.

The act also allows for regulations with respect to maintenance and repair, and safety and security of the international bridges and tunnels. For example, under regulation, all international bridge owners are required to conduct regular safety inspections and to report on the results of these inspections to the Minister of Transport.

Therefore, irrespective of ownership, under the International Bridges and Tunnels Act, all international bridge owners and operates are subject to a consistent federal regulatory framework.

In closing, Transport Canada's objective with international bridges is the provision of safe and secure infrastructure by bridge owners for the efficient transportation of passengers and goods in support of trade.

Thank you.

Aucune de ces sociétés ne reçoit de crédits pour couvrir ses coûts de fonctionnement. Elles peuvent imposer des péages, mais elles ont aussi des baux, par exemple pour les boutiques hors taxes, qui génèrent des revenus. Cependant, elles ont bénéficié de divers niveaux de financement pour apporter des améliorations aux immobilisations par le truchement de programmes d'infrastructure dans le cadre de l'initiative Par-delà la frontière.

Il y a un nouveau pont international qui est au sommet de la liste des priorités du gouvernement. Le Plan d'action économique 2014 a affecté 470 millions de dollars sur deux ans au passage international de la rivière Detroit. Ce financement est destiné à l'approvisionnement nécessaire et à l'exécution des programmes des deux côtés de la frontière. L'Autorité du pont Windsor-Detroit est une société d'État créée dans le but précis de mener ce projet à bien au nom du Canada. Elle est entrée en fonction en août cette année. Nous nous attendons à ce que la société commence rapidement à dépenser le financement qui lui a été affecté pour acquérir des terrains au Michigan, déplacer les services publics, et embaucher des ingénieurs et d'autres conseillers techniques.

En raison des divers mécanismes de prestation de services relatifs aux ponts qui ont été instaurés au fil des ans, les ponts internationaux forment un système complexe dans lequel de nombreux acteurs interviennent. Pour gérer ce système, on a adopté la Loi sur les ponts et tunnels internationaux en 2007. Cette loi renforce la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral en ce qui touche les ponts et tunnels, et déclare que les ponts et tunnels internationaux sont des ouvrages au profit du Canada.

La Loi fournit aux propriétaires de ponts un cadre pour assurer le mouvement sécuritaire et efficace des personnes et des marchandises d'un côté à l'autre du pont. Elle permet notamment au gouvernement fédéral d'appliquer des politiques et règles cohérentes aux ponts internationaux. Elle stipule que toute construction, modification ou changement de propriétaire, d'opérateur ou de contrôle d'un pont international doit être approuvé par le gouvernement.

La Loi permet aussi la réglementation de l'entretien et des réparations, et de la sécurité des ponts et tunnels internationaux. À titre d'exemple, la réglementation prévoit que tous les propriétaires de ponts internationaux procèdent à des inspections de sécurité et fassent rapport des résultats au ministre des Transports.

Par conséquent, en application de la Loi sur les ponts et tunnels internationaux, tous les propriétaires et opérateurs de ponts internationaux, quels qu'ils soient, sont assujettis à un cadre réglementaire fédéral cohérent.

En terminant, l'objectif de Transports Canada en ce qui touche les ponts internationaux est de faire en sorte que les propriétaires fournissent une infrastructure sécuritaire pour assurer le transport efficace des passagers et des marchandises afin de favoriser le commerce.

Merci.

The Chair: I will go on to Mr. Caceres. Before I do, when you say "all international bridges," are you including the bridges in Montreal as part of that? Are they subject to the International Bridges and Tunnels Act?

Ms. Nakatsu: Those are not international bridges because they are within Montreal.

The Chair: They are federal bridges.

Ms. Nakatsu: They are federally owned bridges, but they are not international, yes.

Jaime Caceres, Director General, Real Property, Safety and Security, Human Resources and Corporate Services, Fisheries and Oceans Canada: Good morning, ladies and gentlemen and members of this standing Senate committee. I'm happy to be here on behalf of Fisheries and Oceans Canada. As noted earlier, I'm Director General of Real Property, Safety and Security.

The Department of Fisheries and Oceans Canada, along with Canadian Coast Guard, has lead federal rule in managing Canada's fishery and safeguarding its waters. Through sound science, forward-looking policy and operational service excellence, Fisheries and Oceans Canada employees work collaboratively towards three strategic outcomes: economically prosperous maritime sectors and fisheries, sustainable aquatic ecosystems, and safe and secure waters.

The department manages over 15,600 real property assets, including buildings, lighthouses, laboratories and Canadian Coast Guard bases. These assets have a value of about $5.7 billion and are directly linked to the program delivery of Fisheries and Oceans Canada's mandate.

As identified in the Directory of Federal Real Property, Fisheries and Oceans Canada is the custodian of 35 individual bridges at 27 unique locations, which represents one fifth of 1 per cent of the department's real property portfolio.

It should be noted that these are minor bridges, and a number of these assets are not vehicular bridges, but instead are footbridges used by department personnel while working at various operational sites in many cases.

I would also like to note that I think seven of the bridges, noted in some of the research that has been done, are actually departmental assets that are bridges themselves. In fact, they're the place name where the asset of a physical location of a non-departmental bridge might be.

What that means is, for instance, an aid to navigation used on a channel. They might be an asset or some form of a range indicator, which might be attached to a bridge, and that in turn is the actual asset that might be named in the inventory.

Le président : Avant de céder la parole à M. Caceres, j'aimerais savoir si, lorsque vous parlez de « tous les ponts internationaux », vous visez aussi les ponts de Montréal? Sont-ils assujettis à la Loi sur les ponts et tunnels internationaux?

Mme Nakatsu : Il ne s'agit pas de ponts internationaux, car ils se trouvent seulement à Montréal.

Le président : Ce sont des ponts fédéraux.

Mme Nakatsu : Ils appartiennent au gouvernement fédéral, certes, mais ils ne sont pas internationaux.

Jaime Caceres, directeur général, Biens immobiliers, protection et sécurité, Ressources humaines et Services intégrés, Pêches et Océans Canada : Bonjour, mesdames et messieurs, et bonjours aux membres du Comité sénatorial permanent. Je suis heureux de représenter Pêches et Océans Canada. Comme on l'a mentionné tout à l'heure, je suis directeur général des Biens immobiliers, de la protection et de la sécurité.

Le ministère des Pêches et des Océans, de concert avec la Garde côtière canadienne, est responsable de la gestion fédérale des pêches et de la protection des eaux canadiennes. Par le truchement de recherches scientifiques fiables, de politiques novatrices et d'excellents services opérationnels, les employés de Pêches et Océans Canada travaillent ensemble à l'atteinte de trois résultats stratégiques : des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères, des écosystèmes aquatiques durables, et des eaux sécuritaires et sécurisées.

Le ministère gère plus de 15 600 biens immobiliers, dont des immeubles, des phares, des laboratoires et des bases de la Garde côtière canadienne. Ces biens ont une valeur d'environ 5,7 milliards de dollars et sont directement liés au volet prestation de programmes du mandat de Pêches et Océans Canada.

Comme il est indiqué dans le Répertoire des biens immobiliers fédéraux, Pêches et Océans Canada est responsable de 35 ponts dans 27 sites uniques, ce qui représente un pour cent du portefeuille immobilier du ministère.

Il est à noter qu'il s'agit de petits ponts, et qu'un certain nombre d'entre eux ne sont pas des ponts-routes, mais plutôt des passerelles qu'utilise, dans bien des cas, le personnel ministériel lorsqu'il travaille à divers sites opérationnels.

J'aimerais aussi faire remarquer que je pense que sept des ponts, dont il est question dans des travaux de recherche qui ont été menés, sont en fait des biens ministériels. En réalité, il s'agit du nom de l'endroit où un pont non ministériel pourrait se trouver.

Cela peut se traduire, par exemple, par une aide à la navigation qu'on utilise sur un canal. Il peut s'agir d'un bien immobilier ou d'un type d'indicateur de portée qui pourrait être attaché à un pont et qui, à son tour, pourrait être l'immobilisation dont il est question dans l'inventaire.

Like other assets owned by Fisheries and Oceans Canada, our bridge structures were built to support the mandate of the department. Investment decisions with respect to bridges are based on program requirements and site accessibility. They are constructed to provide safe, overlaying access to operational sites. Some of our bridges are pedestrian walkways, while others are larger works that support some vehicular traffic, providing access to operational sites to service them, such as lighthouses and hatcheries.

Fisheries and Oceans Canada's minor bridge structures are used by Canadians in one of three ways. First, under the Small Craft Harbours program, the department has constructed bridges at three core fishing harbours to allow vehicular access to the other side of the channel or pond.

Second, departmental bridges allow access to operational department facilities with greater public interest, such as salmonid enhancement facilities and hatcheries in the Pacific region.

Finally, departmental bridges are also used as a means to access non-Fisheries and Oceans Canada related sites. A good example is the Fisheries and Oceans Canada bridges leading to the operational light station located at Cape Race, Newfoundland, and near the Mistaken Point Ecological Reserve, which are often used by public access and the provincial park. However, they are primarily used for purposes that are operational in nature, as well to service the light.

This is the nature of the bridge structures that we have in Fisheries and Oceans. I would be happy to answer any questions you may have.

The Chair: Did I hear you say 35 bridges in 37 locations?

Mr. Caceres: Twenty-seven locations.

The Chair: Thank you. That makes it easier. I am glad you clarified that.

From Public Works and Government Services Canada, we have Marilea Pirie.

Marilea Pirie, Director General, Engineering Assets Strategy, Real Property Branch, Public Works and Government Services Canada: Thank you, Mr. Chair, and good morning honourable senators. I'm pleased to have this opportunity to discuss the history and funding of Public Works and Government Services Canada's bridge assets with you today.

In Canada's early history, PWGSC's predecessor departments constructed dams, roads, buildings and bridges in support of economic development. As a result, the department came to own a number of transportation and marine assets. Thirty years ago,

À l'instar d'autres immobilisations dont Pêches et Océans est propriétaire, nos structures de ponts ont été construites pour remplir le mandat du ministère. Les décisions d'investir dans les ponts sont fondées sur des exigences de programme et l'accessibilité aux sites. Ils sont construits pour offrir un accès sécuritaire et recouvert aux sites opérationnels. Certains de nos ponts sont des passages piétonniers, alors que d'autres sont des ouvrages plus importants sur lesquels des véhicules peuvent circuler et qui donnent accès aux sites opérationnels pour en faire l'entretien, comme des phares et des couvoirs.

Les Canadiennes et les Canadiennes utilisent les petites structures de ponts de Pêches et Océans Canada de trois façons. Premièrement, dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux, le ministère a construit des ponts dans trois principaux ports de pêche pour permettre aux véhicules de se rendre de l'autre côté du canal ou de l'étang.

Deuxièmement, les ponts ministériels donnent accès aux installations ministérielles opérationnelles dans l'intérêt du public, comme des installations de mise en valeur des salmonidés et des couvoirs dans la région du Pacifique.

Enfin, les ponts ministériels servent aussi de voie d'accès aux sites non affiliés à Pêches et Océans Canada. Un bon exemple sont les ponts de Pêches et Océans Canada qui mènent au phare opérationnel à cap Race, Terre-Neuve, et près de la réserve écologique de Mistaken Point, qui sont souvent utilisés par le public et le parc provincial. Cependant, ils servent surtout à des fins opérationnelles et à l'entretien du phare.

Telle est la nature des structures de ponts que nous avons à Pêches et Océans. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Avez-vous parlé de 35 ponts à 37 endroits?

M. Caceres : À 27 endroits.

Le président : Merci. Cela facilite les choses. Je suis ravi que vous ayez clarifié ce point.

Nous entendrons maintenant Marilea Pirie de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Marilea Pirie, directrice générale, Stratégie de gestion des ouvrages techniques, Direction générale des biens immobiliers, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Merci, monsieur le président, et bonjour, mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs. Je suis heureuse que l'on m'ait donné cette occasion de discuter aujourd'hui avec vous de l'histoire et du financement des ponts appartenant à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Au début de l'histoire du pays, les ministères ayant précédé TPSGC ont érigé des barrages, des routes, des bâtiments et des ponts afin d'appuyer le développement économique. Le ministère s'est donc retrouvé propriétaire d'un certain nombre d'ouvrages

the department's inventory included 35 major engineering works, such as bridges, dams, and other specialized assets.

In 1985, however, the Nielsen Task Force on Program Review directed government departments to divest themselves of land, marine and transportation assets no longer required for program purposes — a policy direction, I should note, that remains in place at PWGSC to this day.

Since 1990, the department has divested itself of 16 major engineering assets. Of the 19 that remain, 10 are either bridges or have bridge structures associated with them. Local examples are the Chaudière Crossing, the Alexandra Bridge and the Macdonald-Cartier Bridge, which connect Ottawa with Gatineau, or the J.C. Van Horne Bridge connecting Quebec and New Brunswick.

[*Translation*]

All of the department's bridge assets are vital pieces of public infrastructure in their respective communities, as they serve hundreds of thousands of Canadians daily.

[*English*]

In addition, PWGSC provides, on an optional fee-for-service basis, acquisition and technical services to federal departments and agencies that are involved in the construction and maintenance of projects. For instance, PWGSC is providing such services to Infrastructure Canada in the context of the new bridge for the St. Lawrence corridor project.

With respect to funding and maintenance, Budget 2008 recognized the necessity of mitigating the most urgent health and safety risks that were associated with PWGSC's 19 engineering assets. This was phase 1 of a stewardship and divestiture plan. This involved a major program to rehabilitate some of the assets to address high risks, as well as the completion of studies, inspections and reports to fully understand the conditions of these assets, their role within their communities and challenges related to divestiture.

In 2011, PWGSC began phase 2 of a program of work, investing hundreds of millions of dollars in major capital projects across Canada to ensure the assets are safe for users. We are now in year three of that five-year plan.

All told, since 2008, the department has spent approximately $228 million in capital on its bridges. By the end of phase 2, 2016-17, the total investment will be $366 million.

de transport et d'ouvrages maritimes. Il y a 30 ans, l'inventaire du ministère comprenait 35 ouvrages techniques importants, par exemple des ponts, des barrages et d'autres ouvrages spécialisés.

En 1985, cependant, le Groupe de travail Nielson chargé de l'examen des programmes a donné aux ministères fédéraux la directive de se dessaisir des ouvrages terrestres et maritimes ainsi que des ouvrages de transport qui n'étaient plus nécessaires à l'exécution des programmes. Cette directive continue d'ailleurs, il convient de le mentionner, d'orienter les décisions de TPSGC aujourd'hui.

Depuis 1990, le ministère s'est dessaisi de 16 grands ouvrages techniques. Des 19 qui lui appartiennent toujours, 10 sont des ponts ou comprennent des structures de ponts, par exemple le pont des Chaudières, le pont Alexandra et le pont MacDonald-Cartier, qui relient Ottawa à Gatineau, ou encore le pont J.C. Van Horne, qui relie le Québec au Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Les ponts appartenant au ministère sont des éléments essentiels de l'infrastructure publique et de leurs collectivités, et des centaines de milliers de Canadiens les empruntent chaque jour.

[*Traduction*]

De plus, TPSGC offre, à titre facultatif et selon le principe du recouvrement des coûts, des services d'approvisionnement et des services techniques aux ministères et organismes fédéraux qui participent à des projets de construction et d'entretien. Il offre par exemple de tels services à Infrastructure Canada en lien avec le Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent.

En ce qui a trait au financement et à l'entretien, il a été établi dans le budget de 2008 qu'il fallait absolument atténuer les risques les plus graves pour la santé et la sécurité que posent les 19 ouvrages techniques de TPSGC. Il s'agissait de la première phase d'un plan de gérance et de dessaisissement. Un vaste programme a alors été mis en œuvre pour rénover certains ouvrages afin d'atténuer les risques élevés. Il a fallu des études, des inspections et des rapports pour comprendre pleinement l'état des ouvrages, le rôle qu'ils jouent dans leurs collectivités et les problèmes liés à leur dessaisissement.

En 2011, TPSGC a lancé la deuxième phase du programme de travaux et investi des centaines de millions de dollars dans de grands projets d'immobilisations visant à garantir la sécurité des ouvrages pour leurs utilisateurs d'un bout à l'autre du Canada. Nous en sommes maintenant à la troisième des cinq années du plan.

En tout et pour tout, depuis 2008, le ministère a dépensé quelque 228 millions de dollars en immobilisations pour les ponts dont il est propriétaire. D'ici la fin de la deuxième phase du projet, en 2016-2017, le total des investissements dépassera 366 millions de dollars.

Ownership and responsibility for these types of public infrastructure in Canada usually rest with provinces and municipalities. PWGSC's divestiture strategy is to ensure long-term benefit to the Canadian taxpayer while exploring all avenues that could lead to divestiture to more appropriate jurisdictions, such as other federal departments, provinces, municipalities, even the private sector.

As an interim measure to divestiture, we are conducting the alternative use of management arrangements and looking for long-term stewardship of these certain assets.

[*Translation*]

In closing, Mr. Chair, the department's inventory of bridges is a collection of unique assets. While we seek divestiture solutions wherever they may lie, I assure committee members that we also take very seriously our obligation to maintain these assets and keep them safe for Canadians.

Thank you for your attention.

[*English*]

I would be happy to answer any questions.

The Chair: Thank you, Ms. Pirie. Could you explain the St. Lawrence corridor project? What does that include?

Ms. Pirie: That is not our project, but we are providing support services to Infrastructure Canada. We provide common services in real property and acquisitions, so we're helping out with environmental studies, real estate services work, acquiring land, looking at expropriation and other real property types of support services as a common service agency.

The Chair: Where is that activity taking place on the St. Lawrence? You are talking about a new bridge in the St. Lawrence corridor project in your submission. For honourable senators to understand where you are providing these services would be helpful.

Ms. Pirie: It is the new bridges that are going across.

The Chair: Where?

Ms. Pirie: In Montreal.

The Chair: Thank you. Next we go to the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority.

Anthony Annunziata, Vice-Chair, Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority: Good morning. My name is Anthony Annunziata and I am Vice-Chair of the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, more commonly known as the Peace Bridge Authority. I appreciate the opportunity to address you this morning.

Au Canada, ce sont habituellement les provinces et les municipalités qui sont propriétaires et responsables de ce type d'infrastructure publique. La stratégie de dessaisissement de TPSGC vise à profiter à long terme aux contribuables canadiens en étudiant toutes les façons possibles de confier ces ouvrages aux administrations qui devraient en être responsables, telles que les autres ministères fédéraux, les provinces ou les municipalités, ou même le secteur privé.

En attendant d'arriver à nous dessaisir de ces ouvrages, nous privilégions la signature d'accords de gestion non conventionnels et envisageons la gérance à long terme de certains d'entre eux.

[*Français*]

En terminant, monsieur le président, l'inventaire des ponts du ministère réunit des ouvrages très particuliers. Alors même que nous tentons de nous en dessaisir par tous les moyens possibles, je tiens à rassurer les membres du comité que nous prenons également très au sérieux notre obligation d'entretenir ces ouvrages et de garantir qu'ils demeurent sûrs pour tous les Canadiens.

Je vous remercie de votre attention.

[*Traduction*]

Je serais heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci, madame Pirie. Pourriez-vous expliquer le Projet de corridor du Saint-Laurent? En quoi consiste-t-il?

Mme Pirie : Ce n'est pas notre projet, mais nous offrons un appui à Infrastructure Canada. Nous offrons des services communs en matière d'immobilisations et d'acquisitions, alors nous les aidons avec les études environnementales, le travail relatif aux services immobiliers, l'acquisition de terres, les questions d'expropriation et autres types de services d'appui en immobilier à titre d'organisme de services communs.

Le président : Où cela se passe-t-il sur le Saint-Laurent? Vous parlez d'un nouveau pont dans le Projet de corridor du Saint-Laurent dans votre exposé. Il serait utile que les sénateurs comprennent où vous offrez ces services.

Mme Pirie : Il s'agit des nouveaux ponts qui traversent.

Le président : Où cela?

Mme Pirie : À Montréal.

Le président : Merci. Nous entendrons maintenant un représentant de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority.

Anthony Annunziata, vice-président, Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority : Bonjour. Je m'appelle Anthony Annunziata et je suis le vice-président de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, communément appelée Peace Bridge Authority. Je vous sais gré de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce matin.

For a little background, the Peace Bridge crosses the Niagara River, connecting Buffalo, New York, and Fort Erie, Ontario. It is a 1.1-kilometre, three-lane bridge with a bidirectional centre lane that is controlled by the authority. The Peace Bridge is the second busiest international crossing with approximately 4.8 million cars and 1.2 million trucks carrying an estimated $40 billion in trade annually. The Peace Bridge is 87 years old, having been completed in June 1927. It is independently inspected every year. The latest engineering report rated the structural condition as satisfactory. The report concluded that it will continue to be capable of safely carrying loads for many years with continuing preventive maintenance, repairs and painting. This continuing positive forecast is in large part due to good maintenance practices used over the history of the bridge.

The authority itself came into being after the private company that built the Peace Bridge fell into financial difficulty following the Great Depression. It is a product of a compact between Canada and New York State. In 1934, the Parliament of Canada passed specific legislation to create the Peace Bridge Authority, along with New York State, with the consent of the Congress of the United States; they did likewise.

The authority is governed by a 10-member binational board. The five Canadian members are appointed by the Governor-General-in-Council upon recommendation of the Minister of Transportation. Of the five U.S. members, two are appointed by the Governor of New York; the third is the Attorney General of New York; the fourth is the Commissioner of Transportation of New York; and the fifth, the chairman of the Niagara Frontier Transportation Authority. In accordance with our enabling legislation, the chairmanship must alternate between Canadian and American board members annually. The chairman is elected by the whole of the board of directors.

In June 2013, New York State legislature introduced a bill to dissolve the Peace Bridge Authority. The bill was passed by the New York State Assembly and passed unanimously by the Senate by a vote of 62-0. Canada, represented by Ambassador Doer, and New York State, represented by Governor Andrew Cuomo, agreed to an understanding that would see both countries and the board agree on the continued development and governance of the Peace Bridge. As a result of the understanding, Governor Andrew Cuomo vetoed the legislation.

The authority not only operates the Peace Bridge but is also the owner of the customs plaza at both ends of the bridge. The authority is the landlord to the Canada Border Services Agency in Canada, and Customs and Border Protection in the U.S. In Canada, under section 6 of the Customs Act, the authority provides, at no cost to the government, all the facilities and

Pour vous mettre un peu en contexte, le pont Peace traverse la Niagara et relie Buffalo, New York, et Fort Erie, Ontario. Il s'étend sur 1,1 kilomètre et comprend trois voies, dont une voie centrale bidirectionnelle contrôlée par l'administration. Le pont Peace est le deuxième passage international le plus fréquenté; quelque 4,8 millions d'automobiles et 1,2 million de camions transportant environ 40 milliards de marchandises l'empruntent chaque année. Sa construction a été achevée en juin 1927 — il a donc 87 ans. Il fait l'objet d'une inspection indépendante chaque année. Le dernier rapport d'ingénieur a jugé que la condition de la structure du pont était satisfaisante. Il a conclu qu'il pourra continuer à supporter des charges de façon sécuritaire pendant de nombreuses années si l'on continue à faire l'entretien préventif, les réparations et les travaux de peinture. Ces prévisions positives qui ne se démentent pas sont attribuables, en grande partie, à un bon entretien depuis la construction du pont.

L'administration a été créée lorsque la société privée qui a construit le pont Peace s'est retrouvée en mauvaise posture financière à la suite de la grande crise de 1929. Elle est le fruit d'une entente entre le Canada et l'État de New York. De concert avec l'État de New York, le Parlement du Canada a adopté, en 1934, une loi visant à créer la Peace Bridge Authority, avec le consentement du Congrès américain; les États-Unis en ont fait autant.

L'administration du pont Peace est régie par un conseil d'administration binational composé de 10 membres. Les cinq membres canadiens sont nommés par le gouverneur en conseil à la suite d'une recommandation du ministre des Transports. Sur les cinq membres américains, deux sont nommés par le gouverneur de l'État de New York, le troisième est le procureur général de New York; le quatrième est le commissaire des transports de New York; et le cinquième est le président de la Niagara Frontier Transportation Authority. En vertu de notre loi habilitante, il faut alterner entre des présidents canadiens et américains chaque année. Le président est élu par tous les membres du conseil d'administration.

En juin 2013, l'organe législatif de l'État de New York a présenté un projet de loi visant à dissoudre la Peace Bridge Authority. Le projet de loi a été adopté par l'Assemblée législative de l'État de New York et adopté à l'unanimité des 62 voix au Sénat. Le Canada, représenté par l'ambassadeur Doer, et l'État de New York, représenté par le gouverneur Andrew Cuomo, se sont entendus pour que les deux pays et le conseil continuent d'assurer le développement et la gouvernance du pont Peace. À la suite de cette entente, le gouverneur Andrew Cuomo a opposé son veto au projet de loi.

L'administration exploite non seulement le pont Peace, mais possède également les esplanades douanières de chaque côté du pont. Elle accueille les bureaux de l'Agence canadienne des services frontaliers et de la Customs and Border Protection des États-Unis. Au Canada, conformément à l'article 6 de la Loi sur les douanes, l'administration est tenue de fournir, d'équiper et

buildings, their maintenance, all utilities, and services like snow removal. In the U.S., the federal government pays market rent to the authority for similar facilities and services.

The authority is self-funded and operates with no subsidies from either the U.S. or Canada. The authority makes no appropriation requests of Parliament. Its debt is not guaranteed by any government. Its primary sources of revenue are bridge tolls and rental income.

Tolls are collected only in one direction, entering Canada. Car tolls are $3 round trip, $2.70 if paid electronically using E-ZPass. This is the lowest toll of any international crossing between the U.S. and Canada. Eighty per cent of trucks use E-ZPass and pay a toll of $25 round trip. Total annual revenues amount to $33 million, operating expenses about $22 million. All operational surpluses are placed in capital reserves to fund the authority's capital plan. Currently that reserve is at approximately $105 million.

The Peace Bridge Authority board has approved a $168-million, six-year capital plan that includes approximately $72 million to re-deck the bridge beginning in the fall of 2015. Currently we are constructing a $10-million project that widens the approach on the U.S. side of the bridge and a $24-million expansion of the U.S. customs building. The State of New York is seeking to construct new connecting roads to the Peace Bridge Plaza.

On two occasions, the authority has received capital grants from the Government of Canada. In 2004, the authority received $21 million under the Border Infrastructure Fund program to reconfigure the plazas in response to the requirements emanating from the terrorist attacks of 9/11. In 2010 the authority received $900,000 under the Gateways and Border Crossings Fund for the construction of an additional CBSA commercial inspection lane in the truck booth. Last year the authority spent in excess of $1 million to construct a two-booth pre-inspection facility to support the pre-inspection pilot program under the Canada-U.S. Beyond the Border Action Plan.

The authority has a fully integrated binational workforce of 65 full-time employees, with Canadian employees able to work in the U.S. and Americans able to work in Canada. This results in optimal flexibility and efficiency to allocate resources wherever they may be required.

Thank you for the opportunity to describe the Peace Bridge Authority, and I would welcome any questions you may have.

d'entretenir sans frais pour Sa Majesté, les locaux ou autres installations, y compris de les déneiger. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral paie un loyer à l'administration pour des installations et des services semblables.

L'administration s'autofinance et ne reçoit aucune subvention des gouvernements américain et canadien, ni aucun crédit du Parlement. Sa dette n'est garantie par aucun gouvernement. Ses principales sources de revenus sont les droits de péage et les revenus de location.

Les droits de péage sont perçus dans une seule direction, en entrant au Canada. Pour les voitures, il en coûte 3 $ pour un aller-retour ou 2,70 $ si on utilise l'E-ZPass. Il s'agit des droits de péage les moins élevés de tous les postes frontaliers entre les États-Unis et le Canada. Quatre-vingt pour cent des camions utilisent l'E-ZPass et paient 25 $ pour un aller-retour. Les revenus annuels s'élèvent à 33 millions de dollars et les dépenses de fonctionnement à 22 millions de dollars. Tous les surplus opérationnels sont versés dans des réserves de capital pour financer le plan d'immobilisations de l'administration. À l'heure actuelle, cette réserve se chiffre à 105 millions de dollars.

Le conseil d'administration de la Peace Bridge Authority a approuvé un plan d'immobilisations de 168 millions de dollars répartis sur six ans; près de 72 millions de dollars serviront à la réfection du tablier du pont dès l'automne 2015. Actuellement, nous travaillons à un projet de 10 millions de dollars pour élargir la voie d'accès au pont, du côté des États-Unis, et à l'agrandissement de l'édifice des douanes américaines, au coût de 24 millions de dollars. L'État de New York envisage l'ajout de routes de raccordement à l'esplanade du pont Peace.

À deux occasions, l'administration a obtenu des subventions d'immobilisations du gouvernement du Canada. En 2004, l'administration a reçu 21 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure frontalière afin de reconfigurer les esplanades douanières conformément aux nouvelles exigences faisant suite aux attentats du 11 septembre. En 2010, l'administration a reçu 900 000 $ par l'entremise du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers pour la construction d'une nouvelle voie et guérite d'inspection des véhicules commerciaux. L'an dernier, l'administration a dépensé plus de 1 million de dollars pour construire une installation d'inspection préalable à deux guérites afin d'appuyer le programme pilote de préinspection dans le cadre du Plan d'action canado-américain Par-delà la frontière.

L'administration a une main-d'œuvre binationale et entièrement intégrée. Elle compte 65 employés à temps plein, des employés canadiens et américains qui peuvent travailler dans l'un ou l'autre des deux pays. Cette approche souple, qui permet d'affecter les ressources selon les besoins, favorise une efficacité maximale.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de décrire le travail de la Peace Bridge Authority, et je répondrai volontiers à vos questions.

The Chair: Thank you very much. We have one witness left, the Niagara Falls Bridge Commission, and they have been patiently waiting at a table in Burlington. You have the floor, sir.

Ernie Smith, Chair, Niagara Falls Bridge Commission: Good morning. My name is Ernie Smith. I'm the chair of the Niagara Falls Bridge Commission. I would like to thank you for giving us a chance to talk with the committee. With me today is Lew Holloway, our general manager.

The Niagara Falls Bridge Commission was created by a joint resolution of the United States Congress on June 16, 1938. The Extra-Provincial Corporations Act of Ontario licenses the NFBC to operate in Ontario, Canada.

The commission is a binational, not-for-profit transportation instrumentality charged with the authority to construct, acquire and operate bridges traversing the Niagara River at or near Niagara Falls, New York, and Niagara Falls, Canada. The commission is self-supportive, largely through user fees or tolls and private sector tenant leases, and is federally chartered to conduct international commercial financial transactions and issue federal, in the U.S., tax-exempt bonds.

Canada and the U.S. are equally represented on the eight-member board of commissioners. The board consists of four appointees by the Premier of Ontario and four by the Governor of the State of New York. The chair is chosen from amongst the eight commissioners and alternates annually between Canada and the United States.

The mission of the Niagara Falls Bridge Commission is to build, maintain and operate Niagara River border crossings to facilitate commerce and the movement of goods and people in a safe and efficient manner. The vision of the commission is as follows: The Niagara Falls Bridge Commission is a unique, binational, self-financing public benefit corporation which delivers exceptional border crossing facilities and services. The commission operates and maintains the Rainbow Bridge, the Whirlpool Bridge, and the Lewiston-Queenston Bridge.

The Rainbow Bridge was opened in 1941. It connects the cities of Niagara Falls, Ontario, and Niagara Falls, New York. The Rainbow Bridge is open 24 hours a day, seven days a week and is restricted to passenger vehicles, buses, bicycles and pedestrians. Commercial trucks are not permitted to cross the Rainbow Bridge.

The Whirlpool Bridge was opened in 1897. It connects the cities of Niagara Falls, Ontario, and Niagara Falls, New York. The Whirlpool Bridge is restricted to NEXUS traffic only and is open between 7 a.m. and 11 p.m. daily. The upper deck of the

Le président : Merci beaucoup. Il nous reste deux témoins, soit les représentants de la Niagara Falls Bridge Commission, qui attendent patiemment leur tour depuis Burlington. La parole est à vous, messieurs.

Ernie Smith, président, Niagara Falls Bridge Commission : Bonjour. Je m'appelle Ernie Smith. Je suis le président de la Niagara Falls Bridge Commission. J'aimerais vous remercier de nous donner cette occasion de nous adresser au comité. Je suis aujourd'hui accompagné de Lew Holloway, notre directeur général.

La Niagara Falls Bridge Commission a été créée le 16 juin 1938 par une résolution conjointe du Congrès américain. La Commission détient un permis d'exploitation en vertu de la Loi sur les personnes morales extraprovinciales de l'Ontario, au Canada.

La commission est un organisme de transport binational et sans but lucratif chargé de construire, acquérir et exploiter des ponts qui traversent la rivière Niagara ou qui se situent à proximité de Niagara Falls, dans l'État de New York, et de Niagara Falls, au Canada. La Commission est autosuffisante, en grande partie grâce aux frais d'utilisation ou aux droits de péage ainsi qu'aux baux de location du secteur privé. Elle fonctionne en vertu d'une charte fédérale qui lui permet de faire des transactions financières commerciales internationales et d'émettre des obligations fédérales américaines exemptes d'impôt.

Le Canada et les États-Unis ont une représentation égale à la Commission. Le conseil d'administration est composé de huit commissaires, dont quatre sont nommés par le premier ministre de l'Ontario et quatre autres par le gouverneur de l'État de New York. Le président est choisi parmi les huit commissaires et, chaque année, on doit alterner entre les deux pays.

La Niagara Falls Bridge Commission a pour mission de construire, d'entretenir et d'exploiter les passages frontaliers de la rivière Niagara afin de faciliter le commerce et la circulation des marchandises et des personnes de manière sécuritaire et efficiente. La commission est un organisme binational unique, qui s'autofinance, sert le public et offre des installations et des services transfrontaliers supérieurs. Elle exploite et entretient les ponts Rainbow, Whirlpool et Lewiston-Queenston.

Le pont Rainbow a été ouvert à la circulation en novembre 1941. Il relie la ville de Niagara Falls, en Ontario, à celle de Niagara Falls, dans l'État de New York. Le pont Rainbow est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et sert uniquement les véhicules de tourisme, les autobus, les vélos et les piétons. Les camions commerciaux ne sont pas autorisés à traverser le pont Rainbow.

Le pont Whirlpool est ouvert depuis 1897. Il relie Niagara Falls, en Ontario, à Niagara Falls, dans l'État de New York. Le pont Whirlpool est réservé exclusivement aux détenteurs d'une carte NEXUS et est ouvert de 7 à 23 heures tous les jours. Le

bridge has a rail crossing used once a day in each direction by a passenger train operated by Amtrak and VIA Rail, servicing New York City and Toronto.

The Lewiston-Queenston Bridge was opened in 1962 and connects Queenston, Ontario, and Lewiston, New York, by Highway 405 in Ontario and Interstate 190 in New York. The Lewiston-Queenston Bridge is open 24 hours a day, seven days a week and is the only bridge owned and operated by the commission that accommodates commercial truck traffic.

Thank you very much. Mr. Holloway and I are willing to answer any questions you would like.

The Chair: Thank you very much. I will proceed directly to honourable senators who have expressed an interest.

[*Translation*]

Senator Rivard: Thank you very much, Mr. Chair. It is our pleasure to welcome Ms. Marie-Hélène Lévesque, who is the Senior Director of the Detroit River International Crossing. I want to make a comparison between the Detroit River project and the future Champlain Bridge. And so, I would like to invite Ms. Lévesque to the witness table so that I may ask her a few questions. I found it curious that Ms. Lévesque was on the witness list but was not seated at the table. Since you are the senior director of the project, I have a few questions for you.

As compared to the Champlain Bridge project, how far along is the Detroit River project? Has construction begun? How much will the project cost? Is there a P3, or traditional calls for tenders? You have undoubtedly considered a toll. Can you tell us more, to allow us to compare the Detroit River project and the future Champlain Bridge project?

Marie-Hélène Lévesque, Senior Director, Detroit River International Crossing, Transport Canada: Honourable senators, it is my pleasure to appear before the committee to reply to your questions. The Detroit River project was launched by Transport Canada in 2001. In fact, it was in 2005-06 that the project received appropriations from Parliament, and this is now considered the biggest infrastructure project in Canada at this time.

In 2013, for instance, in the Windsor-Detroit corridor, 2 million trucks crossed the bridge, carrying more than $100 billion in trade. Thus, if you compare that to the Peace Bridge we talked about earlier, the scale is different. This represents 30 per cent of the trade between Canada and the United States, and so that corridor is of capital importance in the trade between our two countries.

tablier supérieur du pont est consacré au transport ferroviaire. Un train de voyageurs, exploité par Amtrak et VIA Rail, dessert la ville de New York et de Toronto une fois par jour dans les deux sens.

Le pont Lewiston-Queenston a été ouvert à la circulation en 1962 et relie la route 190 à Lewiston, dans l'État de New York, à l'autoroute 405 à Queenston, en Ontario. Le pont Lewiston-Queenston est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et est le seul pont détenu et exploité par la commission qui permet la circulation des camions commerciaux.

Merci beaucoup. Monsieur Holloway et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Je vais tout de suite céder la parole aux honorables sénateurs qui ont manifesté leur intérêt.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Merci beaucoup, monsieur le président. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marie-Hélène Lévesque, qui est la directrice principale du Projet du passage international de la rivière Detroit. Je voudrais faire un parallèle entre le projet de la rivière Detroit et le futur pont Champlain. Ainsi, j'aimerais que Mme Lévesque s'installe à la table des témoins pour que je puisse lui poser quelques questions. Je trouvais curieux que Mme Lévesque figure sur la liste des témoins, mais qu'elle ne soit pas à la table. Étant donné que vous êtes la directrice principale du projet, j'ai quelques questions à vous poser.

Pour faire une comparaison avec le projet du pont Champlain, où en est le projet du pont de la rivière Detroit? Est-ce que la construction a débuté? Quel est le coût du projet? Est-ce qu'il y a un PPP ou des soumissions traditionnelles? Vous avez sûrement envisagé un péage. Pouvez-vous nous en dire davantage afin que l'on puisse comparer le projet du pont de la rivière Detroit avec le projet du futur pont Champlain?

Marie-Hélène Lévesque, directeur principal, Projet du passage international de la rivière Detroit, Transports Canada : Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je comparais devant le comité pour répondre à vos questions. Le projet de la rivière Detroit a été entamé à Transports Canada en 2001. En fait, c'est plutôt en 2005-2006 que le projet a reçu les affectations budgétaires de la part du Parlement, et c'est le projet qui est considéré comme étant le plus important en ce moment en termes d'infrastructures au Canada.

En 2013, par exemple, dans le corridor Windsor-Detroit, 2 millions de camions ont traversé le pont, pour un total de 100 milliards de dollars en échanges commerciaux. Ainsi, en comparaison avec le pont Peace, dont on a parlé plus tôt, l'ordre de grandeur est différent. Cela représente en fait 30 p. 100 du commerce entre le Canada et les États-Unis. Ce corridor est donc d'une importance capitale en ce qui a trait aux échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Moreover, 99 per cent of the trucks involved in that trade use the Ambassador Bridge, which opened in 1929. That bridge is showing its age at this time. It has two lanes on either side, no NEXUS or FAST traffic lanes, and no redundancy. So there are not many options for heavy truck traffic in the Windsor-Detroit area.

Transport Canada was the lead entity for the project until very recently. Ms. Nakatsu mentioned that a crown corporation was created in 2012, but only started work in August 2014. That crown corporation is responsible for the provision of services for the construction, operation and maintenance of that infrastructure.

To reply to your question, senator, in compliance with the authorizations received from Parliament, the project will be a public-private partnership and we will be using the design-construction-funding-maintenance-operation model. So the public-private partnership will deal with all of that, the provision of all those services, and will be managed by the crown corporation.

Senator Rivard: So, to make a comparison, we are also talking about a P3 for the future Champlain Bridge. For the Detroit River Bridge, are we talking about a 25, 30 or 40-year contract? Do you know the duration of that P3 partnership for the new bridge?

Ms. Lévesque: The provision of services will be managed by the crown corporation, and there will only be one contract, in which the duration of construction, operation, and total cost will be established. Since this contract has not yet been awarded, I am sorry, senator, that I cannot give you that information at this time.

Senator Rivard: I wanted to make a comparison with the work that is going to be done in Montreal. We have had witnesses from several departments: the Department of Finance, Treasury Board, Public Works, and Infrastructure Canada. All of these departments said that only the Department of Transport could give us an answer. So, you are here to answer my question.

I read that there was a serious dispute with the American government concerning that bridge, in connection with the customs building. I understand that the customs building is covered by a separate budget, but the American side did not want to pay its share. The litigation, it was said, could cost $0.5 billion.

Is it true that there is a dispute? If so, has it been settled, or is it being settled?

Ms. Lévesque: I will reassure you, senators, since there is neither litigation nor tension between the Government of Canada and the American government on this matter. At this time, we are holding discussions with the American government so as to find a funding solution for the American gateway and the customs post on the American side, in Michigan.

Par ailleurs, 99 p. 100 des camions liés aux échanges commerciaux transitent par le pont Ambassadeur qui a été inauguré en 1929. C'est un pont qui démontre son âge en ce moment. Ce pont a deux voies de part et d'autre, aucun trafic NEXUS ou FAST ne s'y fait, et il n'a pas de redondance. Il n'y a donc pas beaucoup d'options pour le transport de poids lourds dans la région de Windsor-Detroit.

Le projet a été mené par Transports Canada jusqu'à tout récemment. Mme Nakatsu vous a mentionné qu'une société d'État a été créée en 2012, mais elle n'est entrée en fonction qu'en août 2014. Cette société d'État est responsable d'assurer l'approvisionnement des services liés à la construction, à l'exploitation et au maintien de cette infrastructure.

Pour répondre à votre question, sénateur, selon les autorisations reçues du Parlement, le projet sera créé en tant que partenariat public-privé, et nous suivrons le modèle de conception-construction-financement-entretien-exploitation. C'est donc un partenariat public-privé qui opère toute la gamme de ce type d'approvisionnements et qui sera géré par la société d'État.

Le sénateur Rivard : Si je fais une comparaison, on parle justement d'une entreprise en PPP pour le futur pont Champlain. En ce qui concerne le pont de la rivière Detroit, parle-t-on d'un contrat de 25, 30 ou 40 ans? Connaissez-vous la durée de ce PPP pour le nouveau pont?

Mme Lévesque : L'approvisionnement sera géré par la société d'État et il n'y aura qu'un contrat qui déterminera la durée de la construction, la durée de l'exploitation et le coût total. Comme ce contrat n'a pas encore été octroyé, je suis désolée, sénateur, de ne pouvoir vous transmettre cette information en ce moment.

Le sénateur Rivard : Je voulais établir une comparaison avec ce qui s'en vient à Montréal. Nous avons accueilli plusieurs ministères : le ministère des Finances, le Conseil du Trésor, le ministère des Travaux publics et Infrastructure Canada. Tous ces ministères affirmaient que seul le ministère des Transports pouvait nous donner une réponse. Vous êtes donc ici pour répondre à ma question.

J'ai lu qu'il y avait un important contentieux avec le gouvernement américain au sujet de ce pont en ce qui a trait à l'édifice des douanes. Je comprends que l'édifice des douanes fait partie d'un budget distinct, mais le côté américain ne voulait pas payer sa part. On parlait d'un litige qui pourrait aller jusqu'à 0,5 milliard de dollars.

Est-ce vrai qu'il y a un litige? Le cas échéant, est-il réglé ou en voie de règlement?

Mme Lévesque : Je vais rassurer les sénateurs, puisqu'il n'y a ni litige ni tension entre le gouvernement du Canada et le gouvernement américain à ce sujet. Nous avons, en ce moment, des discussions avec le gouvernement américain afin de trouver une solution au financement de la porte d'entrée américaine et du poste des douanes du côté des États-Unis, au Michigan.

What I can tell you is that our minister, the Honourable Lisa Raitt, mentioned in a press conference last July 30 that the funding for the American gateway will not be an obstacle that will interfere with project deadlines.

Senator Rivard: And when do you think the new bridge will be ready to use?

Ms. Lévesque: I cannot give any opinion on that today; I will echo our minister who asked us to do everything in our power to have the bridge ready for operation in 2020.

Senator Rivard: So you will not be surprised that even if the Champlain Bridge project is launched after yours, it may be open at the end of 2018? You are not here to provide your opinion, but just as a point of comparison, the Detroit River Bridge and the Champlain Bridge are about the same length. Can the two projects be compared?

Ms. Lévesque: Yes, to the extent that these are two big bridges that will see considerable traffic. As you probably know, the Champlain Bridge in Montreal is the busiest bridge in Canada. However, there is more heavy truck traffic in the Windsor-Detroit corridor.

Personally I find it difficult to make comparisons, because the Champlain Bridge in Montreal, for instance, will have its piers in the water, whereas this will be forbidden for the Windsor-Detroit Bridge; its piers will be on the banks. That bridge will be approximately 850 metres long, aside from the approaches.

Two types of bridges are being considered, and the decision will be made by the P3 consortium that will be awarded the contract. However, it will certainly be either a suspended bridge like the Golden Gate Bridge in San Francisco, or a cable-stayed bridge like the Millau Viaduct Bridge, if you can picture that. Those are the two types of bridges that could be built in that corridor.

The Chair: Thank you, Ms. Lévesque.

[*English*]

I will now go to the deputy chair of the committee, Senator Smith from Montreal.

Senator L. Smith: For the Transport group, reading the second paragraph of your presentation, "the Government of Canada owns thousands of bridges which are owned by various departments and Crown corporations," I have a general question, which may be silly. I understand jurisdiction in different political issues. Is there a movement over time? It looks like people are divesting and trying to get rid of some of the bridges or put them in other hands. Has there been a movement to consolidate the management of bridges, whether they are domestic or international, with relationships into one department so that you could have a war chest or a map of

Ce que je peux vous dire, c'est que notre ministre, l'honorable Lisa Raitt, a mentionné, lors d'un point de presse le 30 juillet dernier, que le financement de la porte d'entrée américaine ne sera pas un obstacle aux échéanciers du projet.

Le sénateur Rivard : D'après vous, en quelle année le nouveau pont entrera-t-il en service?

Mme Lévesque : Je ne pourrai émettre aucune opinion aujourd'hui à ce sujet; je vais faire écho à notre ministre qui nous a demandé de faire tout ce qui était en notre pouvoir afin que le pont puisse entrer en service en 2020.

Le sénateur Rivard : Alors, cela ne vous surprend pas que, même si on entame le projet du pont Champlain après votre dossier, il soit en service à la fin de 2018? Vous n'êtes pas ici pour donner votre opinion, mais, en comparaison, le pont de la rivière Detroit et le pont Champlain sont environ de la même longueur. Est-ce qu'on peut comparer les deux ouvrages?

Mme Lévesque : Oui, dans la mesure où ce sont deux ponts importants qui vont accueillir un trafic important. Comme vous le savez sans doute, le pont Champlain, à Montréal, est le pont le plus achalandé au Canada. En ce qui a trait aux poids lourds, c'est dans le corridor Windsor-Detroit qu'il y a le plus de trafic.

Personnellement, je trouve difficile de faire des comparaisons, parce que le pont Champlain, à Montréal, par exemple, aura des piliers dans l'eau, alors que ce sera interdit pour le pont de Windsor-Detroit; ces piliers seront plutôt sur les berges. C'est un pont qui mesurera environ 850 mètres de long, sans calculer les approches.

Deux types de ponts seront envisagés et la décision sera prise par le consortium du PPP récipiendaire du contrat. Cependant, il s'agira certainement soit d'un pont suspendu, comme le pont Golden Gate, à San Francisco, ou d'un pont à haubans, comme le pont viaduc de Millau, si vous pouvez vous l'imaginer. Ce sont les deux types de ponts qui pourraient être construits dans ce corridor.

Le président : Merci, madame Lévesque.

[*Traduction*]

Je cède maintenant la parole au vice-président du comité, le sénateur Smith, de Montréal.

Le sénateur L. Smith : Mes questions s'adressent aux représentants de Transports Canada. Quand je lis le deuxième paragraphe de votre exposé, qui se lit comme suit : « Le gouvernement du Canada possède des milliers de ponts qui sont détenus par divers ministères et sociétés d'État », j'ai une question générale qui me vient à l'esprit et qui peut paraître un peu ridicule. Je comprends la question de compétence, mais est-ce qu'on constate une certaine tendance au fil des années? J'ai l'impression que les gens cherchent à se dessaisir de certains ponts. A-t-on observé une tendance à vouloir consolider la gestion des ponts, qu'ils soient nationaux ou internationaux, au sein d'un seul

Canada-U.S. and have all the points on that map and understand? Millions of dollars of capital obviously go into the various bridges.

The second question I'd like to ask is about the self-funding element, whether information is exchanged. What is the best self-funding model that exists? Is there a movement toward trying to consolidate the bridges under one group so that we would know within that one group how much money it costs the country to manage the bridges and the relationships across this country?

Ms. Nakatsu: No, there is not. As mentioned by some of my colleagues, some bridges exist for operational reasons, and they range from small footpaths to the large international bridges.

As mentioned, we are amalgamating the Federal Bridge Corporation with the Blue Water Bridge corporation, so that will amalgamate most of the international bridges under federal jurisdiction. The Peace Bridge is not part of that because we have a binational authority in place with the United States government, and we will continue to respect that arrangement, but for the other bridges, we are looking to amalgamate them.

The international bridges are different. A bridge is a bridge in the sense that, yes, they all help you cross over something. Some of them are over roadways; some of them are over water; some of them just pass to certain places. But the international bridges are for trade. You have customs issues to deal with. You have immigration issues to deal with. You have agricultural issues to deal with.

From an engineering perspective there is probably engineering expertise you can share, and I believe some of the places do take advantage of Public Works and the engineering expertise they have there. The other issues and the other operations are significantly different, and the customs plaza they require in those sorts of facilities are different, so we are keeping the international bridges separate from any other bridges.

Senator L. Smith: Is there a self-funding model that is shared or experiences that are shared from one location to another so you can maximize the efficiency? We understand capital is provided by the governments, whether it's the Canadian government or the U.S. government, but is there an exchange of funding models between the various players? Is there a best funding model?

Ms. Nakatsu: For the international bridges, they all charge tolls. They base their tolls on their local conditions and other bridges in the area and what tolls are supportable by the local community. They also are able to charge revenues for rental of properties and leases and things like that.

There is a bridge operators' association where the bridge operators themselves gather and share some of their own best practices, but it's not something that the federal government is leading the charge on. We are leaving the operators to operate

ministère, de sorte qu'on ait un fonds ou une carte du Canada et des États-Unis qui nous aide à comprendre la situation de tous les ponts? On sait que des millions de dollars de capital sont investis dans les divers ponts.

Ma deuxième question porte sur l'autofinancement, plus précisément sur l'échange de renseignements. Quel est le meilleur modèle d'autofinancement? Envisage-t-on de réunir les ponts au sein d'une seule administration, de sorte que nous sachions ce qu'il nous en coûte pour gérer les ponts et les liens à l'échelle du pays?

Mme Nakatsu : Non, il n'y en a pas. Comme l'ont indiqué mes collègues, certains ponts existent pour des raisons opérationnelles, et ils vont de petites voies piétonnières à de grands ponts internationaux.

Comme on l'a mentionné, nous sommes en train de fusionner la Société des ponts fédéraux Limitée et l'Administration du pont Blue Water. De cette façon, la plupart des ponts internationaux relèveront désormais de la compétence fédérale. Le pont Peace n'en fait pas partie, étant donné que nous avons une administration binationale en place avec le gouvernement américain, et nous continuerons de respecter notre entente, mais pour les autres ponts, nous souhaitons les fusionner.

Les ponts internationaux sont différents. Évidemment, un pont reste un pont, en ce sens qu'il nous aide à traverser quelque chose, que ce soit une route, un cours d'eau, ou simplement à nous rendre quelque part. Les ponts internationaux, quant à eux, sont destinés au commerce. On doit donc composer avec des questions liées aux douanes, à l'immigration et à l'agriculture.

Du point de vue de l'ingénierie, il y a probablement des compétences que vous pourriez partager, et je crois que certains endroits tirent profit de Travaux publics et de son expertise en ingénierie, mais les autres questions et opérations sont très différentes, tout comme les esplanades douanières nécessaires dans ce type d'installations; c'est pourquoi les ponts internationaux sont une catégorie distincte.

Le sénateur L. Smith : Y a-t-il un modèle d'autofinancement ou des expériences qui sont partagés d'un endroit à l'autre pour maximiser l'efficacité? Nous comprenons que le capital est fourni par les gouvernements, que ce soit le gouvernement canadien ou le gouvernement américain, mais y a-t-il un échange de modèle de financement entre les divers intervenants? Existe-t-il un modèle de financement qui soit meilleur?

Mme Nakatsu : Tous les ponts internationaux perçoivent des droits de péage. Ces droits de péage sont établis en tenant compte des conditions locales, des autres ponts de la région et de ce qui peut être assumé par les habitants locaux. Ils peuvent également tirer des revenus des baux de location et ce genre de choses.

Il existe une association au sein de laquelle les exploitants de ponts eux-mêmes se réunissent et mettent en commun des pratiques exemplaires, mais ce n'est pas le gouvernement fédéral qui mène le bal. Nous laissons les décisions entre les mains des

their bridges. It's their business; they know how to run it. Amalgamating the Federal Bridge Corporation with its subsidiaries and the Blue Water Bridge will help those bridges further share their practices amongst themselves and make it a more formal relation.

Senator L. Smith: Do you think it should be done to a higher level? If it's left up just to the bridge authorities, is there a potential to improve the best practices models that would lead to more efficient operations and cost-effectiveness?

Ms. Nakatsu: The Crown corporations do have to submit corporate plans to the Government of Canada for approval so we are able to review their financial situation. If we can see on the horizon that there are issues, we will talk to them about what they can do to make sure that they do not require appropriations into the future.

The Chair: Senator Smith raises a point. We would like to have a report that has a grid showing all the federal bridges by the various federal government departments or separate entities and the bridges under their authority, including Niagara and the others.

You said there are thousands, so you must have had a list you could count somewhere along the way?

Ms. Nakatsu: No, I must admit that was kind of from stories I had heard. I understood the Treasury Board Secretariat had forwarded a list to the senators.

The Chair: It must be on its way. We haven't received it. It's probably going over some international bridge.

Ms. Nakatsu: They were working on a list of major bridges, but it was only going to include those under federal ownership. It wasn't going to include all the bridges owned by others. I don't believe such a list exists.

The Chair: This committee is going to try to create that list. That will be helpful.

While we are on that subject, Fisheries and Oceans, can you provide us with a list of all the international bridges under your authority?

Mr. Caceres: We currently don't have any international bridges. The bridges that we have, as described, are all minor structures that are essentially to support some aspects of our program delivery, whether it be a lighthouse or a small craft harbour or something of that sort. The span of some of these bridges technically could be considered bridges but really we are talking about 30 or 40 feet, so they are very small and have a limited type of traffic because they are meant to service obviously the light and what not.

exploitants. Après tout, c'est à eux de décider comment ils fonctionnent. La fusion de la Société des ponts fédéraux Limitée avec ses filiales et l'Administration du pont Blue Water contribuera à améliorer cette mise en commun de pratiques et à officialiser cette relation.

Le sénateur L. Smith : Ne pensez-vous pas que cela devrait être amené à un niveau supérieur? Si on laisse toutes les décisions entre les mains des administrations des ponts, est-il réellement possible d'améliorer les modèles de pratiques exemplaires de façon à accroître la rentabilité?

Mme Nakatsu : Les sociétés d'État doivent présenter des plans au gouvernement du Canada et les faire approuver. Nous sommes donc en mesure d'examiner leur situation financière. Si des questions se profilent à l'horizon, nous en parlerons avec elles pour nous assurer qu'elles n'aient pas besoin de crédits supplémentaires.

Le président : Le sénateur Smith soulève une question intéressante. Nous aimerions avoir un rapport qui contient une grille montrant tous les ponts fédéraux qui relèvent de la responsabilité des divers ministères fédéraux ou entités distinctes et les ponts qui sont exploités par leur administration, y compris Niagara et les autres.

Vous dites qu'il y en a des milliers, alors vous devez bien avoir une liste quelque part?

Mme Nakatsu : Non, je dois admettre que j'ai répété ce qu'on m'a dit. Je crois savoir que le Secrétariat du Conseil du Trésor a transmis une liste aux sénateurs.

Le président : Elle doit être en cours de route. Nous ne l'avons pas encore reçue. Elle est probablement coincée sur un pont international.

Mme Nakatsu : Je sais qu'on travaillait sur une liste des ponts importants, mais cette liste n'allait contenir que les ponts appartenant au gouvernement fédéral; elle n'incluait pas les ponts détenus par les autres. D'ailleurs, je ne crois pas qu'une telle liste existe.

Le président : Le comité va tâcher de la créer. Ce serait très utile.

À ce propos, les représentants de Pêches et Océans Canada pourraient-ils nous fournir une liste de tous les ponts internationaux qui relèvent d'eux?

M. Caceres : À l'heure actuelle, nous ne sommes responsables d'aucun pont international. Les seuls ponts que nous avons, comme on vous l'a décrit, ce sont des structures mineures destinées à appuyer la mise en œuvre de nos programmes, que ce soit un phare, un port pour petites embarcations ou autre chose du genre. Ces structures pourraient en théorie être considérées comme des ponts, mais on parle plutôt de petites structures de 30 ou 40 pieds. L'achalandage est très limité, étant donné qu'elles sont conçues pour des véhicules légers.

The Chair: I envisage a grid that would have international bridges, federal bridges, and you have, I think you told us, 35 bridges?

Mr. Caceres: We would be happy to supply those.

The Chair: That was my question. Thank you. Public Works and Government Services Canada, 19 bridges. Can you provide us with your list and the locations?

Ms. Pirie: Yes. In total, we actually have 76 bridges. One of the assets we have is the Alaska Highway, and there are 56 bridges on the Alaska Highway, although, like our colleague here, many of them are over three metres and over large culverts.

Our department does have those 10 assets, and some of them have more than one bridge structure on them. So there are 76 bridges in total, but we probably have about 16 major bridges.

The Chair: Could you provide us with a list of all of them?

Ms. Pirie: We have submitted that list to Treasury Board and we would be happy to resubmit it.

The Chair: Major or otherwise would be helpful. If Treasury Board has that, as long as we get the list, that will be helpful.

Ms. Pirie: I believe it was the short list, and our department was showing nine major bridges.

The Chair: Yes, but I think we want to go beyond major. "Major" is a pretty subjective term. Do you have any in Manitoba, so our senator from Manitoba can get involved?

Ms. Pirie: We do. We have a facility called the St. Andrews Lock and Dam, which is north of Winnipeg. While that is a lock and it is a dam, there is also a bridge, a roadway that goes over top of it.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: My question is for Ms. Pirie. On page 2 of your presentation, you say this:

> As an interim measure to divestiture, we are also considering the use of alternative management arrangements for long-term stewardship of certain assets.

Can you explain to us what an alternative management arrangement is? Perhaps you know what it is, but I do not understand.

[*English*]

Ms. Pirie: Thank you for the question. If we are unable to divest these to another level of government or even to sell them privately, then we need to look at them, if we are going to have them long-term, to be as efficient as possible.

Le président : J'aimerais avoir une grille qui contient les ponts internationaux, les ponts fédéraux et, si je ne me trompe pas, vous avez parlé de 35 ponts?

M. Caceres : Nous serions heureux de vous remettre cette liste.

Le président : C'était ma question. Merci. Il y a 19 ponts qui relèvent de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Pourriez-vous nous transmettre une liste avec tous les emplacements?

Mme Pirie : Oui. Au total, nous avons 76 ponts. Nous gérons notamment la route de l'Alaska, et cette route compte 56 ponts, même si comme l'a dit mon collègue ici, bon nombre d'entre eux mesurent à peine 3 mètres ou sont de grands ponceaux.

Notre ministère a ces 10 ouvrages, et certains d'entre eux ont plus qu'une structure de pont. Il y en a donc 76 au total, mais si on parle de grands ponts, on en compte probablement 16.

Le président : Pourriez-vous nous fournir une liste?

Mme Pirie : Nous avons remis cette liste au Conseil du Trésor et nous vous l'enverrons avec plaisir.

Le président : Il nous serait très utile de mettre sur la main sur cette liste qui comprend les grands ponts et tous les autres, peu importe qu'elle vienne du Conseil du Trésor ou de vous.

Mme Pirie : Je crois que sur cette liste figuraient uniquement les neuf grands ponts qui relèvent de notre ministère.

Le président : Oui, mais je ne voudrais pas qu'on se limite aux grands ouvrages. « Grand » est un terme assez subjectif. Est-ce qu'il y en a au Manitoba, car je crois que cela pourrait intéresser notre sénateur de cette province?

Mme Pirie : Oui. Nous avons une installation située au nord de Winnipeg, l'écluse et le barrage St. Andrews. C'est une écluse et un barrage, mais il y a aussi un pont et une route qui passe par-dessus.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Ma question s'adresse à Mme Pirie. À la page 2 de votre présentation, vous indiquez ce qui suit :

> En attendant d'arriver à nous dessaisir de ces ouvrages, nous étudions la possibilité de passer des accords de gestion non conventionnels pour la gérance à long terme.

Pouvez-vous expliquer ce que signifie un accord non conventionnel? Peut-être que vous le savez, mais moi je ne comprends pas.

[*Traduction*]

Mme Pirie : Merci de votre question. Si nous sommes incapables de transférer la responsabilité de ces ouvrages à un autre ordre de gouvernement, voire de les vendre à des intérêts privés, nous devrons alors les examiner si nous voulons assurer leur efficacité à long terme.

Right now we have almost 70 dedicated staff within Public Works and Government Services Canada that operate and maintain these bridges and do the project work. We would be looking at outsourcing that in Public Works for all of our office accommodation, for example. We have, as we call them, alternative forms of delivery where we have SNC-Lavalin, for example, who would operate and maintain our office buildings. We are looking at trying to create large procurement tools where we would look to the private sector to operate our facilities. If we could bundle any of them, whether it's bridges along with dams or whatever, we would look at that. We are even in discussions with our colleague departments to see if there would be opportunity to bundle or combine with other assets owned by other federal departments.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I will quote another sentence from your presentation:

> While we seek divestiture solutions wherever they may lie [. . .]

I suppose that "solutions wherever they may lie" correspond to what you have just explained to us. I would like to add that SNC-Lavalin also built the Champlain Bridge. So I am not all that reassured for the future, given that we are talking about maintaining infrastructure that would remain our property, while those who built the bridges would not have responsibility for them.

Montreal is going to pay for a bridge for a second time, and the consortium that built the bridge will not be responsible in any way for the quality of that structure. I find it totally incredible that we want to divest ourselves of these bridges. Moreover, I do not feel that you are very optimistic, and I would like to know whether the decision is attributable to policies as such, or whether it is a political decision.

[*English*]

Ms. Pirie: It's not my place to discuss the politics or political decisions. What I can say is that the mandate of Public Works is such that, when we engage the private sector, we have terms and conditions, and inspections to satisfy ourselves that the structures built were not only on time, on budget and on scope but also met the various technical standards and so forth. This is so that, when we outsource, we have quality management programs, et cetera, in place to do that.

I can't speak on behalf of other departments and how they have gone directly to do their procurement with the private sector.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada compte actuellement presque 70 employés dévoués qui exploitent et entretiennent ces ponts et effectuent les travaux qui s'imposent. Nous envisagerions de confier ces responsabilités à Travaux publics pour tous nos locaux, par exemple. Nous avons des modes de prestation de rechange, comme nous les appelons, où SNC-Lavalin exploiterait et entretiendrait nos immeubles à bureaux, par exemple. Nous examinons la possibilité de créer de gros outils d'approvisionnement dans le cadre desquels nous ferions appel au secteur privé pour exploiter nos installations. Si nous pouvions les regrouper, que ce soit des ponts et des barrages ou peu importe, nous explorerions cette option. Nous sommes même en pourparlers avec nos ministères partenaires pour voir si nous pourrions regrouper des actifs ou combiner les nôtres à d'autres qui appartiennent à d'autres ministères fédéraux.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je cite une autre phrase de votre exposé :

> Alors même que nous tentons de nous en dessaisir par tous les moyens possibles [...]

Je suppose que « tous les moyens possibles » correspondent à ce que vous venez de nous expliquer. Je voudrais préciser que SNC-Lavalin a construit aussi le pont Champlain. Donc, je ne suis pas tellement rassurée pour l'avenir, étant donné qu'on parle d'entretenir des ouvrages qui demeureraient notre propriété, mais dont les personnes qui auraient ces ponts n'en auraient pas la responsabilité.

Montréal va payer pour la deuxième fois un pont, et le consortium qui a construit le pont ne sera aucunement responsable de la qualité de ces ouvrages. Je trouve tout à fait incroyable qu'on veuille se départir de ces ouvrages. De plus, je ne vous sens pas très optimistes et j'aimerais savoir si la décision relève des politiques comme telles ou s'il s'agit d'une décision politique.

[*Traduction*]

Mme Pirie : Ce n'est pas mon rôle de discuter de politique ou des décisions stratégiques. Ce que je peux dire, c'est qu'en vertu du mandat de Travaux publics, lorsque nous faisons participer le secteur privé, des conditions doivent être respectées et des inspections doivent être effectuées pour nous assurer que les structures ont été construites dans le respect de l'échéancier, du budget, de la portée et des diverses normes techniques. C'est pour faire en sorte que lorsque nous avons recours à l'impartition, nous avons en place des programmes de gestion de la qualité et ainsi de suite.

Je ne peux pas parler au nom d'autres ministères et de la façon dont ils s'y sont pris pour conclure des contrats d'approvisionnement directement avec le secteur privé.

Senator Hervieux-Payette: How many projects were there where you had problems where you sued the company that built or operated the facility — whichever facility is under your governance? Did you sue one company that didn't do their mandate?

Ms. Pirie: We go out for every project and publicly tender the project. Typically, it is the company that bids the best price with the highest technical standard.

Senator Hervieux-Payette: That's not an answer to my question, but anyway.

Is the new Windsor-Detroit bridge going over the seaway?

Ms. Pirie: I will let my colleague answer that.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Will the new bridge span the seaway? Will it have the necessary elevation so that the ships can sail underneath it?

Ms. Lévesque: The bridge will span a waterway, but not the seaway as such. According to the permit the American Coast Guard gave us, minimal elevation has to be respected in order to allow the lakers that use the St. Clair and Detroit rivers there to continue to do so.

Senator Hervieux-Payette: That is not part of the seaway?

Ms. Lévesque: According to my understanding, the seaway is a part of the Great Lakes system. The seaway — I am sorry, I withdraw that.

Senator Hervieux-Payette: I would like you to come back to us with a clarification, because it is important to know whether the seaway is at issue, since we have exactly the same problem in Montreal. There has to be a special structure because of the seaway.

Earlier, you talked about construction-related constraints. Are these constraints the American government imposed on us? The American government is demanding this?

Ms. Lévesque: That is in the permit the American Coast Guard awarded us. It is also a part of the preliminary design we have developed.

Senator Hervieux-Payette: How are the United States involved in the construction and execution of the project? Do they attend the project management meetings?

Ms. Lévesque: As you know, this is a unique and complex project that has four components: the Canada customs gateway, the bridge, the United States customs gateway, and an interchange for Highway 75 in Michigan.

La sénatrice Hervieux-Payette : Dans combien de projets avez-vous eu des problèmes et avez-vous été obligés de poursuivre l'entreprise qui a construit ou exploité l'installation sous votre gouverne? Avez-vous poursuivi une entreprise qui n'a pas rempli son mandat?

Mme Pirie : Nous lançons un appel d'offres public pour chaque projet. Généralement, c'est l'entreprise qui présente la meilleure offre et qui respecte les normes techniques les plus élevées qui est retenue.

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous n'avez pas répondu à ma question, mais peu importe.

Le nouveau pont entre Windsor et Detroit enjambe-t-il la voie maritime?

Mme Pirie : Je vais laisser ma collègue répondre à votre question.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que le nouveau pont enjambera la voie maritime? Est-ce qu'il aura l'élévation nécessaire pour que les bateaux puissent passer dessous?

Mme Lévesque : Le pont enjambera une voie navigable, mais ce n'est pas la voie maritime comme telle. Selon le permis que nous a délivré la Garde côtière américaine, une élévation minimale doit être respectée afin de permettre le trafic des cargos hors mer qui passent déjà par la rivière St. Clair et la rivière Detroit à cet endroit.

La sénatrice Hervieux-Payette : Cela ne fait pas partie de la voie maritime?

Mme Lévesque : D'après ce que je comprends, la voie maritime fait partie du système des Grands Lacs. La voie maritime... Je suis désolée, je retire mes paroles.

La sénatrice Hervieux-Payette : J'aimerais que vous nous reveniez avec une précision, parce qu'il est important de savoir si la voie maritime est en cause, puisqu'on a exactement le même problème à Montréal. Il doit y avoir une structure spéciale à cause de la voie maritime.

Vous avez parlé plus tôt des contraintes liées à la construction. Est-ce que ce sont des contraintes que le gouvernement américain nous a imposées? C'est le gouvernement américain qui exige cela?

Mme Lévesque : Cela fait partie du permis que nous a octroyé la Garde côtière américaine. Cela fait partie aussi du design préliminaire qu'on a développé.

La sénatrice Hervieux-Payette : Comment les États-Unis sont-ils impliqués dans la construction et la réalisation du projet? Est-ce qu'ils assistent aux réunions de gestion du projet?

Mme Lévesque : Comme vous le savez, c'est un projet unique et complexe qui comporte quatre éléments : la porte d'entrée douanière au Canada, le pont, la porte d'entrée douanière aux États-Unis, et un échangeur pour l'autoroute 75 au Michigan.

The American authorities that do the inspections take part in the daily management of the customs gateway, and Michigan takes part in the management of issues for the right-of-way area needed for Michigan, and matters concerning the interchange for the highway.

Senator Hervieux-Payette: However, to my knowledge, bridge piers are a part of a bridge. Do I understand that the United States set out their requirements, but are not participating in the development of the bridge project?

Ms. Lévesque: The final design of the bridge will be developed by the consortium that will be chosen by the P3 and will be awarded the contract.

Senator Hervieux-Payette: Who will approve it? Canada alone, or the United States and Canada?

Ms. Lévesque: A governance structure was established in the framework of the Canada-Michigan crossing agreement which states that project management will be led by the crown corporation created by Canada. There is an international committee known as the "international authority" that was created to supervise that crown corporation. That international authority consists of three Canadian members and three members from Michigan.

Senator Hervieux-Payette: Who will authorize it? Will it be the Canadian crown corporation or the international authority?

Ms. Lévesque: Both entities must agree before the contract can be awarded.

Senator Hervieux-Payette: Will the international authority participate in the examination and preparation of the call for tenders?

Ms. Lévesque: The international authority will take part in the authorization and will have to give its agreement for the service provision process to go forward according to the documents that will have been prepared.

Senator Hervieux-Payette: So, in principle, they will not have anything to do with the technical requirements the government or the Canadian corporation will set? When you award a P3 contract, certain parameters have to be respected. Those parameters are uniquely Canadian and so do not derive from international authorities.

Ms. Lévesque: The technical specifications will be binational, depending on whether or not the structure is in Canada or the United States. As for the bridge, the specifications will be approved by both governments, on both sides.

Senator Hervieux-Payette: For all of the structures, or strictly for the bridge? I am only referring to the bridge.

Ms. Lévesque: In the case of the bridge specifically, the international authority is going to have to approve the specifications. If I understand your question correctly, that is to say, are they involved from the technical standpoint, the answer is

Les autorités américaines qui s'occupent de l'inspection participent à la gestion quotidienne de la porte d'entrée douanière, et le Michigan participe à la gestion des questions pour toute l'emprise nécessaire au Michigan et aux questions qui concernent l'échangeur pour l'autoroute.

La sénatrice Hervieux-Payette : Cependant, à ce que je sache, les piliers d'un pont font partie de ce pont. Est-ce que je comprends que les États-Unis vous ont formulé des exigences, mais qu'ils ne participent pas à l'élaboration du projet du pont?

Mme Lévesque : Le design final du pont sera fait par le consortium qui sera choisi dans le cadre du PPP, au moyen du processus de contrat qui sera octroyé.

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui l'approuvera? Nous seuls ou les États-Unis et nous?

Mme Lévesque : Une structure de gouvernance a été établie dans le cadre de l'entente de franchissement Canada-Michigan qui énonce que la gestion du projet sera menée par la société d'État créée par le Canada. Il y a un comité international qui s'appelle l'« autorité internationale » et qui a été créé pour superviser cette société d'État. Cette autorité internationale est composée de trois membres du Canada et de trois membres du Michigan.

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui va l'autoriser? Est-ce que ce sera la société d'État canadienne ou l'autorité internationale?

Mme Lévesque : Les deux entités doivent donner leur accord afin que le contrat soit octroyé.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que les autorités internationales participent à l'examen et à la préparation de l'appel d'offres?

Mme Lévesque : L'autorité internationale va participer à l'autorisation et devra donner son accord afin que le processus d'approvisionnement puisse aller de l'avant selon les documents qui auront été élaborés.

La sénatrice Hervieux-Payette : En principe, ils ne sont pas concernés par les exigences techniques que le gouvernement ou la société canadienne va fixer? Parce que, lorsque vous donnez un contrat en PPP, des paramètres doivent être respectés. Ces paramètres sont uniquement canadiens et ne proviennent donc pas des autorités internationales.

Mme Lévesque : Les spécifications techniques seront binationales selon que l'élément soit situé au Canada ou aux États-Unis. Pour ce qui est du pont, il s'agira de spécifications qui seront approuvées par les deux gouvernements des deux côtés.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pour toutes les installations ou seulement dans le cas du pont? Je parle seulement du pont.

Mme Lévesque : Dans le cas du pont spécifiquement, l'autorité internationale devra approuver les spécifications. Si je comprends bien votre question à savoir s'ils sont impliqués du point de vue technique, les gens qui siègent à l'autorité internationale pourront

that the people who sit on the international authority will be able to consult all of the technical experts tasked with preparing the procurement documents, and they can also consult independent experts if they wish to do so.

Senator Hervieux-Payette: Will there be an administrative structure in place for your six people? Is there going to be a working group of 10, 20, 30 people, engineers, specialists of all kinds who will work for the authority, or will there be three people appointed by the two governments?

Ms. Lévesque: There will be three members appointed by Canada, and at this time there are three members appointed by Michigan, who met to have a first board meeting. As is the practice where other bridge authorities are concerned, the Windsor-Detroit Bridge authority will offer technical services, as need be, to the international authority.

[*English*]

Senator Wells: Ms. Nakatsu, do you have a budget that is dispersed to look after repairs, maintenance and upgrades, or is that strictly through the $300 million or the $228 million that Ms. Pirie mentioned under Public Works?

Ms. Nakatsu: The international bridges all have their own budgets; they don't get any funding from Transport Canada or the Government of Canada. They generate their own revenues through tolls and leasing, so we don't give them money. They have their own budgets, so each bridge would have its own budget that it manages through the funds it raises.

They do get some capital funding. The Federal Bridge Corporation, I believe, for 2014-15 is getting $21 million to help it with the new North Channel Bridge that they just opened, but they still have to do the deconstruction, and there is still some construction left. They are still getting funding to renew the plaza at the Thousand Islands Bridge as part of the Beyond the Border program.

Senator Wells: I will go on to Ms. Pirie, then. You hold the biggest bag of money. How are the disbursement decisions done? Are they based on the structural and engineering assessments that are done on a scheduled basis? How does that work, please?

Ms. Pirie: We have annual inspections — comprehensive and not-so-comprehensive. We also do engineering asset management plans on each of our assets, and we put that together. That really determines two things: the operating and maintenance costs, which are about $30 million a year in our department for our bridges; and that will also determine what the capital costs are.

consulter tous les experts techniques chargés de préparer les documents d'approvisionnement, et ils pourront aussi se prévaloir d'experts indépendants s'ils le veulent.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce qu'il y a une structure administrative en place pour vos six personnes? Est-ce qu'on a un groupe de travail de 10, 20, 30 personnes, des ingénieurs, des spécialistes de toutes sortes qui travaillent pour les autorités ou est-ce que ce sont trois personnes nommées par les deux gouvernements?

Mme Lévesque : Il y aura trois membres nommés par le Canada, et il y a, en ce moment, trois membres nommés par le Michigan qui se sont rencontrés pour tenir un premier conseil d'administration sous leur gouverne. Comme cela se passe avec d'autres administrations de ponts, ce sera l'autorité du pont Windsor-Detroit qui offrira les services techniques, au besoin, à l'autorité internationale.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Madame Nakatsu, avez-vous un budget pour assumer les coûts des réparations, de l'entretien et des améliorations, ou disposez-vous uniquement des 300 ou des 228 millions prévus dans le budget de Travaux publics que Mme Pirie a mentionnés?

Mme Nakatsu : Les ponts internationaux ont tous leur propre budget. Ils ne reçoivent aucun financement du ministère des Transports ou du gouvernement du Canada. Ils génèrent leurs propres revenus grâce au péage et à la location. On ne leur alloue pas d'argent. Ils ont leur propre budget qu'ils gèrent avec les fonds qu'ils génèrent.

Ils reçoivent des fonds d'immobilisations. Je crois que, en 2014-2015, la Société des ponts fédéraux se verra accorder 21 millions de dollars pour contribuer au financement du nouveau pont du chenal du Nord qui vient d'ouvrir, mais pour lequel il reste encore des travaux de démolition et de construction à effectuer. La société continue de recevoir du financement pour rénover la plaza au pont des Mille-Îles dans le cadre du programme Par-delà la frontière.

Le sénateur Wells : Je vais maintenant m'adresser à Mme Pirie. C'est vous qui avez la plus grosse bourse. Comment les décisions relatives aux décaissements sont-elles prises? Sont-elles fondées sur les évaluations structurelles et techniques effectuées en fonction d'un calendrier précis? Pourriez-vous, s'il vous plaît, expliquer comment vous procédez?

Mme Pirie : Nous avons des inspections annuelles exhaustives et moins exhaustives. Nous préparons également des plans de gestion des ouvrages techniques pour chacun de nos actifs. Ils permettent d'établir deux choses : les coûts d'exploitation et d'entretien, qui s'élèvent à environ 30 millions de dollars par année dans notre ministère pour nos ponts, ce qui permettra également de déterminer les coûts d'immobilisations.

The figures I gave earlier in my opening statement, which will total the $366 million, are for capital projects only. That would not include the approximate $30 per year on O and M for our structures.

Senator Wells: Right. I'm struck, and maybe some of my colleagues are as well, by the number of bridges that are controlled under this federal and international bridge discussion we're having.

You mentioned culverts. I am trying to get an idea of the lowest form of bridge. Is it pavement over a culvert? Is that a bridge?

Ms. Pirie: What we define in our department is that anything over three metres is considered to be a bridge. There are culverts that are over three metres, so we would consider that a bridge.

Senator Wells: All right.

Ms. Pirie: And then there's a differentiation between a minor and a major bridge. A major bridge is one where it forms part of a provincial or major highway, or a major thoroughfare.

Senator Wells: Right, okay. Mr. Annunziata, it seems to be a well-run operation. You have over $100 million in reserve for repairs, maintenance upgrades. You have a 10-member board, five Americans, five Canadians. What happened that made 62 people try to vote to have it dissolved, and zero on that side wanting to continue it?

Mr. Annunziata: I have my own opinions about New York state politics, but beyond the obvious reason, there's a significant piece of infrastructure in that corridor, in western New York and southern Ontario. The belief is that the state of New York wanted sole control of that asset. They made an attempt in the past, in 1955, to seek control of that asset and dissolve the governance structure that existed.

That issue was resolved by Prime Minister Lester Pearson. This time it didn't have to go to the Prime Minister, but the ambassador stepped in to negotiate an understanding. The fact that we have $100 million in reserves was a natural attraction for New York given the fact they're having some troubles funding a lot of their internal infrastructure.

Senator Wells: You may not know, but was part of the deal to have that bill vetoed an increase in expenditures from your reserve on the American side? I think you mentioned $28 million for customs and additional roads or feeder roads?

Mr. Annunziata: Actually, the board had already unanimously approved $168 million in capital funding prior to this legislation being introduced. There was a lot of political motivation around it. In the end, there was no difference in the commitments from a capital perspective. The only thing that was agreed upon was that

Les sommes que j'ai mentionnées plus tôt dans ma déclaration liminaire, qui totaliseront 366 millions de dollars, sont réservées uniquement pour des projets d'immobilisations. Cela n'inclut pas les quelque 30 millions de dollars par année pour l'exploitation et l'entretien de nos structures.

Le sénateur Wells : D'accord. Je suis étonné, et certains de mes collègues le sont peut-être aussi, du nombre de ponts qui sont visés par cette discussion sur les ponts fédéraux et internationaux que nous tenons à l'heure actuelle.

Vous avez mentionné les ponceaux. J'essaie de me faire une idée du pont le plus bas. Un ponceau est-il pavé? Est-ce un pont?

Mme Pirie : D'après les définitions établies dans notre ministère, toute structure de plus de trois mètres est considérée comme étant un pont. Les ponceaux mesurant plus de trois mètres sont considérés comme étant des ponts.

Le sénateur Wells : D'accord.

Mme Pirie : Il y a aussi une distinction à faire entre un petit et un grand pont. Les ponts de grande taille sont sur des autoroutes provinciales ou des artères importantes.

Le sénateur Wells : D'accord. Monsieur Annunziata, cela semble être bien géré. Vous avez plus de 100 millions de dollars en réserve pour les réparations et les mises à niveau. Vous avez un conseil composé de 10 membres, à savoir de cinq Américains et de cinq Canadiens. Qu'est-il arrivé pour que 62 personnes votent en faveur de son démantèlement et que personne ne vote pour qu'il soit maintenu?

M. Annunziata : J'ai mes opinions personnelles concernant la politique de l'État de New York, mais mis à part la raison évidente, il y a une structure importante dans ce corridor, dans l'ouest de l'État de New York et au sud de l'Ontario. On pense que l'État de New York voulait contrôler seul cet actif. Les autorités de l'État de New York ont essayé en 1955 de prendre le contrôle de cet actif et de dissoudre la structure de gouvernance en place.

Ce problème a été résolu par le premier ministre Lester Pearson. Cette fois-ci, le premier ministre n'a pas eu à s'en mêler, mais l'ambassadeur est intervenu pour négocier une entente. Nos fonds de 100 millions de dollars en réserve étaient naturellement attrayants pour l'État de New York, étant donné qu'il avait du mal à financer bon nombre de ces infrastructures internes.

Le sénateur Wells : Vous ne le savez peut-être pas, mais avait-on convenu que ce projet de loi s'oppose à une hausse des dépenses issues de notre réserve du côté américain? Je pense que vous avez mentionné des dépenses de 28 millions de dollars pour les douanes, des routes additionnelles ou des routes de desserte.

M. Annunziata : En fait, le conseil avait déjà approuvé à l'unanimité 168 millions de dollars en fonds d'immobilisations avant que ce projet de loi soit présenté. Les motivations politiques étaient nombreuses. Au bout du compte, il n'y avait aucune différence dans les engagements sur le plan des immobilisations.

there would be a dedicated commitment to continue to move forward, and the governor then chose to use that as an out and vetoed the bill.

The Chair: As a follow-up on the power play that went on, the 62-0 vote to try and do away with the authority and you had to bring in the governor, it was only a year ago.

Mr. Annunziata: That was a year ago.

The Chair: In June.

Mr. Annunziata: The governor denies having organized that, but, as you know, 62-0 is a pretty emphatic statement.

The Chair: It is.

Mr. Annunziata: In the end there were a lot of politics around it, and we enlisted the efforts of Foreign Affairs, who got the ambassador involved, and we were able to negotiate. What occurred is an understanding to continue with the current governance structure.

The Chair: My colleague was wondering whether Lester Pearson got his Nobel Peace Prize for the Peace Bridge and negotiating a peaceful treaty to that.

Now, our colleagues sitting on video conference are learning a lot as well, and I must say that the Canadian flag flying over your head, Mr. Smith, is very patriotic.

Mr. Smith: Thank you.

The Chair: You are another bridge authority not far away from the one we have just been discussing. Have you seen any similar type of expression of unhappiness by the New York state legislators?

Mr. Smith: No we have not. We have been getting along fine. Our positions are made in the best interests of the Niagara Falls Bridge Commission by all eight of our commissioners.

The Chair: Is there something the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority could learn from your commission that would help things go a little more smoothly? Do you talk to one another on a regular basis?

Mr. Smith: Yes, we do. Our general managers get along very well and they're at a number of conferences together. The general managers for the day-to-day operations — Mr. Rienas, who is there with you, and Mr. Holloway, who is here — both operate each bridge situation, and they talk daily.

The Chair: Is there anything you can help this committee with? We may be able to help in solving this situation. To have an understanding from the U.S. governor — and that's the legal basis for your continued existence — seems a little bit tenuous. Maybe we could help out if we understood this a little more thoroughly.

On avait convenu cependant de s'engager fermement à continuer à aller de l'avant, et le gouverneur a décidé d'utiliser cet engagement comme porte de sortie et d'opposer son veto au projet de loi.

Le président : Dans la foulée du jeu de puissance, rappelons-nous le vote de 62 voix contre zéro, il y a à peine un an, pour essayer d'éliminer l'administration, ce qui a valu l'intervention du gouverneur.

M. Annunziata : C'était il y a un an.

Le président : En juin.

M. Annunziata : Le gouverneur nie d'avoir manigancé cela, mais comme vous le savez, un vote de 62 contre 0 constitue une déclaration assez catégorique.

Le président : En effet.

M. Annunziata : À la fin, il y avait beaucoup de tractations politiques à ce sujet, et nous avons sollicité l'aide du ministère des Affaires étrangères, qui a demandé à l'ambassadeur d'intervenir. Nous avons alors pu négocier. On a ensuite convenu de maintenir en place la structure de gouvernance.

Le président : Mon collègue se demandait si Lester Pearson a reçu le prix Nobel de la paix pour le pont Peace et ses négociations en vue de conclure un traité pacifique.

Nos collègues qui se joignent à nous par vidéoconférence apprennent beaucoup de choses également, et je dois dire que le drapeau canadien qui flotte au-dessus de votre tête, monsieur Smith, est très patriotique.

M. Smith : Merci.

Le président : Vous êtes une autre administration de pont qui n'est pas très loin de celle dont on vient de discuter. Avez-vous constaté le même type de mécontentement chez les législateurs de l'État de New York?

M. Smith : Non. Nous nous entendons bien. Les décisions sont prises dans l'intérêt de la Commission du pont de Niagara Falls par nos huit commissaires.

Le président : La Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority peut-elle apprendre quelque chose de votre commission qui pourrait contribuer à ce que tout se déroule plus rondement? Communiquez-vous régulièrement?

M. Smith : Oui. Nos directeurs généraux s'entendent très bien et assistent à plusieurs conférences ensemble. Les directeurs généraux des opérations quotidiennes — M. Rienas, qui est avec vous, et M. Holloway, qui est ici — administrent les ponts et communiquent ensemble tous les jours.

Le président : Y a-t-il quoi que ce soit que vous pouvez faire pour aider le comité? Nous pouvons peut-être vous aider à résoudre cette situation. Obtenir l'approbation du gouverneur américain — et c'est le fondement juridique de votre survie — semble être un peu délicat. Nous pourrions peut-être vous aider si nous comprenions la situation un peu plus.

Mr. Annunziata: The existence is provided for in legislation as an international compact. We will exist anyway, through to 2020, by legislative authority. We also have bonding that takes us beyond 2020 into 2025, I believe, which will allow for our existence into that period of time. But the threat that comes from New York State, from this specific governor, is real. They continue to express it.

Now, as to whether they legally can do that, we're a product of a three-party agreement that involves New York State but also the U.S. Congress, the State Department, and the Government of Canada, so all three would have to agree to the dissolution of the authority for it to occur. No one party can terminate it. As I suggested before, it is a significant political scenario in New York. I think our friends in Niagara Falls are fortunate that they're not at the centre of it, and we deflect a lot of those issues as we're fairly prominent in the trade discussion and border discussion when it comes to New York and southern Ontario.

The Chair: Other senators may have a follow-up, but that's an interesting point, and we have both of you here.

Senator Gerstein: Thank you, witnesses, for appearing here today. Ms. Nakatsu, I need your help to understand a particular power grab in a request from Transport that is found in the Main Estimates, particularly the second-last paragraph. I will quote because it's three relatively brief lines.

> Planned spending in the grants and contributions vote is expected to increase as a result of changes in cash flows . . .

I think I understand that.

> The changes in planned spending were due to the reprofile of funds . . .

The final statement was:

> This allowed Transport Canada to better match planned spending to project requirements.

Could you give the committee some idea as to the quantum of reprofiling that took place over the last few years, and to what extent is it a change from year to year and from capital funds to operating or vice versa?

I should indicate that reprofiling has been an ongoing education program for me since I have been on this committee and anything you can do to help would be greatly appreciated.

Ms. Nakatsu: I'm sorry to disappoint. I don't think I can respond to that question. I don't know what was happening with the granting contributions program.

Senator Gerstein: That was certainly a direct response to the question.

M. Annunziata : L'existence du conseil est prévue dans la loi comme étant un pacte international. Nous continuerons d'exister jusqu'en 2020 en vertu de la loi. Nous avons également une caution prévoyant notre maintien en place jusqu'en 2025, je crois. La menace provenant de l'État de New York, de ce gouverneur plus particulièrement, est réelle. Ils continuent d'exprimer leur volonté d'abolir le conseil.

Quant à savoir s'ils peuvent y parvenir sur le plan légal, nous sommes le fruit d'une entente tripartite entre l'État de New York et le Congrès américain, le département d'État et le gouvernement du Canada. Les trois parties doivent donc approuver la dissolution. Aucune partie ne peut le faire seule. Comme je l'ai déjà dit, c'est un scénario politique important à New York. Je pense que nos amis à Niagara Falls sont chanceux de ne pas être au centre de ce scénario, et nous esquivons un grand nombre de ces problèmes puisque nous jouons un rôle assez important dans les discussions sur les échanges commerciaux et les frontières lorsqu'il est question de New York et du Sud de l'Ontario.

Le président : D'autres sénateurs voudront peut-être donner suite à ce que vous venez de dire, mais vous avez soulevé un point intéressant, et nous vous avons tous les deux parmi nous aujourd'hui.

Le sénateur Gerstein : Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui. Madame Nakatsu, j'ai besoin de votre aide pour comprendre une prise de pouvoir dans une demande de Transports Canada qui figure dans le Budget principal des dépenses, et plus particulièrement à l'avant-dernier paragraphe. Je vais le citer parce que ce n'est que quelques lignes.

> Les dépenses prévues à l'égard du crédit pour les subventions et les contributions devraient augmenter en raison des changements apportés au flux de trésorerie [...]

Je crois comprendre.

> Les changements dans les dépenses prévues sont attribuables au report de fonds [...]

La déclaration finale était la suivante :

> Cela a permis à Transports Canada de mieux harmoniser les dépenses prévues avec les besoins des projets.

Pourriez-vous nous donner une idée des montants qui ont été reportés au cours des dernières années, et dans quelle mesure ces reports changent d'année en année et passent des fonds d'immobilisations aux fonds d'exploitation ou vice versa?

Je signale que les reports de fonds représentent une source d'éducation permanente pour moi depuis que je siège au comité, et toute mesure que vous pouvez prendre pour nous aider sera grandement appréciée.

Mme Nakatsu : Je regrette de vous décevoir. Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question. J'ignore ce qui se passait avec le programme de subventions et de contributions.

Le sénateur Gerstein : Vous avez répondu directement à la question.

The Chair: You may wish for an undertaking on this instance.

Senator Gerstein: Could you provide us with something, some numbers of how the reprofiling has taken place since Budget 2012 that you refer to?

Ms. Nakatsu: Okay.

Senator Gerstein: This is specifically referenced on page 317 of the Main Estimates.

Ms. Nakatsu: Yes, I can do that.

Senator Gerstein: It would be helpful to me — I don't know about the rest of the committee — if we could have a better understanding of how these funds are moved around and the implications of it.

Ms. Nakatsu: Certainly, yes.

The Chair: It is at page 317 of the Main Estimates for Transport Canada. It is the next-to-the-last paragraph on that page. If you could tell us what that all means and give us some explanation from Transport Canada, that would be appreciated.

Ms. Nakatsu: We will do that.

[*Translation*]

Senator Bellemare: My question is addressed to all of you, and concerns the relationship between the governance authorities of major bridges, the local residents and the provincial governments.

Big bridges serve the local populations of large cities, and for the most part they are toll bridges. I imagine there are choices to make regarding construction, and the tolls to be imposed on local populations, which cause reactions.

Do you have to manage the reactions of the local residents? Do you take into account the provincial and municipal governments where the bridges are located? We know that the federal bridges located in Quebec generate all kinds of reactions from the local residents. Do you have any ideas to share about how to manage those reactions?

[*English*]

Ms. Nakatsu: I will start with the international bridges owned by the Federal Bridge Corporation. They determine the tolls on their own, so Transport Canada does not have a role in that one. They are expected to take into consideration local concerns. There's recognition that if you raise tolls too much, people aren't going to use your bridges. That sort of defeats the purpose of having the bridge, so they have to do the balancing act.

The other international bridges, I will let the others speak to. But Crown corporations set their own tolls, and Transport Canada does not have a role in that one.

Le président : Vous pourriez vouloir conclure une entente dans ce cas-ci.

Le sénateur Gerstein : Pourriez-vous nous fournir des chiffres sur la façon dont les fonds ont été reportés depuis le budget de 2012 que vous avez mentionné?

Mme Nakatsu : D'accord.

Le sénateur Gerstein : C'est plus précisément à la page 317 du Budget principal des dépenses.

Mme Nakatsu : Oui, je peux certainement vous fournir ces données.

Le sénateur Gerstein : Il serait utile pour moi — je ne sais pas ce qu'il en est du reste du comité — de mieux comprendre comment ces fonds sont transférés et les répercussions.

Mme Nakatsu : Certainement, oui.

Le président : C'est à la page 317 du Budget principal des dépenses pour Transports Canada. C'est à l'avant-dernier paragraphe de cette page. Si vous pouviez nous dire ce que tout cela signifie et nous fournir des explications de la part de Transports Canada, nous vous en serions reconnaissants.

Mme Nakatsu : Nous le ferons certainement.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à chacun de vous et concerne les relations entre les structures de gouvernance des ponts majeurs, les populations locales et les gouvernements provinciaux.

Les grands ponts s'inscrivent au sein des populations locales de grandes villes, et ce sont des ponts à péage pour la grande majorité. Dans un tel cas, j'imagine qu'il y a des choix à faire sur le plan de la construction et des tarifs à imposer aux populations locales, ce qui suscite des réactions.

Est-ce que vous devez gérer les réactions des populations locales? Est-ce que vous tenez compte des gouvernements provinciaux et des municipalités dans lesquelles s'intègrent les ponts? On sait que les ponts fédéraux situés au Québec suscitent toutes sortes de réactions de la part des populations locales. Auriez-vous des idées quant à la façon de réagir à ces réactions?

[*Traduction*]

Mme Nakatsu : Je vais commencer avec les ponts internationaux qui appartiennent à la Société des ponts fédéraux. Ils fixent le péage eux-mêmes. Transports Canada n'a donc aucun rôle à cet égard. On s'attend à ce qu'ils prennent en considération les préoccupations des localités. On reconnaît que si l'on augmente trop le péage, les gens n'emprunteront pas ces ponts. Cela va en quelque sorte à l'encontre d'avoir le pont, si bien qu'il faut établir un juste équilibre.

Je vais laisser les autres témoins parler des autres ponts internationaux. Cependant, les sociétés d'État fixent leur propre péage, et Transports Canada n'a aucun rôle à jouer à cet égard.

Mr. Caceres: For DFO's minor bridges, there are certain circumstances; even though most of them are in remote communities or remote locations, there are some that are near communities. In those cases where it may facilitate access to another location or another site, obviously the folks who are either operating the particular facility, whether it is a light station or any hatchery, would be talking with the community to allow for a certain access. There are certain instances where maybe the particular access road that we have to the facility may facilitate access somewhere else, so those discussions happen if needed. But again, most of the locations are remote, and it is usually only aimed to service the particular program.

Ms. Pirie: In Public Works and Government Services Canada, before we would undertake any significant project work we would develop a communications plan. So we would clearly have a stakeholder engagement plan, and depending on where the asset was in the community and the interest and what level of impact that would have, we have websites for the public to go to. We also have public information sessions where we describe the project and allow the public to ask questions. There's signage if it's a bridge and there's reduced traffic. We do proactively reach out to transit or to significant users of a particular piece of infrastructure. We always focus very heavily on our communications and stakeholder engagement.

Mr. Annunziata: I'd like to thank the senator for that question. It's a very good question. I don't come from government, so I think it's important that you do get a perspective from the community, because the community can be very active specific to environmental review and design review. You have to engage the community on both those fronts.

The other thing that is important is the context between the design and the build cost against the toll or the fee to use it. I can tell you from experience that when we were going through the design and build of the matching or twin-span bridge, we were looking at the Peace Bridge, and that the scope crept to the point where it became a $600-million build. To add context to that, even though they wanted a signature span, the cost to fund such a bridge would require raising tolls to about $10 to $12 a crossing — a very significant discussion, generating that discussion for alignment on the structure and the cost to use it.

Lew Holloway, General Manager, Niagara Falls Bridge Commission: The Niagara Falls Bridge Commission is very conscious of the impact of tolls and we work hard to keep our tolls to the lowest level possible. We have the second-lowest tolls on the international crossing between New York and Ontario, and Ontario and Michigan, second only to the Peace Bridge, and that refers to cars. As far as trucks are concerned, we have the lowest tolls.

M. Caceres : Pour les petits ponts du MPO, il y a certaines circonstances en jeu. Même si la plupart d'entre eux sont situés dans des collectivités éloignées, certains sont dans des collectivités plus près. Dans ces cas-là, où le pont facilite l'accès à un autre emplacement ou site, les gens qui exploitent la structure, que ce soit un phare ou une écloserie, discuteraient avec les membres de la collectivité pour assurer un certain accès. Il y a des cas où la route d'accès vers l'installation peut faciliter l'accès à un autre emplacement, alors ces discussions ont lieu, au besoin. Mais là encore, la plupart sont situés dans des endroits éloignés, et c'est généralement seulement pour desservir le programme particulier.

Mme Pirie : À Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, avant d'entreprendre des projets d'envergure, nous élaborerions un plan de communications. Nous aurions clairement un plan de mobilisation des intervenants, et en fonction de l'endroit où l'actif était situé dans la collectivité, l'intérêt qu'on y porte et l'incidence qu'elle aurait, nous avons des sites web que le public peut consulter. Nous tenons également des séances d'information du public où nous décrivons le projet et permettons aux membres du public de poser des questions. Si c'est un pont et que la circulation est réduite, nous plaçons des panneaux. Nous communiquons de manière proactive avec les usagers du transport en commun ou les grands utilisateurs d'une infrastructure donnée. Nous mettons toujours beaucoup l'accent sur nos communications et la participation des intervenants.

M. Annunziata : J'aimerais remercier la sénatrice d'avoir posé cette excellente question. Je ne viens pas du secteur public, alors je crois qu'il est important que vous obteniez le point de vue de la collectivité, parce que la collectivité peut jouer un rôle très actif dans l'examen environnemental et la revue de conception. Il faut mobiliser la collectivité sur ces deux fronts.

L'autre aspect important, c'est le contexte des coûts de conception et de construction par rapport aux droits de péage ou aux frais d'usage. Je peux vous parler en toute connaissance de cause, car dans le cadre de la conception et de la construction du pont double, lorsque nous avons examiné le pont Peace, la portée des travaux s'est élargie, si bien que nous nous sommes retrouvés avec un projet de construction d'une valeur de 600 millions de dollars. Pour mettre cela en contexte, même si on voulait une travée symbolique, le coût pour financer un tel pont aurait nécessité une augmentation des droits de péage, à raison d'environ 10 à 12 $ par passage. Ce point a suscité une discussion très importante sur la concordance entre la structure et le coût d'usage.

Lew Holloway, directeur général, Niagara Falls Bridge Commission : La Niagara Falls Bridge Commission est très consciente de l'impact des droits de péage, et nous travaillons fort pour les garder au niveau le plus bas possible. En fait, nos tarifs arrivent au deuxième rang, juste derrière le pont Peace, parmi les droits de péage les plus bas pour les passages internationaux entre New York et l'Ontario, et entre l'Ontario et le Michigan — et je parle là des tarifs pour les voitures. En ce qui concerne les camions, nous exigeons les tarifs les plus bas.

We work also in collaboration with our municipalities — both Niagara Falls, Canada, and Niagara Falls, New York, and Lewiston and Queenston — to keep them informed. We have excellent relationships with all, and we receive very few complaints.

Senator Bellemare: Mr. Holloway, what is the toll, actually? You said it is the lowest. What is it?

Mr. Holloway: The second lowest. Our toll for cars is $3.50 return. That's both ways, so it is $3.50 in total to cross. That's U.S., and $3.75 in Canadian funds. Our truck tolls are about $21 —

Senator Bellemare: So what I understand is that there's actually no official structure to build links with the communities, but it is a communications program and you do it when it is needed. Am I correct?

Mr. Holloway: Yes, that is correct. I have been at this for quite a while, and what I have learned is that good governance trumps everything, which means that if you have good governance, then everything flows smoother.

Ms. Lévesque: I can offer some information on the Detroit River International Crossing and its relations with the communities.

The relationship with the communities is in three phases, from our perspective, one during the environmental assessment phase, which was really extensive. It took many years for partnership of the Province of Ontario, the Government of Canada, the State of Michigan and the municipalities to consult with the community. I believe there were more than a hundred meetings during the environmental assessment phase on both sides, if you count the meetings on both sides of the project. So that was the first phase, which was concluded in 2009.

The second phase is about to begin. The Windsor-Detroit Bridge Authority, which is a Canadian Crown corporation that is currently standing up and taking over this project to build it, is going to enter into some level of community involvement in order to make sure that the locals are aware of the project, where it is going to be and what it will entail.

The third phase will be entered into when we have a proponent, a successful bidder. The bidder will take on a lot of the community relations as part of its responsibilities, within the contract that will be signed. That is what is expected currently.

Senator L. Smith: Looking at the notes I scribbled down, in terms of the Peace River Bridge Authority, in 1934 the authority was set up. The bridge is how old? Because in both cases, when I look at the Niagara Falls Bridge Commission, 1938, these are older bridges: Rainbow Bridge, 1941; Whirlpool Bridge, 1897; Lewiston-Queenston, 1962.

Nous collaborons également avec les municipalités — Niagara Falls, au Canada, et Niagara Falls, à New York, ainsi que Lewiston et Queenston — pour les tenir informées. Nous avons d'excellentes relations avec toutes les municipalités, et nous recevons très peu de plaintes.

La sénatrice Bellemare : Monsieur Holloway, quel est au juste le montant des droits de péage? Vous avez dit qu'ils sont les plus bas. Combien coûtent-ils?

M. Holloway : Ils arrivent au deuxième rang des droits de péage les plus bas. Dans le cas des voitures, nous exigeons 3,50 $ aller-retour. Il en coûte donc un total de 3,50 $ pour le passage. C'est le prix aux États-Unis, et cela revient à 3,75 $ en dollars canadiens. Pour ce qui est des camions, nous percevons environ 21 $...

La sénatrice Bellemare : Donc, d'après ce que je comprends, il n'y a pas de structure officielle pour établir des liens avec les collectivités, mais il existe un programme de communications, que vous mettez en œuvre au besoin. Est-ce exact?

M. Holloway : Oui, c'est exact. Je travaille dans ce domaine depuis un certain temps, et j'ai appris qu'une bonne gouvernance a préséance sur tout. Autrement dit, si on a une bonne gouvernance, alors tout se déroule sans difficulté.

Mme Lévesque : Je peux vous donner quelques renseignements sur le passage international de la rivière Detroit et ses relations avec les collectivités.

À notre avis, la relation avec les collectivités se fait en trois phases. Il y a d'abord eu la phase d'évaluation environnementale, qui a été un exercice de très grande envergure. Il a fallu de nombreuses années pour consulter les collectivités dans le cadre du partenariat entre la province de l'Ontario, le gouvernement du Canada, l'État du Michigan et les municipalités. Je crois qu'on a tenu plus d'une centaine de réunions, des deux côtés de la frontière, durant la phase d'évaluation environnementale. Il s'agissait donc de la première phase, laquelle a pris fin en 2009.

La deuxième phase est sur le point de commencer. L'Administration du pont Windsor-Detroit, une société d'État canadienne qui prend en main le projet de construction, s'adonnera à certaines activités de mobilisation communautaire pour s'assurer que les gens du coin sont au courant du projet, de son emplacement et de ses répercussions.

Enfin, la troisième phase débutera lorsque nous aurons trouvé un promoteur, c'est-à-dire un adjudicataire. Parmi ses responsabilités, le soumissionnaire devra accomplir un grand nombre d'activités de relations communautaires, conformément au contrat qui sera signé. C'est ce qui est prévu pour l'instant.

Le sénateur L. Smith : Si je regarde mes notes, l'administration du pont Peace a été créée en 1934. Le pont date de quelle année? Parce que, dans les deux cas, on parle de vieux ponts : la Niagara Falls Bridge Commission a été créée en 1938; le pont Rainbow, en 1941; le pont Whirlpool, en 1897; le pont Lewiston-Queenston, en 1962.

For both groups: In terms of your experience managing older infrastructure and the infrastructure costs, could you give us an idea of how much capital you have required to keep those bridges functioning at a high level?

What is your experience, from both the groups, in terms of the maintenance and how you balance that with your revenue generation? You have $105 million in capital, but how do you manage all of that with older structures? I am thinking of the newer structure in the area where I live in Montreal, which was built in the early 1960s and suddenly was falling apart in the 1990s and 2000s, and so how do you look at managing older structures? When you look at newer structures, are there any best practices, advice, any information that you could give to this committee?

Mr. Annunziata: I will start out and then turn it over to the general manager who deals with the operational purpose. I can tell you, as a board, how we approach and how we look at the structure. Our bridge was built in 1927, so it is 87 years old, and it has the original deck. For you to understand what that means, it is probably the oldest deck of its kind in North America that still exists. Really, we have a deck replacement capital plan for that, but the essence of that really lies in the fact that we have a very firm commitment on inspection and maintenance.

We continue to make that a priority at the bridge to make sure that the bridge doesn't fall into disrepair because, as we are a single asset authority, our prime purpose is to have that bridge function and stay open. So we want to avoid blowouts or lane closures to do repairs because that disrupts traffic and slows down commerce.

We spent pretty significant effort to do that, and I will turn it over to the general manager to relate what the actual costs of that are.

Ron Rienas, General Manager, Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority: Our actual annual maintenance costs are relatively high for a structure that's 1.1 kilometres long. But by spending money on maintenance, we are able to spend less on capital. As the vice-chair indicated, it is still the original deck, and we have a $72-million capital plan component to replace that deck, but we're on that bridge deck every day. We have a dedicated maintenance staff, and we crack-seal with special epoxy any time there's a crack that appears on the concrete deck. We have a very aggressive joint replacement program. We blow out the joints every day. We wash the underside of the bridge from pigeon droppings so it doesn't corrode into the steel. By spending money on maintenance every year, very aggressively, we still have an 87-year-old structure that every year gets a satisfactory rating because it is in such good condition, given the maintenance that

Ma question s'adresse aux deux groupes : d'après votre expérience de gestion d'anciennes infrastructures et au regard de vos coûts d'infrastructure, pourriez-vous nous donner une idée du montant d'argent dont vous avez eu besoin pour assurer le fonctionnement de ces ponts à un niveau élevé?

Toujours en ce qui concerne les deux groupes, quelle est votre expérience en matière d'entretien et comment conciliez-vous les dépenses en entretien avec la production de revenus? Vous avez des dépenses en immobilisations de 105 millions de dollars, mais comment faites-vous pour gérer le tout, sachant qu'il s'agit de vieilles structures? Je pense à la structure un peu moins vieille qui existe dans la région où je vis, à Montréal; elle a été bâtie au début des années 1960, mais elle est tombée en ruine dès les années 1990 et 2000. Alors, comment vous y prenez-vous pour gérer des structures plus anciennes? Relativement aux structures plus récentes, y a-t-il des pratiques exemplaires, des conseils, des renseignements dont vous pourriez faire part au comité?

M. Annunziata : Je vais commencer, puis je vais céder la parole au directeur général qui s'occupe de l'aspect opérationnel. Je peux vous dire comment notre conseil aborde et envisage la structure. Notre pont a été construit en 1927; il est donc vieux de 87 ans, et le tablier d'origine est encore en place. Concrètement, cela signifie qu'il s'agit probablement du plus vieux tablier de ce genre encore en existence en Amérique du Nord. À vrai dire, nous avons un plan d'immobilisations qui prévoit le remplacement du tablier, mais cela tient surtout à notre engagement très ferme à l'égard de l'inspection et de l'entretien.

Nous continuons d'en faire une priorité pour empêcher que le pont ne tombe en ruine. Après tout, comme notre administration s'occupe d'un seul élément d'actif, notre objectif principal est d'assurer le bon fonctionnement et l'ouverture du pont. Nous voulons donc éviter les ruptures ou les fermetures de voies causées par les travaux de réfection, parce que cela perturbe la circulation et ralentit le commerce.

Nous avons déployé des efforts considérables pour y arriver. Sur ce, je cède la parole au directeur général pour qu'il vous parle des coûts réels.

Ron Rienas, directeur général, Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority : Nos coûts d'entretien annuels sont relativement élevés pour une structure de 1,1 kilomètre de long. Mais en dépensant de l'argent pour l'entretien, nous sommes en mesure de réduire nos dépenses en immobilisations. Comme le vice-président l'a dit, le tablier d'origine est encore là. D'ailleurs, nous avons prévu de le remplacer dans le cadre d'un plan d'immobilisations de 72 millions de dollars, mais sachez que nous vérifions la structure du pont tous les jours. Nous avons un personnel d'entretien dévoué. Chaque fois que nous repérons une fissure sur le tablier en béton, nous la scellons au moyen d'une résine époxyde spéciale. Nous avons un programme très rigoureux de remplacement de joints. Nous vidons les joints tous les jours. Nous enlevons les fientes de pigeon qui recouvrent le dessous du pont pour empêcher la corrosion de l'acier. Bref, chaque année,

we put into it. Spending the maintenance dollars is not as sexy as building a new bridge, but it is very cost-effective to spend money on maintenance as opposed to on capital.

Senator L. Smith: Your total revenue, if I understand correctly, was $33 million. Are the repairs $27 million, or is that the cost to run the building?

Mr. Rienas: No, that's the total cost of everything.

Senator L. Smith: How much do you spend annually on maintenance?

Mr. Rienas: Depending how you factor it, if we have a specific maintenance item, but on average probably about $2.5 million or $3 million a year just on maintenance on a 1.1-kilometre long bridge.

Senator L. Smith: You mentioned that a new deck is $72 million?

Mr. Rienas: Yes, $72 million; correct.

Senator L. Smith: How about the fellows from the Niagara Falls Bridge Commission? Do you have words of wisdom?

Mr. Holloway: The Niagara Falls Bridge Commission takes a very similar approach to the Peace Bridge. We have our three bridges inspected annually by Hardesty & Hanover, an international bridge inspection company. When we get those reports, we address their recommendations quickly.

As Mr. Rienas said, maintenance is the key to maintaining the infrastructure. As you look at our Whirlpool Bridge built in 1897, that bridge is in excellent condition. We spent $25 million in maintenance on it about three years ago, revitalizing, repainting. On average, it varies depending on the year. For example, in 2009 we spent $32 million on bridge infrastructure maintenance and $40 million in 2010, and we average, other than that, about $5 million or $10 million a year in capital projects related to our bridges.

As Mr. Rienas said, it is far cheaper to keep your bridges maintained to very high standards than to have to rebuild or replace the bridge at some time in the future.

Senator L. Smith: Between the two groups, if you had to outline the keys to the success of your operations, what would you say the three keys of success would be? Why are your two operations appearing to function so well?

nous dépensons très activement des sommes considérables pour l'entretien. Le résultat est là : une structure qui, malgré ses 87 ans, obtient chaque année une note satisfaisante parce qu'elle est en si bon état, grâce à nos efforts en matière d'entretien. Dépenser de l'argent pour l'entretien n'est pas aussi attrayant que construire un nouveau pont, mais c'est très rentable par rapport aux dépenses en immobilisations.

Le sénateur L. Smith : Si je comprends bien, vos revenus totaux étaient de 33 millions de dollars. Le coût des travaux de réfection s'élève-t-il à 27 millions de dollars, ou s'agit-il plutôt du coût d'exploitation de l'ouvrage?

M. Rienas : Non, c'est le coût total pour l'ensemble des activités.

Le sénateur L. Smith : Combien dépensez-vous annuellement pour l'entretien?

M. Rienas : Cela dépend du calcul, selon qu'il existe un poste d'entretien précis, mais en moyenne, nous dépensons environ 2,5 ou 3 millions de dollars, chaque année, rien que pour l'entretien d'un pont qui s'étend sur 1,1 kilomètre.

Le sénateur L. Smith : Vous avez dit que le coût d'un nouveau tablier s'élève à 72 millions de dollars?

M. Rienas : Oui, 72 millions de dollars; c'est exact.

Le sénateur L. Smith : Qu'en pensent les représentants de la Niagara Falls Bridge Commission? Avez-vous quelques conseils éclairés à nous donner?

M. Holloway : La Niagara Falls Bridge Commission adopte une approche très semblable à celle utilisée pour le pont Peace. Chaque année, nous faisons inspecter nos trois ponts par Hardesty & Hanover, une société internationale d'inspection de ponts. Lorsque nous obtenons ces rapports, nous ne tardons pas à donner suite aux recommandations.

Comme M. Rienas l'a dit, l'entretien est la clé pour maintenir l'infrastructure. Prenons le pont Whirlpool, construit en 1897; il s'agit d'un pont en excellente condition. Il y a environ trois ans, nous avons consacré 25 millions de dollars à l'entretien, notamment pour revitaliser et repeindre le pont. En moyenne, cela varie d'une année à l'autre. Par exemple, en 2009, nous avons dépensé 32 millions de dollars pour l'entretien de l'infrastructure des ponts et, en 2010, nous y avons consacré 40 millions de dollars; cela dit, notre moyenne est d'environ 5 ou 10 millions de dollars par année pour les projets d'immobilisations liés à nos ponts.

Comme M. Rienas l'a signalé, il coûte beaucoup moins cher d'entretenir les ponts selon des normes très élevées que de devoir les reconstruire ou les remplacer à un moment donné dans l'avenir.

Le sénateur L. Smith : Dans le cas des deux groupes, quelles seraient les trois clés du succès de vos activités? Pourquoi vos deux organisations semblent-elles obtenir de si bons résultats?

Mr. Rienas: Are you talking from an operational perspective or capital maintenance programming?

Senator L. Smith: I'm talking about the perspective of Mr. and Mrs. Taxpayer on the other side of the border who want to know the three reasons why you guys are successful. If there's a mixture of the two, then what are your top three reasons, prioritizing them, that you have a successful operation?

Mr. Rienas: I would say the commitment to providing a high level of service to the customers at the most reasonable cost possible, and what that means is not only keeping the bridge maintained well so we don't have to disrupt it by major capital works, but also looking at other revenue sources to keep the tolls low. The board has made a conscious decision to not have tolls be a disincentive to crossing the border. I can't think of three off the top of my head, but I think it is really a commitment to service at the best possible cost to the customer.

Mr. Annunziata: Just to quantify that a little bit better, maintenance is a significant contributor to that. I think conscious efforts to look at external revenues, as the general manager said, there are a lot of revenue opportunities that can be garnered through the international bridge crossing that will offset the cost significantly, like leasing revenues and things like that, that exist at the bridge that allow you to maintain a certain standard.

You want to avoid what we call avoidance. You do not want to get into large lane closures or capital repairs that people look at huge backups and see non-predictability of the bridge. Creating a bridge that is predictable in its crossing is fairly significant to maintaining confidence in that crossing.

Senator L. Smith: Thank you. Fellows, what about yourselves from Niagara Falls?

Mr. Holloway: I believe first of all it's a focus on mission and having a clear mission. For us, as we said, it's to facilitate moving traffic safely across our bridges cost-effectively. And then it's a focus on making sure that the bridges are extremely well maintained. So as was stated, you avoid as much as possible lane closures or major disruptions, and to do that keep your bridge well maintained and have a focus on maintenance. Third is having employees and a government structure that are dedicated to achieving the mission.

Senator L. Smith: This is the second time you mentioned it, so I will bring it up for both groups, but the board involvement and having a good board, could you give us just a little feedback on that success? You have given us the composition, but what makes the boards work in your two instances?

M. Rienas : Parlez-vous du point de vue opérationnel ou des programmes d'entretien des immobilisations?

Le sénateur L. Smith : Je parle du point de vue de M. et Mme Contribuable, de l'autre côté de la frontière, qui souhaitent connaître les trois raisons pour lesquelles vous remportez du succès. Si c'est une combinaison des deux options, alors quelles sont les trois principales raisons, par ordre de priorité, qui expliquent le succès de vos activités?

M. Rienas : Je dirais qu'il s'agit de l'engagement à fournir un niveau élevé de service aux clients au coût le plus raisonnable possible, et cela signifie qu'il faut non seulement bien entretenir le pont pour ne pas interrompre la circulation par d'importants travaux d'immobilisations, mais aussi trouver d'autres sources de revenus pour maintenir des droits de péage peu élevés. Le conseil a pris la décision délibérée de faire en sorte que les droits de péage ne dissuadent pas les gens de traverser la frontière. De mémoire, je n'arrive pas à penser à trois facteurs, mais je crois qu'il faut surtout un engagement à servir le client au meilleur coût possible.

M. Annunziata : Je renchéris. En effet, l'entretien est un facteur qui contribue nettement au succès. Je pense qu'il faut déployer des efforts conscients pour examiner les revenus externes, comme le directeur général l'a dit; le pont international présente beaucoup de possibilités de revenus qui, dans une grande mesure, viennent compenser les coûts. Songeons aux revenus de location et à d'autres sources de revenus qu'il est possible d'obtenir grâce au pont et qui permettent d'assurer une certaine norme.

Par ailleurs, il faut éviter l'évitement, comme on dit. Il n'est pas souhaitable de fermer de grandes voies ou d'effectuer des réparations liées aux immobilisations, car les gens considèrent les énormes files d'attente comme un signe d'imprévisibilité du pont. Il est assez important de créer un pont qui permet des passages prévisibles pour maintenir la confiance à l'égard de ce point de passage.

Le sénateur L. Smith : Merci. Qu'en pensent les représentants de Niagara Falls?

M. Holloway : Je crois qu'il faut d'abord mettre l'accent sur la mission, laquelle doit être claire. Pour nous, je le répète, il s'agit de faciliter la circulation sur nos ponts de façon sécuritaire et rentable. Ensuite, il faut s'assurer que les ponts sont extrêmement bien entretenus. Comme on l'a dit, il faut éviter le plus possible les fermetures de voies ou les interruptions majeures; pour ce faire, on doit garder le pont bien entretenu et se concentrer sur l'entretien. Enfin, il faut avoir une structure de gouvernance et des employés qui sont déterminés à atteindre cette mission.

Le sénateur L. Smith : C'est la deuxième fois que vous le mentionnez, alors je vais soulever la question pour les deux groupes. En ce qui concerne la participation des conseils et la bonne gouvernance, pouvez-vous nous dire quelques mots sur la réussite de ce point de vue là? Vous nous avez parlé de la composition de vos conseils, mais qu'est-ce qui contribue à leur fonctionnement dans les deux cas?

Mr. Annunziata: We spend a lot of time between the two boards. We do functions annually together as boards. I can say that the board's responsibility in knowing how to be board members is significant. Governance, as Mr. Holloway has suggested, is critical. The observation of that governance and the following of that governance and the enforcement of that governance are actually critical. Good governance will lead to a good fiduciary role with respect to board members and board members that don't see that their role as operational, leaving the operation specifically to the staff to do the function that they're supposed to do and then holding them accountable to that standard. That is absolutely critical.

Mr. Holloway: I keep repeating governance. If you have a board that is functioning, as the chair said, and their decisions are made in the best interests of the commission, then you get good governance. Of course, governance is directly — how shall I say it? It is dependent on the quality and the qualifications of the people who are appointed, and especially qualifications, and support the chair gets in that situation.

They set the policy, they set the overall direction, and they get good policy advice from management; but at the end of the day, the board members make the decision on the direction of the commission and the policies that will be implemented. If you have a good board and you have a good chair and the chair has the support of the board, then that's the first essential step to an efficient operating corporation.

Senator L. Smith: Just one point, if I may bring it up, to end. Mr. Annunziata brought up the importance of external revenues. If you remember, we had a witness in a couple of weeks ago from the Thousand Islands Bridge and we asked that question. Basically the feedback we received was, "Our job is to take care of the bridge."

It may be an important factor that we would send back a note to these folks saying that the external revenues that were brought up in terms of managing that, revenue building, marketing, community involvement, would be something they could spend a little more time on because they certainly told us in no uncertain terms that they just looked after the bridge. I thought that was an interesting comment.

The Chair: We have made note of that. We will follow up on that point, and the point that it's important to set a toll that doesn't discourage traffic but gives you enough revenue to do what has to be done, the need for a good board to help you come up with that, and good general managers.

M. Annunziata : Pour ce qui est des deux conseils, nous y consacrons beaucoup de temps et nous travaillons ensemble annuellement. Je peux dire que la responsabilité des membres du conseil est d'une grande importance pour savoir comment y siéger. La gouvernance, comme l'a suggéré M. Holloway, est cruciale. Il est essentiel de respecter et d'appliquer les règles qui s'y rattachent. La bonne gouvernance favorisera le rôle fiduciaire des membres du conseil, car les membres du conseil ne s'attendent pas à remplir un rôle de nature opérationnelle. Les tâches opérationnelles sont accomplies par le personnel qui est censé s'en occuper et qui doit ensuite en rendre compte selon cette norme. C'est tout à fait essentiel.

M. Holloway : Je reviens sans cesse à la notion de gouvernance. Si on a un conseil qui fonctionne, comme le président l'a dit, et que ses décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de la commission, on obtiendra une bonne gouvernance. Bien entendu, la gouvernance est directement... comment dirais-je? Elle dépend de la qualité et surtout des compétences des gens qui y sont nommés, ainsi que de l'appui que reçoit le président dans un tel contexte.

Les membres du conseil établissent les politiques, déterminent l'orientation générale et reçoivent des conseils stratégiques judicieux de la part de la direction; mais au bout du compte, ce sont eux qui décident de l'orientation que suivra la commission et des politiques qui seront mises en œuvre. Donc, la première étape essentielle pour assurer l'efficacité d'une société d'exploitation, c'est d'avoir un bon conseil d'administration et un bon président qui jouit de l'appui des membres du conseil.

Le sénateur L. Smith : J'aimerais faire valoir un dernier argument, si je peux me le permettre. M. Annunziata a évoqué l'importance des revenus externes. Si vous vous souvenez, il y a quelques semaines, nous avons reçu un témoin qui représentait le pont des Mille-Îles et nous lui avons posé la même question. Il nous a répondu, en gros, que leur travail est de prendre soin du pont.

Il serait important d'envoyer une note à ces gens pour leur recommander de s'intéresser davantage aux revenus externes liés à la gestion, aux activités génératrices de revenus, au marketing, à la participation communautaire, parce qu'ils nous ont clairement dit qu'ils s'occupaient uniquement du pont. J'ai trouvé que c'était là une observation intéressante.

Le président : Nous en prenons bonne note. Nous ferons le suivi de ce point, et nous transmettrons le message qu'il est important d'établir un péage qui ne décourage pas la circulation, mais qui génère assez de revenus pour faire ce qui s'impose et, à cette fin, qu'il est nécessaire d'avoir un bon conseil d'administration et de bons directeurs généraux.

[*Translation*]

Senator Chaput: My question will be brief and concerns the toll. A toll is set for all of the bridges. I assume that that toll is related to costs or expenses for the bridge. Are tolls reviewed periodically? If so, how is the increase determined when there is a review?

[*English*]

Mr. Annunziata: We are required to review them annually as a board because we have covenants and bond indenture that require us to satisfy our bondholders. Our bonding requirements require us to look at revenues and sustainable revenues and debt servicing and debt coverage. It is reviewed on a regular basis. We want to maintain a significant cushion relative to a debt coverage standard. That's why we've held the line on tolls. We are also sensitive to the economics of the local markets that are the predominant users of the bridge.

Taking those two things into consideration should always be important to do on a regular basis with the bridge tolls.

Senator Chaput: What is the definition of "on a regular basis"? Is it annually or every five years?

Mr. Annunziata: Annually. Every year.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are there any others?

[*English*]

Ms. Nakatsu: The Crown corporations like the Federal Bridge Corporation have to submit corporate plans annually. Parts of that is tolls, because that is their source of revenue to offset their costs. We need to make sure that the tolls cover their costs. They do that on an annual basis, but they also have agreements with their American partners. So they have to establish the tolls in line with where their American partners want to go or do not want to go, based on their local communities as well, so they have a bit of a balancing act. But they do it annually as well.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are the amounts you are saving allowing you to set funds aside for future repair or for the replacement of a bridge?

[*English*]

Mr. Annunziata: Yes, we have a significant reserve now built up as a result of our toll strategy. As well as the fact that we have the lowest tolls of any international bridge crossing, we have over $100 million in reserves. That also gives us significant bonding capacity, having a reserve like that. So we have bonding capacity

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma question sera brève et concerne le taux de péage. Un taux de péage est établi pour tous les ponts. Je présume que ce taux dépend des coûts ou des dépenses liés au pont. Y a-t-il une révision de ces tarifs à l'occasion? Le cas échéant, comment est établie cette hausse lorsqu'il y a révision?

[*Traduction*]

M. Annunziata : Nous sommes tenus de soumettre le conseil à un examen annuel, parce que nous avons des engagements et des actes de fiducie qui nous obligent à satisfaire nos créanciers obligataires. Aux termes de nos exigences de garantie, nous devons examiner les revenus, provisoires et durables, le service de la dette et la couverture des charges financières. Ces points sont examinés régulièrement. Nous voulons maintenir une marge de manœuvre importante par rapport à la norme de couverture des charges financières. C'est pourquoi nous avons fait preuve de retenue en ce qui concerne les droits de péage. Nous tenons également compte des particularités économiques des marchés locaux, c'est-à-dire des principaux utilisateurs du pont.

En ce qui concerne les péages, il est important d'examiner régulièrement ces deux aspects.

La sénatrice Chaput : Qu'entendez-vous par « régulièrement »? Vous parlez d'une fois par année, d'une fois tous les cinq ans?

M. Annunziata : Sur une base annuelle. Une fois par année.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Est-ce qu'il y en a d'autres?

[*Traduction*]

Mme Nakatsu : Les sociétés d'État comme la Société des ponts fédéraux doivent présenter des plans organisationnels tous les ans. Les péages font partie de ces plans, car ce sont eux qui leur fournissent l'argent nécessaire pour couvrir leurs dépenses. Nous devons veiller à ce que l'argent du péage arrive à couvrir les coûts. Les sociétés font cela sur une base annuelle, mais elles ont aussi des accords avec leurs partenaires américains. Il leur faut donc fixer les péages en fonction de l'orientation que ces partenaires veulent ou ne veulent pas prendre, et selon la situation des communautés desservies. Il s'agit donc un peu d'un travail d'équilibriste. Mais elles le font elles aussi chaque année.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Est-ce que les sommes d'argent que vous économisez vous permettent d'épargner en vue de réfections futures ou du remplacement d'un pont?

[*Traduction*]

M. Annunziata : Oui. Grâce à notre stratégie en matière de péage, nous disposons maintenant d'une réserve considérable. Outre le fait que nous avons les péages les plus bas de tous les ponts internationaux, nos réserves s'élèvent à 100 millions de dollars. Une telle réserve nous donne également une grande

in the $300 million to $400 million range. To construct a bridge with significant bonding capacity and significant reserves, we then are well positioned. If we have to build additional infrastructure or replace a bridge, we have the ability to do that.

[*Translation*]

Senator Chaput: Mr. Chair, would it be possible to obtain detailed information about the toll bridge rates? I would also like to know if some have managed to save sufficient funds for the retrofitting of a bridge.

The Chair: Do you have that information? Yes? Can you send it to us?

[*English*]

Mr. Annunziata: Absolutely. I probably have it in my car.

Senator Chaput: Thank you.

Mr. Smith: Mr. Chair, from Niagara Falls we put out a yearly Niagara Falls Bridge Commission annual review, which explains how the bridge operates and our tolls. Our tolls, again, are reviewed periodically throughout the year. We would be happy to send you last year's; this year's is not printed as yet.

Mr. Holloway will also add something.

Mr. Holloway: In answer to your first question, every year we prepare for our board's consideration a comprehensive business plan. In that business plan are 5- to 10-year projections. Those projections give the board guidance on whether or not we have to raise our tolls.

Obviously, it's difficult to predict revenues in some cases because you are actually predicting traffic, and traffic varies sometimes considerably. That's why we are consulting in every year. We set our tolls so that they generate an annual surplus. That surplus goes into reserves to maintain our bond coverage ratios so that we can maintain our A-plus rating from Standard & Poor's.

Basically, we set our tolls as low as we possibly can to cover our expenses and also to create a surplus so that that surplus goes into capital reserve for maintenance and possibly eventual replacement of the bridges. Currently, the Niagara Falls Bridge Commission has $70 million in reserves.

The Chair: I am sorry, I didn't hear you; $70 million in capital reserves?

Mr. Holloway: Correct.

capacité pour l'émission d'obligations. Notre capacité à ce titre est d'environ 300 à 400 millions de dollars. Avec ces importantes réserves et cette grande capacité d'émettre des obligations, nous sommes dans une excellente position pour construire un pont. Nous avons aussi la capacité de construire des infrastructures additionnelles ou de remplacer un pont qui devrait être remplacé.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Monsieur le président, serait-il possible d'obtenir des renseignements détaillés au sujet des taux de péage? J'aimerais également savoir si certains ont réussi à épargner suffisamment pour la réfection d'un pont.

Le président : Avez-vous cette information? Oui? Pouvez-vous nous la faire parvenir?

[*Traduction*]

M. Annunziata : Oui. Je l'ai probablement dans ma voiture.

La sénatrice Chaput : Merci.

M. Smith : Monsieur le président, à Niagara Falls, la Commission du pont de Niagara Falls procède tous les ans à son examen annuel, qui explique comment fonctionnent le pont et nos taux de péage. Nos taux de péage, je le répète, sont passés périodiquement en revue au cours de l'année. Nous serions heureux de vous faire parvenir ceux de l'an dernier. Ceux de cette année n'ont pas encore été imprimés.

M. Holloway souhaite aussi dire quelque chose.

M. Holloway : Pour répondre à votre première question, nous préparons chaque année un plan opérationnel exhaustif, lequel est examiné par notre conseil d'administration. Ce plan opérationnel comprend des projections pour les 5 à 10 prochaines années. Ces projections aident notre conseil à décider s'il doit augmenter les péages ou les laisser tels quels.

Évidemment, il est assez difficile de prévoir les recettes, car il s'agit en définitive de faire des prédictions sur la circulation. Or, la circulation fluctue parfois d'importante façon. Voilà pourquoi ces consultations se font sur une base annuelle. Nous fixons nos taux de péage afin de générer un surplus annuel. Ce surplus va dans des réserves, ce qui nous permet de préserver la portion de nos actifs qui s'appuie sur des obligations et de maintenir notre cote A plus auprès de Standard & Poor's.

En gros, nous fixons nos taux au plus bas, mais suffisamment haut pour couvrir nos dépenses et créer un surplus, surplus qui vient garnir notre réserve destinée à l'entretien et, le cas échéant, au remplacement des ponts. Les réserves actuelles de la Commission du pont de Niagara Falls s'élèvent à 70 millions de dollars.

Le président : Je m'excuse, je ne vous ai pas entendu; vous dites 70 millions de dollars de réserve en capitaux?

M. Holloway : C'est exact.

The Chair: Just as a follow-up to that, to clarify this for honourable senators, do each of the authorities have statutory authority to borrow against your assets, or do you have to come to Parliament for that?

Mr. Annunziata: No, we have statutory authority. We have effectively the authority; we typically go to the U.S. bond market because they have a preferred tax-exempt status in those because we qualify for tax-exempt status bonds. We typically go to that market. We are rated. We have an A rating in the bond market. We just went for bonding this past year and had some significant interest in underwriting our debt.

The Chair: That is Fort Erie-Buffalo?

Mr. Annunziata: Yes.

The Chair: What is the total amount of your accumulated debt?

Mr. Annunziata: Right now we have $28 million in outstanding bonds, and we're looking, with our long-term planning, to go back in 2018 for $30 million more to fund our capital extension fund.

The Chair: And Niagara Falls?

Mr. Holloway: For the Niagara Falls Bridge Commission, our enabling legislation was created by a joint resolution of the U.S. Congress. We were created by the U.S. Congress. We are licensed to operate in Ontario. About half our staff are Canadian; about half are American. Our offices are in Lewiston, New York. I am Canadian. On the question concerning the raising of funds, through our enabling legislation we are authorized to issue tax-exempt U.S. bonds. That's how we raise our capital. In fact, we just recently raised $35 million.

The Chair: Are you tax-exempt under the U.S. tax system or the Canadian tax system or both?

Mr. Holloway: Under the U.S. tax system.

The Chair: So all your investors in bonds are Americans, then?

Mr. Holloway: To a large degree, yes. In fact, the answer is yes.

The Chair: Your accumulated total outstanding debt?

Mr. Holloway: It's probably around $80 million or $90 million.

Le président : Juste aux fins de suivi et pour clarifier cet aspect pour mes collègues sénateurs, est-ce que chacune des entités responsables a l'autorisation légale d'emprunter en s'appuyant sur vos actifs, ou si vous êtes tenus de passer par le Parlement?

M. Annunziata : Non, nous avons l'autorisation légale d'agir. Nous avons bel et bien ce pouvoir. Nous avons habituellement recours au marché américain des obligations puisqu'il offre des obligations exemptes d'impôt et que nous sommes admissibles à ce type d'obligation. Nous avons habituellement recours à ce marché. Nous sommes cotés. Nous sommes cotés « A » sur le marché obligataire. Nous ne sommes passés à ce marché qu'au cours de la dernière année et l'idée d'appuyer notre dette sur des obligations a suscité pas mal d'intérêt.

Le président : Vous parlez de Fort Erie-Buffalo?

M. Annunziata : Oui.

Le président : À quoi votre dette cumulative se chiffre-t-elle?

M. Annunziata : Actuellement, nos obligations en circulation totalisent 28 millions de dollars. Avec notre planification à long terme, nous envisageons une nouvelle émission de 30 millions de dollars en 2018 pour assurer la prolongation de notre financement.

Le président : Et qu'en est-il de Niagara Falls?

M. Holloway : Pour la Commission du pont de Niagara Falls, notre loi habilitante a été créée par l'intermédiaire d'une résolution du Congrès américain. Nous avons été créés par le Congrès américain. Nous avons un permis qui nous permet d'opérer en Ontario. Environ la moitié de notre effectif se compose de Canadiens, et le reste, d'Américains. Nos bureaux sont à Lewiston, dans l'État de New York. Je suis canadien. En ce qui concerne la provenance du financement, notre loi habilitante nous autorise à émettre des obligations américaines exemptes d'impôt. C'est ainsi que nous amassons nos capitaux. En fait, nous venons tout juste de générer des fonds de 35 millions de dollars.

Le président : Cette exemption d'impôt s'applique-t-elle au système fiscal des États-Unis ou à celui du Canada, ou aux deux?

M. Holloway : Elle ne s'applique qu'au système fiscal des États-Unis.

Le président : Cela signifie donc que tous vos investisseurs sont américains. Est-ce le cas?

M. Holloway : La grande majorité l'est, oui. En fait, la réponse est oui.

Le président : Quel est le total de l'encours de votre dette?

M. Holloway : Probablement aux environs de 80 à 90 millions de dollars.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I want to come back to my question on non-conventional management. Your reply gave me the impression that you are going to award bridge management contracts to companies that are connected to your 70 employees.

First of all, I would like to know what you intend to do with the 70 employees. Are you going to offer them to those who will obtain the contract? Why? Would that be more effective than keeping them with the government?

There have been cases where companies maintained buildings for the government, and that was less than highly successful.

Secondly, when you say this, and I quote:

> All told, since 2008, the department has spent approximately $228 million in capital on its bridges. By the end of . . . in 2016-2017, the total investment . . .

In other words, you do not provide any information and this does not tell us how much you spend every year. I did the calculation from 2008 to 2016, and over eight years that takes us to $45 million in maintenance costs per year for an unknown number of bridges.

This gives us no indication of the amounts spent each year for bridge maintenance. It says that these are expenses "on capital spending for the bridges it owns."

I think we need an explanation on that paragraph. We would need the real figures. I do not know when you started. You say "since 2008," but one thing is certain, we cannot see the amount.

[*English*]

Just a word for my colleagues, I would like to remind some of you that some bridges built under the Romans are still in operation.

Ms. Pirie: Thank you for the question. I'll try to go through those in order and answer them.

Yes, it's true; we could look at alternate forms of delivery. That would be our goal of last resort. We are in the process of looking at divesting of these assets. We are in discussion with other levels of government or the provinces or municipalities. Only then, if we truly believe that they are not able to be divested, would we look at alternative forms of delivery.

This could mean grouping them under a contract or that a provincial government might operate and maintain these, along with their other hundreds or thousands of bridges in the province to achieve efficiencies.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je veux revenir à ma question sur la gestion non conventionnelle. De la façon dont vous avez répondu, j'ai eu l'impression que vous alliez octroyer des contrats de gestion de ponts à des firmes qui relèvent de vos 70 employés.

J'aimerais, tout d'abord, savoir ce que vous allez faire avec les 70 employés. Allez-vous les offrir à ceux qui vont obtenir le contrat? Pourquoi est-ce que ce serait plus efficace que de les garder au sein du gouvernement?

Il y a déjà eu des cas où des firmes entretenaient des bâtiments pour le compte du gouvernement, sans nécessairement obtenir un grand succès.

Deuxièmement, lorsque vous dites ceci, et je cite :

> En tout et pour tout, depuis 2008 le ministère aura dépensé 228 millions et, en 2016, le total des investissements dépassera...

Autrement dit, vous ne nous donnez aucune information, et cela ne nous indique pas quel est le montant qui est dépensé chaque année. J'ai fait le calcul de 2008 à 2016 et, sur huit ans, cela se monte environ à 45 millions de dollars en frais d'entretien par année pour je ne sais pas combien de ponts.

Cela ne nous donne aucune indication des montants dépensés chaque année pour l'entretien des ponts. On indique que ce sont des dépenses « en immobilisations pour les ponts dont il est propriétaire ».

Je pense qu'il nous faudrait une explication sur ce paragraphe. Nous aurions besoin des vrais chiffres. J'ignore où vous avez commencé. Vous dites « depuis 2008 », mais, chose certaine, on ne peut pas s'imaginer le montant.

[*Traduction*]

J'aimerais rappeler à mes distingués collègues que certains des ponts qu'ont bâtis les Romains sont encore utilisés.

Mme Pirie : Merci pour votre question. Je vais essayer d'y aller en ordre afin de répondre à tout.

Oui, il est vrai que nous pourrions envisager des solutions de rechange. C'est ce que nous ferions en dernier recours. Nous cherchons actuellement à diversifier ces actifs. Nous avons entamé des pourparlers avec d'autres ordres de gouvernement — nommément, les provinces et les municipalités. Ce n'est qu'au terme de ces échanges — si nous sommes convaincus qu'il est impossible de nous départir d'éléments d'actif — que nous envisagerons d'autres scénarios.

Cela pourrait signifier le regroupement de ces actifs sous la forme d'un marché. Ou qu'un gouvernement provincial en prenne une partie en charge et les entretienne pour réaliser des gains d'efficience, comme il le fait pour les centaines ou les milliers d'autres ponts qui sont sur son territoire.

We were talking about tolling earlier. We've done some preliminary studies on tolling to look at that. We have found that that would be more of a small subsidy and wouldn't cover the O and M, and certainly not the capital. We do not have international bridges of the size or magnitude that warrant tolling as achieving self-sufficiency.

When I spoke earlier of the $228 million or $336 million, that is capital information. Those are for major capital projects.

In 2008, our department had some 35 engineering assets that were managed individually by the regions, and because of certain accidents that had happened on Montreal bridges and in the United States, our department took it upon itself to create one organization in Public Works and Government Services Canada to oversee these engineering assets.

Our mandate is really office accommodation, so we were able to bring these 35 assets under one organization. At that time, because they were not the mandate of our department, there had not been funding, either O and M or capital, to keep them to a certain standard. We have sought funding, both with Budget 2008 and Budget 2011, to bring all of those structures up to health and safety standards, either through enhanced maintenance or rehabilitation. In some cases we are in the process of actually replacing bridges, for example the Des Allumettes Bridge between Ontario and Quebec is a total replacement project. The projects that are here locally in Ottawa, the three bridges that I spoke of earlier, are just rehabilitation projects.

I also said earlier that in terms of maintenance costs this unit spends about $27 million to $30 million a year in O and M costs. We believe that that total could go down because by the end of 2016-17 all of our assets, our bridges as well as all of our other engineering assets, will be what we call green risk rating and we will have mitigated and resolved the health and safety issues.

While it seems like a large infusion of capital that was as a result of perhaps some underfunding over previous decades, we will now be in a position where we are able to divest of our assets because they will meet health and safety standards and green risk rating.

Senator Hervieux-Payette: Specifically, on how many units will this amount of money be spent? How many structures?

Ms. Pirie: We have 10 bridge structures where this money will be distributed.

Senator Hervieux-Payette: How many bridges have you sold so far?

Nous parlions un peu plus tôt des droits de péage. Nous avons mené quelques études à ce sujet. Nous avons constaté que cela serait plutôt comme une petite subvention et que cela ne suffirait pas à couvrir les frais d'exploitation et d'entretien, et encore moins les immobilisations. Nous n'avons pas de ponts internationaux assez gros ou assez achalandés pour nous permettre d'être autosuffisants avec les seuls droits de péage.

Les 228 ou 336 millions de dollars dont j'ai parlé plus tôt concernent les immobilisations. Ces montants sont réservés aux projets d'immobilisations de grande envergure.

En 2008, notre ministère avait quelque 35 ouvrages techniques gérés individuellement et localement. Mais après les accidents qui se sont produits sur certains ponts de Montréal et aux États-Unis, notre ministère, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a créé un organisme pour superviser ces ouvrages techniques.

Notre mandat est de fournir des bureaux, ce qui nous a permis de regrouper la gestion de ces 35 ouvrages techniques en un seul organisme. À l'époque, comme ces biens ne relevaient pas de notre ministère, il n'y avait pas de financement — ni pour l'exploitation et l'entretien, ni pour les immobilisations — pour les garder conformes à une quelconque norme. Nous avons donc demandé du financement, tant dans le budget de 2008 que dans celui de 2011, afin de rendre toutes ces structures conformes aux normes de santé et de sécurité, soit en en améliorant l'entretien ou en les restaurant. Nous procédons actuellement au remplacement pur et simple de certains de ces ponts, comme c'est le cas pour le pont des Allumettes qui relie l'Ontario au Québec. Quant aux projets en cours à Ottawa — les trois ponts dont j'ai parlé plus tôt —, sont des projets de restauration.

J'ai aussi dit que cette unité dépensait de 27 à 30 millions de dollars par année au chapitre de l'exploitation et de l'entretien. Nous estimons toutefois que ce total pourrait diminuer étant donné qu'à la fin de 2016-2017, tous nos actifs, nos ponts ainsi que tous nos autres ouvrages techniques seront cotés « vert » sur le plan du risque et que nous serons parvenus à contenir ou à résoudre tous les problèmes en matière de santé et de sécurité.

Bien que ces sommes puissent sembler être un apport massif de capitaux — apport rendu nécessaire en raison, peut-être, d'un manque de financement s'étendant sur quelques décennies —, elles feront en sorte que nous pourrons nous départir de nos actifs lorsqu'ils auront été rendus conformes aux normes de santé et de sécurité et qu'ils auront obtenu la cote de risque « vert ».

La sénatrice Hervieux-Payette : De manière plus précise, sur combien d'unités, combien de structures dépenserez-vous cet argent?

Mme Pirie : L'argent sera réparti sur 10 ponts.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien de ponts avez-vous vendus jusqu'ici?

Ms. Pirie: There are about nine; five of them went to New Brunswick, international bridges, and there have been four or five others. I have a list if you're interested in those details.

Senator Hervieux-Payette: How much cash came to the federal government in selling these bridges?

Ms. Pirie: These bridges are unlike an office building at the corner of a downtown community. These bridges come with heavy operating and maintenance costs. Often it's just a transfer to another level of government, and often there is some formula that would have been worked out in order to transfer these that would pay for some minimal years of capital and O and M to transfer them to another jurisdiction.

Senator Hervieux-Payette: Do I understand that you in fact paid to sell these bridges, paid some money to help them cope with the new property?

Ms. Pirie: That's correct. As a result of that, we've been able to take these off the federal government's books and will have significant savings down the road because they and their associated risks are no longer on our books.

The Chair: Senator Mockler and I are quite interested in New Brunswick and the fact that these bridges may be going on the books of New Brunswick.

Senator L. Smith: There go your taxes, chair.

The Chair: The Saint Croix and St. John River crossings, I assume, because they're border rivers. New Brunswick is not in as good a position, let me put it that way, as might be the federal government to maintain bridges at border crossings.

Can you help me a bit on what bridges you're talking about in New Brunswick? Do they go to the provincial government or to a private consortium?

Ms. Pirie: I will provide you with a list. Five international bridges between New Brunswick and the U.S. were transferred in 1990 to New Brunswick.

The Chair: 1990?

Ms. Pirie: Yes.

The Chair: No wonder we're broke.

Ms. Pirie: There was also the Plaza Bridge in 1998 that went to the Regional Municipality of Ottawa-Carleton. There was the Perley Bridge in 1999 that went to the provinces of Quebec and Ontario. The Mackenzie King and Laurier Bridges were in 1996. They also went to the Regional Municipality of Ottawa-Carleton.

Then we transferred a portion of the Alaska Highway, the part that's in the Yukon, not in northern B.C., and some 26 bridges went with that.

Mme Pirie : Environ neuf; cinq d'entre eux — des ponts internationaux — ont été cédés au Nouveau-Brunswick, et il y en a eu quatre ou cinq de plus. Si cela vous intéresse, j'ai une liste qui porte précisément là-dessus.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien la vente de ces ponts a-t-elle rapporté au gouvernement fédéral?

Mme Pirie : Ces ponts ne peuvent pas se comparer à un immeuble de bureaux dans un secteur en demande. Ils viennent avec d'importants coûts d'exploitation et d'entretien. Bien souvent, il s'agit d'un simple transfert à un autre ordre de gouvernement. Au besoin, les transferts sont assortis d'une formule mise au point pour permettre à l'autorité récipiendaire de payer les coûts d'immobilisations et les frais d'exploitation et d'entretien durant un certain nombre d'années.

La sénatrice Hervieux-Payette : Si je comprends bien, vous avez payé pour vendre ces ponts, vous avez donné de l'argent à l'acquéreur pour l'aider à prendre soin de la nouvelle propriété?

Mme Pirie : C'est exact. Et grâce à cela, nous avons pu rayer ces actifs des livres du gouvernement fédéral. La suppression de nos livres de ces ouvrages et des risques qui leur sont associés nous permettra de réaliser des économies substantielles au cours des prochaines années.

Le président : Le sénateur Mockler et moi sommes très intéressés par ce qui se passe au Nouveau-Brunswick et par le fait que ces ponts puissent être transférés à la charge de cette province.

Le sénateur L. Smith : Voilà où vont vos impôts, monsieur le président.

Le président : Je présume qu'il s'agit des passages des fleuves Sainte-Croix et Saint-Jean, car ce sont des fleuves frontaliers. Le Nouveau-Brunswick n'est pas, disons, dans une aussi bonne position que le gouvernement fédéral pour entretenir les ponts aux passages frontaliers.

Pouvez-vous nous donner des précisions sur les ponts du Nouveau-Brunswick dont il est question? Sont-ils pris en charge par le gouvernement provincial ou par un consortium privé?

Mme Pirie : Je vais vous donner une liste. Cinq ponts internationaux reliant le Nouveau-Brunswick et les États-Unis ont été transférés au Nouveau-Brunswick en 1990.

Le président : 1990?

Mme Pirie : Oui.

Le président : Pas surprenant que nous soyons fauchés.

Mme Pirie : Il y a aussi le pont Plaza qui a été cédé à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, en 1998. Le pont Perley a été transféré aux provinces du Québec et de l'Ontario en 1999; les ponts Mackenzie King et Laurier ont également été cédés à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, en 1996.

Puis nous nous sommes départis d'un segment de la route de l'Alaska Highway — la partie qui est au Yukon, pas en Colombie-Britannique —, qui comprenait quelque 26 ponts.

The Chair: That's now part of Yukon's responsibility to maintain?

Ms. Pirie: That is correct.

Senator Hervieux-Payette: That's our money.

The Chair: Senator Mockler, I'm glad you are here.

Senator Mockler: Can you provide us with a list for the New Brunswick bridges and exactly where they are?

Ms. Pirie: Those five international bridges that were transferred?

Senator Mockler: Do you have the names of them or which communities?

Ms. Pirie: We had a consultant report, and I have a colleague in the room with me. I looked last night to see if we had a list of those five international bridges. If we can't provide you with that momentarily, we will certainly submit a list.

The Chair: Your colleague is approaching.

Ms. Pirie: Those international bridges are in Fosterville, Forest City, Milltown and Campobello Island.

The Chair: The one to Campobello Island is to the Roosevelt Campobello International Park. Surely the federal government would recognize that goes from Campobello to the United States.

Ms. Pirie: Those are the international bridges that went to New Brunswick. Public Works no longer has any international bridges. We have interprovincial but not international bridges.

The Chair: Thank you for that. Senator Mockler, do you have a follow up on that?

Senator Mockler: The witness has named three.

Ms. Pirie: Those were four: Fosterville, Forest City, Milltown and Campobello.

Senator Mockler: Where is the fifth one?

Ms. Pirie: I don't see that on this list.

The Chair: Baker Lake up in the north on the St. John River — I think we heard from someone else on that previously. Could you confirm that for us?

Ms. Pirie: Yes.

The Chair: Thank you. Our last intervenor this morning is Senator Rivard.

Le président : L'entretien de cette portion de la route appartient-il maintenant au gouvernement du Yukon?

Mme Pirie : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Ceci est notre argent.

Le président : Sénateur Mockler, je suis content que vous soyez là.

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous nous fournir une liste des ponts du Nouveau-Brunswick avec des indications précises sur la situation géographique de chacun d'eux?

Mme Pirie : Vous voulez parler de ces cinq ponts internationaux qui ont été transférés?

Le sénateur Mockler : Avez-vous leur nom ou le nom des collectivités dans lesquelles ils sont situés?

Mme Pirie : Nous avons le rapport d'un expert-conseil, et j'ai un collègue avec moi dans la pièce. J'ai fait des recherches hier soir afin de savoir si nous avons une liste de ces cinq ponts internationaux. Si nous ne pouvons pas vous donner cette liste sur-le-champ, soyez assuré que nous en préparerons une et que nous vous la ferons parvenir.

Le président : Votre collègue arrive.

Mme Pirie : Ces ponts internationaux sont ceux de Fosterville, de Forest City, de Milltown et de l'île Campobello.

Le président : Celui de l'île Campobello mène au parc international de Roosevelt-Campobello. Assurément, le gouvernement fédéral reconnaîtra que ce pont va de Campobello aux États-Unis.

Mme Pirie : Voilà pour les ponts internationaux cédés au Nouveau-Brunswick. Travaux publics n'a plus un seul pont international. Nous avons des ponts interprovinciaux, mais pas de ponts internationaux.

Le président : Merci pour cette information. Sénateur Mockler, souhaitez-vous ajouter quelque chose à cela?

Le sénateur Mockler : Notre témoin n'en a nommé que trois.

Mme Pirie : Il y en a quatre : Fosterville, Forest City, Milltown et Campobello.

Le sénateur Mockler : Où est le cinquième?

Mme Pirie : Je n'en vois pas d'autres sur cette liste.

Le président : Il y a celui du lac Baker, au nord, qui enjambe le fleuve Saint-Jean —, je crois que quelqu'un en a parlé plus tôt. Pouvez-vous vérifier cette information pour nous?

Mme Pirie : Oui.

Le président : Merci. Notre dernier intervenant de la matinée est le sénateur Rivard.

[*Translation*]

Senator Rivard: I would like to go back to the Champlain Bridge. Minister Lebel announced that the new bridge that will be built to replace the Champlain Bridge will have an operational life of 125 years. The current bridge was built at the same time as the St. Lawrence Seaway and is now approximately 70 years old. If I understand correctly, we have to replace the bridge because of its premature deterioration; the concrete is crumbling and the steel structure is rotting. We think that the premature deterioration is due to the massive use of sodium chloride, commonly called calcium.

In the 1950s, when the bridge was designed and built, the Lavalin company did the building; can it be said that the de-icing product was poorly assessed by the company at that time? In the fifties, there were winters just like today, and no one had foreseen that the use of sodium chloride in Montreal could lead to much more rapid deterioration. I am trying to figure out whether Lavalin was at fault when the bridge was designed in the beginning of the 1950s. Was this unpredictable, or was another type of de-icing product being used at that time rather than sodium chloride?

[*English*]

Mr. Rienas: From the Peace Bridge perspective, we have not used salt for years on the bridge. The reason for that is exactly as you have indicated. It relates to corrosion. Years ago, we used sand mixed with some salt but only so that the sand didn't clot together. For the last 10 years, we have used a liquid non-corrosive de-icer for precisely the reason you have indicated, to avoid corrosion on the bridge.

[*Translation*]

Senator Rivard: This leads me to my other question. I will not hide the fact that in the beginning of the meeting I was a little bit surprised by a comment made by one of my colleagues — and I have respect for all my colleagues — who said that she was not reassured to see that the SNC-Lavalin company was involved in bridge projects. I think that the SNC-Lavalin company is a crown jewel of Canadian engineering, and throughout the world for that matter, and everyone understands that the courts are dealing with certain accusations in the case of certain company executives. We will let the court do its work, but I think that the Lavalin company, with its tens of thousands of employees throughout the world, deserves more respect. So I wanted to dissociate myself from that statement made in the beginning of the meeting.

The Chair: Ms. Pirie, would you have a comment to add?

[*English*]

Ms. Pirie: I can make a comment on that. Before Public Works and Government Services Canada would award any contract now, we have an integrity framework process that we must go through. Any company that could be under investigation or

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Je voudrais revenir au pont Champlain. Le ministre Lebel a annoncé que le nouveau pont qui sera construit pour remplacer le pont Champlain aurait une vie utile de 125 ans. Le pont actuel a été construit en même temps que la voie maritime du Saint-Laurent et a donc maintenant environ 70 ans. Si je comprends bien, on doit remplacer le pont à cause de son usure prématurée; le béton s'effrite et la structure d'acier est en train de pourrir. On pense que la raison de l'usure prématurée serait due à l'usage massif du chlorure de sodium, qu'on appelle communément du calcium.

Dans les années 50, lorsque le pont a été conçu et construit, on se souvient que c'était par la firme Lavalin; peut-on dire que celle-ci a alors mal évalué le produit de déglaçage? Dans les années 1950, il y avait tout de même des hivers comme aujourd'hui, et quelqu'un n'avait pas prévu que l'usage de chlorure de sodium, à Montréal, pourrait entraîner une dégradation beaucoup plus rapide. Je cherche à savoir s'il y a eu une faute commise par Lavalin lors de la conception du pont au début des années 1950. Était-ce imprévisible, ou encore, est-ce que, à ce moment-là, on utilisait un autre type de déglaçage que du chlorure de sodium?

[*Traduction*]

M. Rienas : En ce qui concerne le pont Peace, nous n'avons pas utilisé de sel depuis des années. La raison est exactement celle que vous avez donnée. C'est une question de corrosion. Il y a des années, nous avons utilisé du sable additionné d'un peu de sel, mais seulement pour empêcher le sable de s'agglutiner. Depuis 10 ans, nous nous servons d'un dégivreur liquide non corrosif afin d'éviter précisément ce que vous avez souligné : la corrosion du pont.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Cela m'amène à mon autre question. Je ne vous cacherai pas que, au début de la réunion, j'ai été un peu surpris par un commentaire d'une collègue — et je respecte tous mes collègues —, à savoir qu'elle n'était pas rassurée de voir la compagnie SNC-Lavalin impliquée dans des projets de ponts. Je pense que la compagnie SNC-Lavalin est un fleuron du génie canadien, et même partout dans le monde, et tout le monde comprend que certaines accusations sont traitées par les tribunaux dans le cas de certains cadres supérieurs de la compagnie. Nous laisserons la cour faire son travail, mais je crois que la firme Lavalin, avec ses dizaines de milliers d'employés partout dans le monde, mérite plus de respect. Je voulais donc me dissocier de l'affirmation faite au début de la réunion.

Le président : Madame Pirie, avez-vous un commentaire à ajouter?

[*Traduction*]

Mme Pirie : Je peux dire quelque chose à ce sujet. Avant que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada n'accorde quelque marché que ce soit, il doit se conformer à un processus en matière d'intégrité. N'importe quelle entreprise qui fait l'objet

where there could have been criminal charges, we have to review that and receive clearance before any contracts are awarded. That was recently instituted in the last couple of years.

The Chair: That concludes our questioning.

I think it would be helpful for honourable senators to know if the annual reports or the independently audited financial statements of either of the independent bridge commissions — Buffalo and Fort Erie or Niagara — are reported to the Parliament of Canada through any particular avenue.

Mr. Rienas: We provide a copy of our audited financial statements to Transport Canada.

The Chair: Was that a delicate change in my wording? You provide a copy as opposed to reporting?

Mr. Annunziata: We do provide a copy. We are a public bridge authority, so all our statements are available to the public for public review. It is not an internal, privileged piece of information. Certainly, if any members here today would like a copy or through the clerk, we would be more than happy to provide copies to you.

The Chair: But would they be tabled in Parliament through a minister?

Mr. Annunziata: No.

The Chair: No, they are not. Is it similar for Niagara?

Mr. Holloway: Yes, our financial statements are available on our website, the Niagara Falls Bridge Commission, and we provide copies of the annual report to the Governor of New York, the Premier of Ontario and other people who may request it.

The Chair: Thank you very much.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, we would like to thank the Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, the Niagara Falls Bridge Commission, Transport Canada, Public Works and Government Services Canada and Fisheries and Oceans Canada. It is a complicated world that we live in with all these bridges, but we are learning. You have helped us a lot today. We thank you very much for that.

Colleagues, tomorrow evening at our next meeting, we will have Veterans Affairs, Correctional Service Canada and the Public Health Agency of Canada under the Main Estimates, so bring your Main Estimates along.

(The committee adjourned.)

d'une enquête ou ayant par le passé fait l'objet d'accusations criminelles doit être scrutée et recevoir le feu vert avant l'octroi du moindre contrat. C'est une exigence qui a été mise en place il y a environ deux ans.

Le président : Voilà qui met fin à nos questions.

Je crois qu'il serait utile que mes collègues sénateurs sachent si les rapports annuels ou les états financiers annuels vérifiés par un tiers indépendant de l'une ou l'autre des commissions indépendantes — celle du pont de Buffalo and Fort Erie ou celle du pont de Niagara Falls — sont soumis au Parlement du Canada de quelque façon que ce soit.

M. Rienas : Nous soumettons une copie de nos états financiers vérifiés à Transports Canada.

Le président : Est-ce que c'était là une modification subtile de ce que j'ai dit? Vous fournissez une copie plutôt que de produire un rapport?

M. Annunziata : Nous fournissons une copie. Nous sommes une entité responsable d'un pont public, alors tous nos états financiers peuvent être examinés par n'importe qui. Ce n'est pas de l'information interne, privilégiée. Bien sûr, si l'un des membres du comité souhaite en recevoir une copie, nous serons heureux de lui en faire parvenir une directement ou par l'intermédiaire de la greffière.

Le président : Mais ces états financiers sont-ils déposés devant la Parlement par l'entremise d'un ministre?

M. Annunziata : Non.

Le président : Non, ils ne le sont pas. Est-ce la même chose pour la commission de Niagara Falls?

M. Holloway : Oui. Nos états financiers sont affichés dans notre site web, celui de la Niagara Falls Bridge Commission, et nous remettons une copie de notre rapport annuel au gouverneur de l'État de New York, à la première ministre de l'Ontario et à d'autres qui en font la demande.

Le président : Merci beaucoup.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je tiens à remercier la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority, la Commission du pont de Niagara Falls, Transports Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que Pêches et Océans Canada. Le monde dans lequel nous vivons en est un compliqué avec tous ces ponts, mais nous apprenons à nous y retrouver. Aujourd'hui, vous nous avez beaucoup aidés à cet égard, et nous vous en remercions beaucoup.

Collègues, pour notre rencontre de demain soir, nous recevrons des représentants d'Anciens Combattants, de Service correctionnel du Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada relativement au Budget principal des dépenses, alors n'oubliez pas d'apporter le vôtre.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, October 8, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this evening, we are continuing our study of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

From the Public Health Agency, we are pleased to welcome Dr. Theresa Tam, Branch Head, Health Security Infrastructure Branch, and Carlo Beaudoin, Chief Financial Officer.

From Correctional Service Canada, we welcome Commissioner Don Head and Liette Dumas-Sluyter, who is the Assistant Commissioner, Corporate Services, and Chief Financial Officer.

From Veterans Affairs Canada, we welcome Bernard Butler, Acting Assistant Deputy Minister, Policy, Commemoration and Communications. It's been a busy year or two for commemorations. We also welcome Maureen Sinnott, Director General, Finance Division, and Acting Chief Financial Officer.

We thank you all for being here this evening. You know that what we're studying is the Main Estimates, but we're also aware that there has been one set of supplementary estimates and another one coming. So if you want to make mention of those, we understand what they are as well. We're trying to get a feeling for why you are seeking the appropriations that are here and how things have changed year-over-year if you could comment on that. Once you finish with your opening remarks, there may well be senators who ask for clarification or who would like to pose some questions.

Let's begin in the same order in which I introduced you. We'll start with the Public Health Agency of Canada.

Dr. Theresa Tam, Branch Head, Health Security Infrastructure Branch, Public Health Agency of Canada: Honourable senators, good evening, and thank you for this opportunity to discuss the Public Health Agency's Main Estimates and activities for 2014-15. With me today is Carlo Beaudoin, our Chief Financial Officer, and at the back we have our agency branch heads and our chief audit executive to provide further information if needed.

OTTAWA, le mercredi 8 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, ce soir, nous continuons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

De l'Agence de la santé publique, nous avons le plaisir de recevoir la Dre Theresa Tam, chef de la direction générale, Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire, et Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances.

Du Service correctionnel du Canada, nous recevons le commissaire Don Head, ainsi que Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs, et dirigeante principale des finances.

D'Anciens Combattants Canada, nous avons Bernard Butler, sous-ministre adjoint par intérim, Politiques, Commémoration et Communications. Les choses bougent beaucoup depuis un an ou deux du côté des commémorations. Nous accueillons également Maureen Sinnott, directrice générale des finances, et chef des finances par intérim.

Merci à vous tous d'être ici ce soir. Vous savez que nous étudions le Budget principal des dépenses, mais un budget supplémentaire a déjà été déposé, et nous savons qu'un autre s'en vient. Donc, si vous voulez en faire mention, nous saurons de quoi il est question. Nous voulons savoir pourquoi vous demandez ces crédits budgétaires et ce qui a changé au cours de l'année. Après vos déclarations préliminaires, les sénateurs voudront sans doute vous demander des précisions ou vous poser des questions.

Allons-y selon l'ordre dans lequel je vous ai présentés. Nous allons commencer avec l'Agence de la santé publique du Canada.

Dre Theresa Tam, chef de la direction générale, Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire, Agence de la santé publique du Canada : Honorables sénateurs, bonsoir et merci de m'offrir l'occasion de discuter du Budget principal des dépenses et des activités de l'Agence de la santé publique pour l'exercice 2014-2015. Se joint à moi aujourd'hui à la table notre dirigeant principal des finances, Carlo Beaudoin. Les dirigeants des directions générales et le dirigeant de la vérification de notre agence sont aussi dans la pièce pour fournir d'autres renseignements au besoin.

[*Translation*]

In February of this year, Dr. Gregory Taylor appeared before you as deputy chief public health officer to speak about last year's Main Estimates. I am pleased to inform you that, on September 24, Dr. Taylor was appointed Canada's Second Chief Public Health Officer. I know that you join me in congratulating him on his appointment.

[*English*]

The Chair: Probably because appeared before our group, right?

Dr. Tam: Yes, last time, in February.

Before I provide you with a summary of our Main Estimates for 2014-15, I would like to update you on the activities we have undertaken in the last while to support our mandate to enhance and protect the health of Canadians.

Public health involves the organized efforts of society to keep people healthy and to prevent injury, illness and premature death. In Canada, public health is a responsibility shared by all levels of government, in collaboration with the private sector, non-governmental organizations, health professionals and the public. The agency has put in place programs, services and policies that protect and promote the health of Canadians through three core business lines. These are: health promotion and disease prevention; public health infrastructure; and health security.

Under the health promotion aspect of our first business line, the agency is working to promote positive mental, social and physical health and to develop healthy communities. This includes activities to not only increase levels of physical health but also to promote mental health and to prevent injury.

Through nearly $20 million in annual investments, we have been advancing a multisectoral partnership approach to promote healthy living and prevent chronic disease, which involves focusing on the common risk factors — unhealthy weight, physical inactivity, poor nutrition and tobacco use — that underlie the major chronic diseases such as cancer, diabetes and cardiovascular diseases.

Very fruitful partnerships have been developed under this approach. One of these partnerships was announced by the Minister of Health during the Olympics and involves Canadian Tire, LIFT Philanthropy Partners and the CBC. It's called the Play Exchange. This initiative has already allowed us to enjoy the success of this approach. The Play Exchange invited Canadians to submit innovative ideas for enhancing the health of Canadians.

[*Français*]

En février dernier, le Dr Gregory Taylor s'est présenté devant vous à titre d'administrateur en chef adjoint de la santé publique pour parler du Budget principal des dépenses de l'année dernière. Je suis heureuse de vous informer que, le 24 septembre, le Dr Taylor a été nommé le deuxième administrateur en chef de la santé publique du Canada. Je suis certaine que vous vous joignez à moi pour le féliciter de sa nomination.

[*Traduction*]

Le président : Probablement parce qu'il a déjà témoigné devant nous, n'est-ce pas?

Dre Tam : Oui, la dernière fois, en février.

Avant de vous présenter le sommaire de notre Budget principal des dépenses de 2014-2015, j'aimerais faire le point sur les activités que nous avons entreprises dernièrement pour appuyer notre mandat qui consiste à améliorer et protéger la santé des Canadiens.

La santé publique nécessite les efforts organisés de la société pour maintenir les gens en santé et pour prévenir les blessures, les maladies et les décès prématurés. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent tous les ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public. L'agence a mis en place des programmes, des services et des politiques qui protègent et favorisent la santé des Canadiens par l'entremise de trois principaux secteurs d'activités. Ces secteurs d'activité sont la promotion de la santé et la prévention des maladies, l'infrastructure de santé publique, et la sécurité de la santé.

Dans le cadre du volet « promotion de la santé » de son premier secteur d'activités, l'agence s'emploie à promouvoir la santé mentale, sociale et physique, et à créer des collectivités en bonne santé. Ceci comprend des activités qui visent à accroître le niveau d'activité physique, à promouvoir la santé mentale et à prévenir les blessures.

Grâce à des investissements annuels de près de 20 millions de dollars, nous avons fait avancer l'approche de partenariats multisectoriels visant à promouvoir les modes de vie sains et à prévenir les maladies chroniques, notamment en axant les efforts sur les facteurs de risques communs — poids malsain, sédentarité, mauvaise alimentation et tabagisme — qui sous-tendent les principales maladies chroniques telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Des partenariats très fructueux sont nés de cette approche. L'un de ces partenariats, qui a été annoncé par la ministre de la Santé lors des Olympiques, inclut la participation de Canadian Tire, des Partenaires philanthropes LIFT et de la Société Radio-Canada. L'initiative Jeu d'échange nous a déjà permis de profiter de l'efficacité de cette approche. Jeu d'échange invitait les Canadiens à proposer des idées novatrices qui permettraient

The top six ideas have been selected and will be showcased on national television in January 2015. Canadians will be able to vote online to choose the best idea.

Another partnership, one with Air Miles and the YMCA, is testing an incentive-based model that encourages Canadians and their families to adopt a physically active lifestyle. The results so far have exceeded our initial optimistic targets.

[*Translation*]

Dementia is a concern for our aging population, and we are working with the Alzheimer's Society of Canada to help make communities dementia-friendly.

[*English*]

Our program to equip all recreational hockey arenas with automatic external defibrillators is ahead of schedule. One thousand nine hundred applications for a defibrillator have been approved and 7,500 people have already been trained to use them. The Heart and Stroke Foundation is working to install these life-saving devices as quickly as possible.

Under the disease prevention aspect of our first business line, the agency continues to take concerted actions to make Canada less vulnerable to infectious diseases by providing prevention, treatment and control advice through guidelines and other expert advice documents; by providing outbreak management and surge capacity; and by housing laboratory, science and technology expertise and services.

Our second business line, public health infrastructure, enables Canada to detect and respond to public health treads and threats. The agency's leadership in public health science, surveillance and research provides a solid foundation for public health in Canada.

Under our third business line, health security, the agency plays an important role in ensuring public health security through emergency preparedness and response, border health security, and enabling science and research through laboratory biosafety and biosecurity and the regulation of pathogens and toxins.

As you know, the agency is responsible for responding to public health emergencies, including infectious disease outbreaks. Many of you are aware that the agency manages the health

d'améliorer la santé des Canadiens. Six idées ont été retenues et seront mises en vedette à la télévision nationale en janvier 2015. Les Canadiens pourront alors voter en ligne pour l'innovation qu'ils considèrent comme la meilleure.

Un autre projet, mené en partenariat avec Air Miles et YMCA, met à l'essai un modèle fondé sur des mesures d'encouragement pour aider les individus et les familles à adopter un mode de vie actif à long terme. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant ont dépassé nos attentes les plus optimistes.

[*Français*]

La démence est une source de préoccupation pour notre population vieillissante, et nous travaillons de concert avec la Société Alzheimer Canada afin de faire de nos communautés des milieux accueillants pour les personnes atteintes de démence.

[*Traduction*]

Notre programme visant à installer des défibrillateurs externes automatisés dans tous les arénas de hockey récréatif est en avance sur le calendrier —1 900 demandes de défibrillateurs ont été approuvées, et 7 500 personnes ont déjà été formées. La Fondation des maladies du cœur s'emploie à installer ces appareils de sauvetage aussi rapidement que possible.

Pour ce qui a trait au volet « prévention des maladies » de son premier secteur d'activités, l'agence continue de mener des actions concertées pour rendre le Canada moins vulnérable aux maladies infectieuses, notamment en donnant des conseils liés à la prévention, au traitement et au contrôle des maladies infectieuses par l'intermédiaire de lignes directrices et d'autres documents dans lesquels sont formulés des conseils de spécialistes, en renforçant la capacité de prise en charge et de gestion des éclosions, et en offrant de l'expertise et des services dans les domaines du travail en laboratoire, de la science et de la technologie.

Notre deuxième secteur d'activité — l'infrastructure de santé publique — permet au Canada de repérer les tendances en santé publique et les menaces à la santé publique, et d'y réagir. Le leadership de l'agence, pour ce qui touche les travaux scientifiques et les activités de surveillance et de recherche liées à la santé publique, fournit un solide fondement à la santé publique au Canada.

Pour ce qui est du troisième secteur d'activité — la sécurité de la santé —, l'agence joue un rôle important dans la protection de la santé publique en assurant la préparation et l'intervention en cas d'urgence, la sécurité de la santé à la frontière, et en favorisant la science et la recherche par l'entremise de la biosûreté et la biosécurité en laboratoire et la réglementation des agents pathogènes et des toxines.

Comme vous le savez, l'agence est chargée de répondre aux urgences de santé publique (résultant de catastrophes d'origine naturelle et anthropique), y compris les éclosions de maladies

portfolio's operations centre, which serves as the hub to coordinate response activities to significant public health events such as the current Ebola outbreak in West Africa.

Mr. Chair, the agency has been extremely busy over the past months, on both the international and domestic fronts, responding to the Ebola crisis. I was honoured to be invited to be a member of the International Health Regulations Emergency Committee on Ebola to provide advice to the Director General of the World Health Organization on the crisis. I have also been involved in the expert consultations on Ebola vaccines and treatments, along with a couple of other colleagues from the agency.

[*Translation*]

We have been working with other countries and humanitarian groups to respond to the outbreak. Canada has contributed over $35 million to groups like the Canadian Red Cross, Médecins Sans Frontières and the World Health Organization, to provide health, humanitarian and security support to those involved in the united effort to treat afflicted people and to prevent the spread of this devastating disease. Canada has also offered between 800 and 1,000 doses of an experimental vaccine for Ebola to the WHO and has made available over $2.5 million in personal protective equipment.

[*English*]

Since June 2014, the agency has deployed a mobile laboratory staffed with rotating teams of Canadian scientists and stocked with supplies from the National Microbiology Laboratory to Sierra Leone. The agency recently deployed a second mobile laboratory and sent three more scientists to join the team in the field in Sierra Leone. One laboratory team will continue to provide rapid diagnostic support to help local health care workers to quickly diagnose Ebola. The second team will work with Médecins Sans Frontières to monitor effectiveness of infection prevention procedures such as hand-washing stations, face masks and disposal sites, to prevent the further spread of the disease.

On the home front, Canada is well prepared to protect Canadians within its borders with a number of systems already in place to identify and prevent the spread of serious infectious diseases like Ebola. They include: screening for travellers from affected countries; laboratory diagnostics; information dissemination; communication networks that link levels of government and health care workers; hospital environments with technology, equipment and isolation protocols; and

infectieuses. Beaucoup d'entre vous savent que l'agence gère le Centre des opérations du portefeuille de la Santé, qui sert de plaque tournante pour la coordination des activités d'intervention lorsque survient un incident de santé publique important, tel que l'éclosion du virus Ebola qui sévit actuellement en Afrique occidentale.

Monsieur le président, l'agence a été extrêmement occupée au cours des derniers mois, autant au Canada qu'à l'étranger, à répondre à la crise du virus Ebola. J'ai eu le privilège d'être invitée à devenir membre du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international concernant la flambée du virus Ebola pour fournir des conseils au directeur général de l'OMS au sujet de la crise. J'ai aussi participé, avec quelques collègues de l'agence, aux consultations d'experts concernant les vaccins et les traitements du virus Ebola.

[*Français*]

Nous travaillons en collaboration avec d'autres pays et divers organismes humanitaires afin de lutter contre l'épidémie. Le Canada a versé plus de 35 millions de dollars à différents groupes, comme la Société canadienne de la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières et l'Organisation mondiale de la santé, afin qu'ils fournissent du soutien médical, humanitaire et de sécurité à ceux qui participent aux efforts collectifs déployés pour traiter les personnes touchées et empêcher la propagation de cette maladie dévastatrice. Le Canada a également offert à l'OMS de 800 à 1 000 doses d'un vaccin expérimental contre le virus Ebola, en plus de mettre à sa disposition de l'équipement de protection individuelle, d'une valeur de plus de 2,5 millions de dollars.

[*Traduction*]

Depuis juin 2014, l'agence a déployé un laboratoire mobile en Sierra Leone, qui contient du matériel provenant du Laboratoire national de microbiologie et dans lequel se relaient des équipes de scientifiques canadiens. L'agence a récemment déployé un second laboratoire mobile et trois autres scientifiques se sont joints à l'équipe sur le terrain à Kailahun, en Sierra Leone. Une équipe de laboratoire continue de fournir des services de diagnostic rapide pour aider les travailleurs de la santé locaux à diagnostiquer rapidement la présence du virus Ebola. La seconde équipe travaillera avec Médecins sans Frontières pour surveiller l'efficacité des procédures de prévention de l'infection comme l'utilisation de stations pour le lavage des mains, de masques faciaux et de sites d'élimination, afin d'empêcher le virus Ebola de continuer à se propager.

Au pays, le Canada est bien préparé pour protéger les Canadiens à l'intérieur de ses frontières grâce aux différents systèmes mis en place pour déceler les maladies infectieuses graves comme celle du virus Ebola, et pour empêcher leur propagation. Parmi ces systèmes, notons la surveillance des voyageurs qui ont des symptômes, les diagnostiques de laboratoire, la diffusion de l'information, les réseaux de communication reliant les ordres de gouvernement et les travailleurs de la santé, la technologie, les

education and legislation that support border services and quarantine officers to respond quickly to travellers presenting with symptoms of serious infectious diseases.

[*Translation*]

The agency continually updates its website with accurate information about infectious diseases and advice about the precautions Canadians should take. Canada Border Services Agency officers are trained to screen for ill travellers, and the Quarantine Act, which is in effect 24/7, allows quarantine officers to isolate travellers who present with symptoms of an infectious disease. In response to the Ebola crisis, the airlines have been informed of the symptoms and are required to report any traveller who appears ill.

[*English*]

In addition, at the recent meeting of the federal, provincial and territorial Health Ministers in Banff, all ministers endorsed the Multi-lateral Information Sharing Agreement, or MLISA. This agreement will improve our ability to deal with urgent public health events like Ebola and plan for the health and safety of Canadians by allowing the timely sharing of public health information across jurisdictions.

In turning to the 2014-15 Main Estimates for the agency, we're estimating budgetary expenditures of $614.7 million, which constitutes a $35.5 million increase over the budgetary expenditures for 2013-14. This increase is a result of a combination of transfer payments of $42.7 million, statutory items of $10.9 million, operating expenditures of $17 million, and capital expenditures of $1.1 million. The amounts for transfer payments and statutory items have increased from last year's amounts, while the operating expenditures and capital expenditures have decreased.

A large portion of the agency's total funding increase is due to a one-time increase of $49.7 million to make the final payment under the hepatitis C health care services program, which is designed to provide persons infected with hepatitis C through the blood system with better access to health care services.

In addition, an investment of $6.2 million will allow the agency to continue to enhance the ability to prevent, detect and respond to food-borne illness outbreaks through improved technology and outbreak response.

équipements et les protocoles d'isolement en milieu hospitalier, ainsi que l'éducation et la réglementation qui appuient les services frontaliers et les agents de quarantaine afin qu'ils puissent intervenir rapidement si des voyageurs présentent des symptômes évoquant une maladie infectieuse grave.

[*Français*]

L'agence met continuellement à jour son site web, lequel contient des renseignements sur les maladies infectieuses et des conseils sur les précautions que les Canadiens devraient prendre. Les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada, qui ont reçu une formation afin d'être en mesure de repérer les voyageurs malades, et la Loi sur la mise en quarantaine, qui est appliquée en tout temps, permettent aux agents de quarantaine d'isoler les voyageurs présentant les symptômes d'une maladie infectieuse. En réponse à la crise de l'Ebola, les compagnies aériennes ont été informées des symptômes et sont tenues de déclarer tout voyageur qui semble malade.

[*Traduction*]

Récemment, lors d'une réunion qui s'est tenue à Banff et à laquelle participaient les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux, tous les ministres ont approuvé l'Entente multilatérale sur l'échange de renseignements (EMER). Cette entente améliorera notre capacité à faire face aux urgences en santé publique comme l'Ebola, et à planifier les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens, en permettant le partage rapide de l'information sur la santé publique entre les différentes administrations.

En ce qui concerne le Budget principal des dépenses de l'Agence de la santé publique du Canada pour 2014-2015, les dépenses budgétaires sont estimées à 614,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 35,5 millions de dollars par rapport aux dépenses de 2013-2014. Cette hausse résulte d'une combinaison de paiements de transfert de 42,7 millions de dollars, de crédits législatifs de 10,9 millions de dollars, de dépenses de fonctionnement de 17 millions de dollars, et de dépenses en capital de 1,1 million de dollars. Les dépenses relatives aux paiements de transfert et aux crédits législatifs ont augmenté par rapport à l'an dernier, alors que les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ont diminué.

La hausse globale du financement de l'agence provient en majeure partie d'une augmentation ponctuelle de 49,7 millions de dollars utilisée pour effectuer le dernier versement au programme des services de santé offerts pour lutter contre l'hépatite C, qui vise à améliorer l'accès aux services de santé aux personnes infectées à l'hépatite C par le système d'approvisionnement en sang.

Un investissement de 6,2 millions de dollars permettra en outre à l'agence de continuer à renforcer sa capacité à prévenir et détecter les éclosions de maladies d'origine alimentaire, et à intervenir lorsqu'elles surviennent, grâce à des moyens technologiques et des mesures d'intervention améliorés.

As well, a $3.1 million investment will support the installation of a new influenza fill line — that's an influenza vaccine fill line — and the ID Biomedical Corporation in Sainte-Foy, Quebec, to secure, protect and improve ongoing domestic vaccine capacity for seasonal and pandemic influenza.

Total funding decreases of $42.1 million are mainly due to $32.2 million in savings related to the Economic Action Plan 2012 spending review, to be achieved through efficiency measures and program reductions that align resources to the agency's core mandate. The additional $3.6 million in savings is due to the sunsetting of the short-term replenishment of the National Antiviral Stockpile for influenza.

The agency's spending review savings come from business improvement and efficiency savings in the back office. These savings will not impede the achievement of the agency's strategic outcomes.

Thank you for providing me with the opportunity to provide an update on the agency's activities and to give a brief summary of our Main Estimates. We will be happy to take your questions.

The Chair: Dr. Tam, thank you very much.

We will go on to Mr. Head now, from Correctional Service Canada.

Don Head, Commissioner, Correctional Service Canada: Good evening, Mr. Chair and honourable senators. As you know, I'm here today to speak about Correctional Service Canada's Main Estimates for the 2014-15 fiscal year and to respond to any related questions that you may have. With me tonight is Ms. Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner Corporate Services and Chief Financial Officer. For context, I will start by providing you with an overview of the public safety portfolio agency for which I am responsible.

Correctional Service Canada contributes to public safety by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control. The agency's responsibilities are derived from the Corrections and Conditional Release Act and the related regulations.

As outlined in our Report on Plans and Priorities, Correctional Service Canada's priorities are safe transition to and management of eligible offenders in the community; safety and security of staff and offenders in our institutions and in the community; enhanced capacities to provide effective interventions for First Nations, Metis and Inuit offenders; improved capacities to address mental health needs of offenders; efficient and effective management

De plus, un investissement de 3,1 millions de dollars appuiera la mise en place d'une nouvelle chaîne de remplissage de vaccins antigrippaux dans les locaux d'ID Biomedical Corporation, à Sainte-Foy (Québec) afin de garantir, de protéger et d'améliorer la capacité de vaccination continue au Canada relativement à la grippe saisonnière et pandémique.

Les principales économies auxquelles la baisse globale de 42,1 millions de dollars est attribuable sont les suivantes : 32,2 millions de dollars d'économies liées à l'examen des dépenses du Plan d'action économique de 2012, qui seront réalisées grâce à des mesures d'efficience et des réductions dans les programmes qui permettront d'harmoniser les ressources avec le mandat de base de l'ASPC; une baisse supplémentaire de 3,6 millions de dollars découlant de l'élimination progressive du réapprovisionnement à court terme de la Réserve nationale d'antiviraux.

Les économies obtenues par l'entremise de la revue des dépenses de l'ASPC proviennent d'améliorations administratives et d'économies de rendement dans l'arrière-boutique. Ces économies n'empêcheront pas l'ASPC d'atteindre ses résultats stratégiques.

Je vous remercie de m'avoir permis de faire le point sur les activités de l'Agence de la santé publique du Canada, et de présenter un résumé de notre Budget principal des dépenses. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Le président : Docteure Tam, merci beaucoup.

La parole est à M. Head, du Service correctionnel du Canada.

Don Head, commissaire, Service correctionnel du Canada : Bonsoir, monsieur le président et honorables sénateurs. Comme vous le savez, je suis ici aujourd'hui pour vous parler du Budget principal des dépenses de 2014-2015 du Service correctionnel du Canada et pour répondre à toutes vos questions à ce sujet. Mme Liette Dumas-Sluyter m'accompagne aujourd'hui. Elle est commissaire adjointe, Services corporatifs, et dirigeante principale des finances. Pour vous mettre en contexte, je commencerai par vous présenter un survol de l'organisme du portefeuille de Sécurité publique dont je suis responsable.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. Les responsabilités de l'organisation découlent de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et de son Règlement d'application.

Comme il est énoncé dans son Rapport sur les plans et les priorités, les priorités du SCC sont la transition et la gestion en toute sécurité des délinquants admissibles dans la collectivité; la sécurité du personnel et des délinquants dans nos établissements et dans la collectivité; la capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières Nations et des délinquants métis et inuits; la capacité accrue de répondre aux

practices that reflect value-based leadership; and productive relationships with increasingly diverse partners, stakeholders and others involved in public safety.

These organizational priorities provide specific focus for the service's direction, programs and initiatives. Every day, our dedicated staff members across Canada manage correctional institutions for men and women, mental health treatment centres, Aboriginal healing lodges, community correctional centres, and parole officers for supervising offenders who are on conditional release. Correctional Service Canada's responsibilities include the provision of correctional services for offenders receiving a sentence of two years to life, across the country in large urban centres with their increasing already diverse populations, in remote Inuit communities across the North and at all points in between.

Our staff members have challenging jobs to perform within the context of an offender population with complex needs, aging infrastructure and reduced operating budgets. Despite the challenging environment, Correctional Service Canada has worked hard to find more effective and efficient ways to deliver services while providing good public safety results for Canadians.

With that said, I will now move to the topic of tonight's session. The total funding sought in Correctional Service Canada's Main Estimates for 2014-15 fiscal year is $2.335 billion. This represents a reduction of $262.9 million, which constitutes a 10.1 per cent decrease over the previous year. This can be explained by a $91.6 million reduction in operating expenses and a $171.3 million reduction in capital expenses.

Honourable senators, the decrease is mainly attributable to two major factors. The first element is additional savings of $125.2 million identified as part of Canada's Economic Action Plan 2012. The second factor is a return of funds in the amount of $119.5 million related to projected inmate population growth that did not materialize.

Regarding our staff complement at this time, Correctional Service Canada plans to utilize a total of 18,721 full-time equivalents in the current fiscal year. Approximately 72 per cent of Correctional Service Canada's budget is dedicated to salaries and wages, and about 85 per cent of our staff work in institutions or in the community. Correctional Service Canada's workforce reflects the variety of skilled employees needed to operate our facilities: health professionals, correctional officers, parole and program officers, trades personnel, human resource and financial advisers, administrative support staff, and the list goes on.

besoins en santé mentale des délinquants; des pratiques de gestion efficaces et efficientes qui reflètent un leadership axé sur les valeurs; et des relations productives avec une diversité croissante de partenaires, d'intervenants et d'autres parties intéressées contribuant à la sécurité publique.

Ces priorités organisationnelles permettent de mettre spécifiquement l'accent sur l'orientation, les programmes et les initiatives du service. Chaque jour, les membres de notre personnel dévoué de partout au pays gèrent des établissements correctionnels pour hommes et pour femmes, des centres de traitement psychiatrique, des pavillons de ressourcement pour détenus autochtones, des centres correctionnels communautaires et des bureaux de libération conditionnelle qui assurent la surveillance des délinquants en liberté sous condition. Les responsabilités du SCC consistent entre autres à fournir des services correctionnels aux délinquants condamnés à une peine pouvant aller de deux ans jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité, à l'échelle du pays dans de grands centres urbains aux populations de plus en plus diversifiées, dans des collectivités inuites éloignées du Nord et partout ailleurs.

Le travail des membres de notre personnel pose de grands défis dans le contexte d'une population de délinquants ayant des besoins complexes, d'infrastructures vieillissantes et de budgets de fonctionnement réduits. Malgré cet environnement complexe, le Service correctionnel du Canada a travaillé très fort afin de trouver des façons efficaces et efficientes de fournir des services tout en produisant de bons résultats en matière de sécurité publique pour les Canadiens.

Cela dit, je vous parlerai maintenant du sujet de la séance de ce soir. Le financement total demandé par le Service correctionnel du Canada dans son Budget principal des dépenses de 2014-2015 est de 2,335 milliards de dollars. Ce montant est de 262,9 millions de dollars de moins que le budget précédent, soit une diminution de 10,1 p. 100. La diminution peut être expliquée par une réduction de 91,6 millions de dollars dans les frais d'exploitation et une baisse de 171,3 millions de dollars dans les dépenses en immobilisations.

Honorables sénateurs, la diminution est essentiellement due à deux principaux facteurs. Le premier facteur renvoie à des économies additionnelles de 125,2 millions de dollars, épargnes annoncées dans le cadre du Plan d'action économique du Canada de 2012. Le deuxième facteur est un retour de fonds de 119,5 millions de dollars en lien avec la croissance prévue de la population de détenus, ce qui ne s'est pas concrétisé.

En ce qui a trait à son effectif, le Service correctionnel du Canada prévoit actuellement avoir recours à 18 721 équivalents temps plein pendant le présent exercice. Environ 72 p. 100 du budget du Service correctionnel du Canada est consacré aux dépenses salariales et de rémunération et près de 85 p. 100 de l'effectif travaille en établissement ou dans la collectivité. L'effectif du Service correctionnel du Canada reflète une diversité d'employés qualifiés nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des établissements. Il est composé notamment de professionnels de la santé, d'agents correctionnels, d'agents de

In conclusion, I will underscore that Correctional Service Canada continuously strives to achieve administrative efficiencies through a streamlining of its operations and program delivery. These and other related initiatives will optimize available resources for our key priorities and core mandate, and ensure the organization continues to deliver strong public safety results for Canadians.

At the request of the chair, I will explain the Office of the Correctional Investigator. The Office of the Correctional Investigator is a separate office and is a watchdog for the correctional service. The Correctional Investigator is empowered under the Corrections and Conditional Release Act to receive complaints from offenders and to examine our operations. So at times, there is confusion as to whether the Office of the Correctional Investigator is linked to Correctional Service Canada. It's linked such that the Correctional Investigator can review our operations, but they are not part of Correctional Service Canada.

With that, Mr. Chair and honourable senators, I look forward to responding to any questions that you have.

The Chair: Mr. Head, just to complete that overview of the Office of the Correctional Investigator, does your appropriation cover the cost of that office, or is it a separate appropriation?

Mr. Head: It is a separate appropriation, Mr. Chair.

Bernard Butler, Acting Assistant Deputy Minister, Policy, Commemoration and Communications,Veterans Affairs Canada: Thank you, Mr. Chair. It is a pleasure to be here with you and the honourable senators to speak to the Main Estimates and respond to any queries you have. In a little change of format, I will turn to the Acting Chief Financial Officer, Maureen Sinnott, who will give some formal opening remarks.

Maureen Sinnott, Director General, Finance Division, and Acting Chief Financial Officer, Veterans Affairs Canada: Thank you. Good evening, Mr. Chair and committee members. It is a pleasure to be here to discuss the latest Main Estimates for Veterans Affairs Canada.

The department's mandate is twofold. It is responsible for providing benefits and programs to veterans, Canadian Armed Forces personnel and their families in recognition of service to Canada; and ensuring achievements and sacrifices are honoured and remembered through commemorative activities.

libération conditionnelle, d'agents de programmes, de gens de métier, de conseillers en ressources humaines et en finances, de personnel de soutien administratif, et la liste continue.

En conclusion, je soulignerai que le Service correctionnel du Canada vise continuellement à améliorer l'efficience des processus administratifs par la rationalisation de ses activités et de la prestation de programmes. Ces initiatives, ainsi que d'autres initiatives connexes, permettront d'optimiser les ressources disponibles au profit des priorités clés et du mandat fondamental du SCC, et de s'assurer que l'organisation continue à obtenir de solides résultats en matière de sécurité publique pour les Canadiens.

À la demande du président, je vais vous expliquer le mandat du Bureau de l'enquêteur correctionnel. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est une entité distincte et est là pour surveiller le service correctionnel. La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition confère à l'enquêteur correctionnel le pouvoir de recevoir les plaintes des délinquants et de surveiller nos activités. Il y a donc parfois une certaine confusion à savoir si le Bureau de l'enquêteur correctionnel est lié au Service correctionnel du Canada. Le rapport qui existe entre les deux est que le Bureau de l'enquêteur correctionnel peut examiner nos activités, mais il ne fait pas partie du Service correctionnel du Canada.

Monsieur le président et honorables membres du comité, c'est avec plaisir que je répondrai maintenant à vos questions.

Le président : Monsieur Head, pour compléter cet aperçu du Bureau de l'enquêteur correctionnel, est-ce que vos crédits parlementaires servent à financer ce bureau, ou s'agit-il de crédits distincts?

M. Head : Ce sont des crédits distincts, monsieur le président.

Bernard Butler, sous-ministre adjoint par intérim, Politiques, Commémoration et Communications, Anciens Combattants Canada : Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être ici pour discuter avec vous et les honorables sénateurs du Budget principal des dépenses et de pouvoir répondre à vos questions. Pour varier un peu, je vais céder la parole à la chef des finances par intérim, Maureen Sinnott, qui a une déclaration préliminaire à faire.

Maureen Sinnott, directrice générale, Finances, et dirigeante principale des finances par intérim, Anciens Combattants Canada : Merci. Bonjour, monsieur le président et bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis heureuse d'être ici pour parler du dernier Budget principal des dépenses d'Anciens Combattants Canada.

Le mandat du ministère comporte deux volets. Il est d'abord responsable d'offrir des prestations et des programmes aux anciens combattants, au personnel des Forces armées canadiennes et à leur famille en reconnaissance des services rendus au Canada, et il doit organiser des activités commémoratives pour s'assurer qu'on se souvienne de leurs accomplissements et de leurs sacrifices et qu'on les honore.

The department is proud of the dual mandate it has, just as it's proud to continue to do everything in its power to enhance the programs and services that are important to Canada's veterans and their families.

VAC's planned spending for this year totals about $3.6 billion, which is an overall decrease of $60.9 million, or 1.7 per cent, compared to last year's Main Estimates funding levels.

As Main Estimates will show, our first priority is to make sure that veterans and their families have the support they need when they need it and for as long as they need it. For the younger veterans, this often means ensuring they are able to successfully transition from the military to civilian life. That's why the largest portion of the proposed spending increase is an additional $82.5 million for veterans accessing our programs under the New Veterans Charter.

The largest chunk of this new funding — $61 million — is for the Earnings Loss and Supplementary Retirement Benefits Program, which provides income support to eligible Canadian Armed Forces veterans participating in Veterans Affairs' rehabilitation program. This benefit also provides income replacement for survivors and orphans of Canadian Forces veterans whose deaths are related to military service.

Another $16.9 million is earmarked for an increase in disability awards and allowances that are intended to recognize and compensate Canadian Armed Forces members and veterans for the non-economic effects of a service-related disability. This includes pain and suffering, functional loss and the effects of permanent impairment on their lives and the lives of their families.

A further $7.1 million is for vocational and health-related rehabilitation services. These include medical rehabilitation to stabilize physical and psychiatric conditions and restore basic function; psycho-social rehabilitation to restore independence and adapt to disability; and vocational rehabilitation to identify and achieve their vocational goals.

Through these funding levels, we continue to ensure that Canada is there for the men and women and families who are there for Canada.

The estimates we are reviewing today also reflect the significant change in demographics that are occurring with the men and women and families served by Veterans Affairs Canada. These estimates, for example, will illustrate the reality that we're losing hundreds of traditional war veterans each month. In fact, the

Le ministère est fier de son double mandat, tout comme il est fier de continuer à faire tout son possible pour améliorer les programmes et les services qui sont importants pour les anciens combattants du Canada et leur famille.

Les dépenses d'ACC prévues pour cette année totalisent environ 3,6 milliards de dollars, ce qui représente une diminution totale de 60,9 millions de dollars, ou de 1,7 p. 100, comparativement au financement prévu dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier.

Comme le montre le Budget principal des dépenses, notre priorité est de veiller à ce que les anciens combattants et leur famille obtiennent l'appui dont ils ont besoin, au moment voulu et aussi longtemps qu'il le faudra. Pour les anciens combattants plus jeunes, cela signifie souvent veiller à ce qu'ils soient en mesure de réussir leur transition du milieu militaire à la vie civile. C'est pourquoi une grande partie de l'augmentation des dépenses proposée représente 82,5 millions de dollars pour favoriser l'accès des anciens combattants à nos programmes dans le cadre de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

La plus grande partie de ce nouveau financement, c'est-à-dire 61 millions de dollars, vise l'Allocation pour perte de revenu et le Programme de prestations de retraite supplémentaires, qui fournit une aide au revenu aux anciens combattants admissibles des Forces armées canadiennes qui participent au Programme de réadaptation d'Anciens Combattants Canada. Ce programme fournit également un remplacement du revenu pour les survivants et les orphelins des anciens combattants des Forces canadiennes morts en service.

Une somme de 16,9 millions de dollars est prévue pour augmenter la pension et les prestations d'invalidité qui visent à reconnaître les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants pour les effets non financiers d'une invalidité liée au service et leur offrir une compensation. Cela comprend la douleur et la souffrance, les pertes fonctionnelles et les effets d'une déficience permanente sur le militaire et sa famille.

Une autre somme de 7,1 millions de dollars vise la réadaptation professionnelle et médicale. Cela comprend la réadaptation médicale pour stabiliser les affectations physiques et psychiatriques et rétablir les fonctions de base, la réadaptation psychosociale qui vise à redonner son autonomie au client et à favoriser son adaptation à son invalidité et la réadaptation professionnelle qui vise à déterminer et à atteindre des objectifs professionnels.

Par l'entremise de ces financements, nous continuons de veiller à ce que le Canada réponde aux besoins des hommes et des femmes qui le servent et à ceux de leur famille.

Le budget que nous examinons aujourd'hui reflète également les changements démographiques importants qui touchent les hommes, les femmes et les familles qui sont servis par Anciens Combattants Canada. Ce budget, par exemple, reflètera le fait que chaque mois, nous perdons des centaines d'anciens

number of surviving war-service veterans has dropped below 100,000, and that's probably the first time that's happened since World War I.

Indeed, the projected 1.7 per cent decrease in our overall spending this year is attributable to the declining numbers of veterans we are supporting through programs and benefits, exclusive of the New Veterans Charter programs. For example, we are forecasting a net decrease of about 9,500 war-service veterans and survivors who will be receiving benefits this fiscal year from Veterans Affairs Canada. This is the single largest reason for the expected $96 million drop in pensions for disability and death. Just eight years ago, Veterans Affairs Canada was providing benefits and services to more than 220,000 men and women and families. Today, that number is less and 204,000.

In spite of the declining number of traditional veterans, the Main Estimates will show a $5.9 million increase in the War Veterans Allowance Program. The increase in that program stems from the *Manuge* court decision, as the government no longer offsets disability pension benefits against its other programs. This also impacts the Earnings Loss Program and Canadian Forces Income Support Programs.

Declining traditional veterans are also impacting our workload and the size the department. As you can see, these Main Estimates will show a decrease of $23 million as compared to the previous year in funding for operating, in addition to the $4 million decrease in statutory funding from decreased employee benefit plan requirements.

Budget 2012 savings and transformative measures, which were part of Minister Fantino's ongoing Cutting Red Tape for Veterans initiative, are the other drivers for this decreased funding requirement. By simplifying VAC's policies and programs, by streamlining business processes, and by introducing new technologies, we are reducing the number of hands required to serve veterans and their families.

Yet we still serve better and faster and in modern and more convenient ways. The Veterans Independence Program is a case in point. As you may know, we moved to two annual upfront payments for those individuals receiving housekeeping services and grounds maintenance services through the VIP. This single change has greatly reduced the demand on veterans who once had to obtain receipts, hold on to them, submit them to Veteran Affairs and request reimbursement for everything from cleaning their homes to shoveling their walkways to having their laneways

combattants traditionnels ayant servi en temps de guerre. En fait, il y a moins de 100 000 anciens combattants survivants ayant servi en temps de guerre, et c'est probablement la première fois que cela se produit depuis la Première Guerre mondiale.

En effet, la diminution prévue de 1,7 p. 100 dans l'ensemble de nos dépenses cette année est attribuable au nombre moins élevé d'anciens combattants que nous appuyons par l'entremise de nos programmes et de nos prestations, à l'exclusion des programmes de la Nouvelle Charte des anciens combattants. Par exemple, nous prévoyons une diminution nette d'environ 9 500 anciens combattants ayant servi en temps de guerre et survivants qui recevront des prestations d'Anciens Combattants Canada pour cet exercice financier. C'est la raison principale de la diminution prévue de 96 millions de dollars en pensions d'invalidité et en cas de décès. Il y a seulement huit ans, Anciens Combattants Canada fournissait des prestations et des services à plus de 200 000 hommes et femmes et à leur famille. Aujourd'hui, ce nombre a diminué à moins de 204 000.

Malgré la diminution du nombre d'anciens combattants traditionnels, le Budget principal des dépenses prévoit une augmentation de 5,9 millions de dollars pour le Programme des allocations aux anciens combattants. Cette augmentation découle de la décision *Manuge*, car le gouvernement ne déduit plus les prestations de pension d'invalidité de ses autres programmes. Cela a également des répercussions sur le Programme d'allocations pour perte de revenu et sur le Programme d'allocations de soutien du revenu des Forces canadiennes.

La diminution du nombre des anciens combattants traditionnels a également des répercussions sur notre charge de travail et sur la taille du ministère. Comme vous pouvez le voir, le Budget principal des dépenses présente une diminution de 23 millions de dollars comparativement à l'année précédente en ce qui concerne le financement pour le fonctionnement, en plus de la diminution de 4 millions de dollars en financement prévu par la loi liée à la réduction des besoins du régime d'avantages sociaux pour les employés.

Les économies et les mesures de transformation contenues dans le budget de 2012, qui faisaient partie de l'initiative permanente du ministre Fantino visant à réduire les formalités administratives pour les anciens combattants, sont les autres facteurs liés à la diminution des besoins en financement. En effet, en simplifiant les politiques et les programmes d'ACC, en harmonisant les processus opérationnels et en introduisant de nouvelles technologies, nous réduisons le nombre de personnes nécessaire pour servir les anciens combattants et leur famille.

Pourtant, nous les servons mieux et plus rapidement, et la prestation des services se fait de manière plus moderne et pratique. Le Programme pour l'autonomie des anciens combattants est un exemple concret. Comme vous le savez peut-être, nous effectuons maintenant deux paiements forfaitaires annuels aux personnes qui reçoivent des services d'entretien ménager et d'entretien du terrain par l'entremise du Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Ce changement a grandement réduit les exigences imposées aux anciens

plowed. Now they get the funding up front, which also gives them freedom in choosing where and how they wish to spend their money.

As you will see in the Main Estimates, we are committing a total of almost $269 million in funding for housekeeping and grounds maintenance programs for veterans, which is actually an increase of $16 million over last year's Main Estimates.

Secondly, the $16 million increase in turn is offset by a $48 million reduction for the Veterans Independence Program because reimbursements under the old program are now almost finalized and that money is no longer needed.

Most importantly, however, by switching to upfront payments, we have eliminated millions of routine transactions. This single change means we can put most of our resources into providing value-added work that only our employees can perform with their experience and expertise.

As Minister Fantino has said, he believes veterans and all Canadians want to know the department is doing everything it can to support all veterans and their families, including finding efficiencies to serve veterans better with an even greater share of funding going directly to the men, women and families that Veterans Affairs serves.

As you can see from our Main Estimates, this year approximately 90 per cent of Veterans Affairs Canada's budget, or $3.26 billion, will flow directly to veterans, their families and other Canadians served by Veterans Affairs Canada.

Mr. Chair, thank you for your time. Mr. Butler and I will be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much.

For honourable senators present and those watching, can you tell us the definition of "war veteran?"

Ms. Sinnott: We refer to war-service veterans as our traditional veterans. Internally, that would be WWI, WWII and Korea veterans. We refer internally to the veterans of the New Veterans Charter as modern-day veterans, who are younger and have fairly different needs than our older veterans.

combattants, car ils devaient demander des reçus, les conserver et les envoyer ensuite à Anciens Combattants Canada avec une demande de remboursement pour tous les services reçus, de l'entretien ménager au déneigement. Maintenant, ils obtiennent le financement par montant forfaitaire, ce qui leur donne également la liberté de choisir le moment et l'endroit où ils souhaitent le dépenser.

Comme vous le verrez dans le Budget principal des dépenses, nous nous engageons à dépenser au total presque 269 millions de dollars en financement pour les programmes d'entretien ménager et d'entretien du terrain pour les anciens combattants, ce qui représente une augmentation de 16 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses de l'an dernier.

Deuxièmement, cette augmentation de 16 millions de dollars est équilibrée par une réduction de 48 millions de dollars dans le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, car les remboursements effectués dans le cadre de l'ancien programme sont maintenant presque terminés, et on n'a plus besoin de cet argent.

Toutefois, ce qui est encore plus important, c'est qu'en passant aux paiements forfaitaires, nous avons éliminé des millions de transactions courantes. Ce changement signifie que nous pouvons consacrer la plus grande partie de nos ressources au travail à valeur ajoutée que seuls nos employés peuvent accomplir grâce à leur expérience et à leur expertise.

Le ministre Fantino a dit que selon lui, les anciens combattants et tous les Canadiens tiennent à ce que le ministère fasse tout en son pouvoir pour appuyer tous les anciens combattants et leur famille, y compris en trouvant des moyens efficaces de mieux les servir et en affectant directement une plus grande partie de notre financement aux hommes, aux femmes et aux familles servis par Anciens Combattants Canada.

Comme vous pouvez le voir dans notre Budget principal des dépenses, cette année, environ 90 p. 100 du budget d'Anciens Combattants Canada, ou 3,26 milliards de dollars, iront directement aux anciens combattants, à leurs familles et aux autres Canadiens servis par Anciens Combattants Canada.

Monsieur le président, je vous remercie de votre temps. M. Butler et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

À titre d'information pour les sénateurs présents et pour ceux qui nous regardent, pourriez-vous nous fournir la définition « d'ancien combattant ayant servi en temps de guerre »?

Mme Sinnott : Nos anciens combattants ayant servi en temps de guerre sont des anciens combattants traditionnels. Pour le ministère, cela signifie les anciens combattants de la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Le ministère appelle les anciens combattants visés par la Nouvelle Charte des anciens combattants les anciens combattants de l'ère moderne, car ils sont plus jeunes et leurs besoins sont assez différents de ceux de nos anciens combattants plus âgés.

The Chair: Do those who were in Bosnia fall under the New Veterans Charter or under the previous one?

Mr. Butler: It depends on when they apply. Basically, any veterans subsequent to Korea would make application for benefits under the New Veterans Charter. The modern-day veterans are those who are not considered part of the traditional veteran cohort. The term is used for recognition purposes, but the term in and of itself does not carry with it any eligibility criteria. One must look to the programs, to the legislation to determine what benefits an individual is eligible to receive.

The Chair: It is good to clarify that before we start our questions.

Senator Eaton: Dr. Tam, my first question is to you. I see under Health Promotion and Disease Prevention your estimate of $350 million is up from 2013-14. Obesity is considered a huge problem by most people I talk to. It leads to diabetes, heart disease, bone fractures and a whole lot of infections. Would we have the money for a campaign to help people eat more carefully or more wisely, like we did with the no-smoking campaign? The no-smoking campaign was in your face all the time. You have several initiatives to get people to exercise, but those are certainly not in my face. I wonder if they are in anybody else's face around here. I don't think we hear enough about how much we are overeating in this country. I look at kids on the street coming out of schools and it's nice if you see a child who is at a healthy weight. Have you thought about that?

Dr. Tam: Thank you very much for that question.

There are a number of programs we describe under our Healthy Living programs and our children's program. I agree they may not be in your face as much as and we could always do better. There is a suite of programs under Healthy Living that addresses the common risk factors of being overweight and poor nutrition. We have a significant amount, $20 million annually, devoted to that stream. We are able to leverage $19 million more from our partners, which is quite significant. We welcome your suggestion.

Our children's program is particularly successful in that the Community Action Program for Children as well as the Canadian Prenatal Nutrition Program target over 3,000 communities in rural and urban locations. Under those programs, nutrition obviously is a very key part of what we do with the funding. The whole amount of our children's program community base is $115 million.

Le président : Les anciens combattants de la Bosnie sont-ils visés par la Nouvelle Charte des anciens combattants ou par la précédente?

M. Butler : Cela dépend du moment où ils font leur demande. Essentiellement, tous les anciens combattants d'après la guerre de Corée font une demande de prestations en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants. Les anciens combattants de l'ère moderne sont ceux qui ne sont pas considérés comme faisant partie de la cohorte des anciens combattants traditionnels. On utilise ces appellations pour des raisons de reconnaissance, mais elles ne sont pas des critères d'admissibilité. Il faut examiner les programmes et la loi pour déterminer à quelles prestations une personne est admissible.

Le président : C'est bien de le préciser avant que nous posions nos questions.

La sénatrice Eaton : Docteure Tam, j'aimerais vous poser ma première question. Je vois que sous Promotion de la santé et prévention des maladies, votre estimation de 350 millions de dollars représente une augmentation comparativement à 2013-2014. La plupart des gens que je rencontre sont d'avis que l'obésité est un énorme problème. Elle mène au diabète, aux maladies cardiaques, aux fractures osseuses et à une série d'infections. Avons-nous l'argent nécessaire pour mener une campagne pour aider les gens à manger plus sainement, à l'image de la campagne contre le tabagisme pour les encourager à arrêter de fumer? Cette campagne était visible en tout temps. Vous avez plusieurs initiatives pour encourager les gens à faire de l'exercice, mais je ne les vois certainement pas tout le temps. J'aimerais savoir si d'autres personnes ici les voient tout le temps. Je ne crois pas que nous entendons suffisamment parler du fait que nous mangeons trop dans notre pays. Je vois des enfants sortir de l'école et c'est plaisant lorsque l'un d'entre eux a un poids santé. Avez-vous pensé à cela?

Dre Tam : Je vous remercie d'avoir posé la question.

Nous décrivons plusieurs programmes dans la colonne Programmes sur les modes de vie sains et dans nos programmes pour enfants. Je conviens qu'ils ne sont pas aussi visibles qu'ils le pourraient, et nous pourrions toujours faire mieux. Une série de programmes dans la colonne Programmes sur les modes de vie sains visent les facteurs de risque courants de l'embonpoint et de la mauvaise alimentation. Nous consacrons une somme importante, c'est-à-dire 20 millions de dollars chaque année, à ce volet. Nous sommes en mesure d'obtenir une somme importante — 19 millions de dollars supplémentaires — de nos partenaires. Nous retenons votre suggestion.

Notre programme pour enfants fonctionne particulièrement bien, car notre Programme d'action communautaire pour les enfants et notre Programme canadien de nutrition prénatale visent plus de 3 000 collectivités en milieu rural et urbain. Le financement sert manifestement en grande partie au volet de l'alimentation dans le cadre de ces programmes. L'ensemble des fonds de notre Programme d'action communautaire pour les enfants totalise 115 millions de dollars.

In our Aboriginal Head Start programs we have $31.5 million. These education and school readiness programs include health promotion and nutrition. Those are the key areas where we're focusing on tackling the underpinnings of the risk of being overweight and obese.

Senator Eaton: I won't harangue you further, but I think obesity is a bigger danger to Canadians than Ebola. We seem to be spending more time and worry on Ebola right now than on obesity. I hope you continue to think about that.

Dr. Tam: Absolutely.

Senator Eaton: Mr. Head, I've read some of your past things about what kind of continuum of care models we're giving to the First Nations and the Metis populations, which seem to be the populations that are increasing in our correctional institutions. I've looked at your estimates. Is there a separate line for that or is it swallowed in the whole of your estimates? Can you break the costs down for us?

Mr. Head: I don't have the separate costs here, senator, but we have specific expenditures related to Aboriginal offenders overall — First Nations, Metis and Inuit. As an example, the operation of our healing lodges specifically targets Aboriginal offenders. The healing lodges we operate in the Prairies and British Columbia are specifically resourced. As well, we have the provision of elder services and funding for various spiritual and cultural activities to help offenders, specifically Aboriginal offenders, to get in touch with their history.

Senator Eaton: Do you have any data? We had people from Central Mortgage and Housing here last week who told us they have funds for Aboriginal First Nations communities, but they have no way of knowing how well the housing is doing in those communities because it becomes First Nation business. With this continuum of care that you have in corrections, do you have data on how well they are working? Are they helping to reduce the populations or helping in rehabilitation? Are you getting good cooperation from First Nations?

Mr. Head: We have extensive performance measurement indicators to help inform us as to whether the initiatives we are putting in place are making a difference. We notice that over the last couple of years we have started to close the gap. Aboriginal peoples overall, as you are probably aware, are overrepresented in all the wrong categories. The work and effort we have been

Nous affectons 31,5 millions de dollars à notre Programme d'aide préscolaire aux enfants autochtones. Ces programmes de préparation et de sensibilisation au milieu scolaire visent la promotion de la santé et d'une bonne alimentation. Ce sont les domaines principaux pour lesquels nous nous attaquons aux fondements des risques liés à l'excès de poids et à l'obésité.

La sénatrice Eaton : Je ne vais pas vous haranguer davantage, mais je pense que l'obésité représente une plus grande menace pour les Canadiens que le virus Ebola. Ces temps-ci, nous semblons nous préoccuper davantage du virus Ebola et lui consacrer plus de temps que l'obésité. J'espère que vous continuerez de vous préoccuper de cet enjeu.

Dre Tam : Absolument.

La sénatrice Eaton : Monsieur Head, j'ai lu certains de vos écrits précédents sur le type de modèles de continuité de soins que nous offrons aux Premières Nations et aux populations métisses, et il semble que le nombre de membres de ces populations est à la hausse dans nos établissements correctionnels. J'ai examiné vos estimations. Y a-t-il une ligne distincte pour cet enjeu, ou est-il intégré dans l'ensemble de vos estimations? Pourriez-vous nous fournir la ventilation des coûts?

M. Head : Je n'ai pas la ventilation des coûts ici, madame la sénatrice, mais nous avons des dépenses particulières pour l'ensemble des délinquants autochtones, qu'ils soient Premières Nations, Métis ou Inuits. Par exemple, le fonctionnement de nos pavillons de ressourcement cible les délinquants autochtones. Nos pavillons de ressourcement des Prairies et de la Colombie-Britannique sont particulièrement bien outillés pour assumer cette responsabilité. De plus, nous fournissons des services aux personnes âgées et du financement pour les diverses activités spirituelles et culturelles qui aident les délinquants, surtout les délinquants autochtones, à renouer avec leurs traditions.

La sénatrice Eaton : Avez-vous des données? Des représentants de la Société centrale d'hypothèques et de logement ont comparu la semaine dernière et nous ont dit qu'ils avaient des fonds pour les collectivités autochtones des Premières Nations, mais qu'ils ne pouvaient en aucun cas connaître la situation du logement dans ces collectivités, car cela touche aux affaires des Premières Nations. Avez-vous des données sur le fonctionnement du modèle de continuité de soins que vous avez dans les établissements correctionnels? Aide-t-il à la réduction du nombre de personnes ou à la réadaptation? Obtenez-vous une bonne collaboration des Premières Nations?

M. Head : Nous avons de nombreux indicateurs de mesure du rendement pour nous informer si les initiatives que nous mettons en œuvre font vraiment une différence. Ces deux dernières années, nous avons constaté que nous avions commencé à combler l'écart. Les populations autochtones dans leur ensemble, comme vous le savez probablement déjà, sont surreprésentées dans toutes les

putting into the system specifically targeting Aboriginal offenders is starting to close that gap, but we still have a lot of work to do.

As a matter of fact, at a previous appearance before a Senate committee, I indicated that it will probably take us about 10 years before we close the gap in a significant way. We have significant indicators to show us as it relates to that correctional continuum whether we are moving in the right direction. For the first time, we are starting to see more Aboriginal offenders participate in programs, complete those programs, go out into the community, and stay in the community longer than they had before coming into conflict with the law. We still have a lot of work to do.

Senator Eaton: Mr. Chair, may I ask for any figures that Mr. Head might have on the money spent on the continuum of care and any data on some of the successes?

Mr. Head: Most definitely, Mr. Chair, we will make that available to the committee.

The Chair: Are you thinking Aboriginal expenditures in particular?

Senator Eaton: For Aboriginal Inuit. It would be lovely to see that the money is actually producing good work.

The Chair: Do you have those figures broken out for us?

Mr. Head: Yes, we can pull that together, Mr. Chair.

Senator L. Smith: You were talking about health promotion and your programs with Canadian Tire and CBC. Do you have a relationship with Participaction? The Participaction brand, as you know, is one of the most powerful brands developed in Canada between 1967 and 2000. It went out of business and then came back. They had tremendous support for a period of time and built their brand up again as probably one of the most recognizable brands to promote healthy living.

Having spent time on the board of the Canadian Olympic Committee, I'm aware of the Canadian Tire relationship, but it's not nearly, from a penetration perspective, at the level Participaction was at. If you are looking at health promotion and major branding for health, I'm not sure where at all there is a relationship. I know that Participaction's funding was reduced, but it would seem not a great move to reduce funding to the most popular brand that we have seen in our country over the last 40 years to promote healthy living styles.

mauvaises catégories. Le travail et les efforts que nous avons consacrés au système et qui visent particulièrement les délinquants autochtones commencent à nous permettre de combler cet écart, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

En fait, lors d'une comparution précédente devant un comité du Sénat, j'ai indiqué qu'il nous faudra probablement environ 10 ans avant de réussir à combler cet écart. Nous avons des indicateurs importants qui nous permettent de savoir si nous progressons en ce qui concerne le continuum des services correctionnels. Pour la première fois, nous voyons plus de délinquants autochtones participer aux programmes, les terminer, retourner dans leur collectivité et y rester plus longtemps qu'avant leurs démêlés avec la loi. Il nous reste encore beaucoup de travail à faire.

La sénatrice Eaton : Monsieur le président, puis-je demander à M. Head de nous fournir toutes les données qu'il pourrait avoir sur l'argent dépensé dans le continuum de soins et les données sur certains des accomplissements?

M. Head : Certainement, monsieur le président. Nous ferons parvenir ces données au comité.

Le président : Parlez-vous des dépenses pour les Autochtones en particulier?

La sénatrice Eaton : Pour les Autochtones et les Inuits. Il serait très encourageant de constater que l'argent produit de bons résultats.

Le président : Avez-vous la ventilation de ces données?

M. Head : Oui, nous pouvons la produire, monsieur le président.

Le sénateur L. Smith : Vous parliez de la promotion de la santé et de vos programmes en collaboration avec Canadian Tire et CBC. Collaborez-vous avec Participaction? La marque Participaction, comme vous le savez, est l'une des marques les plus distinctives créées au Canada entre 1967 et 2000. L'organisme a cessé ses activités et les a ensuite reprises. Il a obtenu un énorme appui pendant un certain temps et il a réussi à refaire de sa marque l'une des plus reconnaissables dans le domaine de la promotion d'un mode de vie sain.

En raison de ma participation au conseil d'administration de l'Association olympique canadienne, je suis au courant de la collaboration avec Canadian Tire, mais du point de vue de la pénétration du marché, elle n'est pas du tout au niveau que l'était Participaction. Si vous envisagez de mener une campagne de promotion de la santé et qu'il vous faut une marque majeure liée à la santé, je ne sais pas si vous avez une collaboration à cet égard. Je sais que le financement de Participaction a été réduit, mais il semble que ce n'est pas une bonne décision de réduire le financement de la marque la plus populaire pour la promotion d'un mode de vie sain que nous avons vue dans notre pays au cours des 40 dernières années.

Maybe it is an opportunity, if you're not aware of exactly where the relationship is at, to gather more information. Maybe you have all this information and you made a conscious decision not to go there. When we talk about branding, we do need to increase it because it would appear right now that the promotion of healthy living is scattered. It needs to be brought together, and obviously bringing more partners together would be beneficial if the government is going to do something to a greater extent. Maybe you already have so it might be a redundant question.

Dr. Tam: For the very specific question about Participaction, I will ask my colleagues or one of the ADMs to address that.

Kim Elmslie, Assistant Deputy Minister, Health Promotion and Chronic Disease Prevention Branch, Public Health Agency of Canada: Thank you very much for that question, honourable senator. I'm pleased to tell you that, yes, we support very much the work of Participaction and are very well engaged in terms of the programs it provides.

What we are finding in the work we are doing on healthy living is that it's very important for us to diversify our partnerships and bring more partners into the objective. That's why we've started to work with Canadian Tire and other private sector organizations that share a common objective, but not at all to, as you said very eloquently, detract from the work that Participaction is doing to bring the brand of their good name and physical activity to Canadians. We see these things going hand in hand and are very supportive of the work of Participaction.

Senator L. Smith: As some supporting information, Participaction is a not-for-profit organization that lives through getting people to support it. Effectively, when you go to Canadian Tire, you are cutting off a potential source for Participaction because their money comes from corporations that do what I call a sub-branding strategy, which is getting involved in the community. It's critical for them. If they were getting $5 million from the government and are down to $2 million now, effectively they lose 50 per cent of their funding from the federal government, and then it is harder for them to generate new funding because their success factor is being diminished. All I'm saying is that you have a brand that works. It would appear that you want to bring in other partners, but you can bring all those partners into your group and have a partner that has leads the messaging, and then you have the other partners, but then it becomes an ego game between the partners. It is just an idea.

It appears at one point in time in the last 24 months there was a real drop-off in terms of advertising that they had on the major networks. With all due respect for CBC, its market share is so small in terms of over-the-air television that it's hard for them to compete against the big players like CTV, Global and some of the other players. I'm not sure where you're at with it, but like you

C'est peut-être l'occasion, si vous n'êtes pas au courant de la nature de la collaboration, d'obtenir plus de renseignements à cet égard. Vous avez peut-être déjà tous ces renseignements et vous avez pris une décision bien fondée contre une telle collaboration. Il faut augmenter la visibilité de la marque, car il semble qu'actuellement, les initiatives de promotion d'un mode de vie sain sont éparpillées. Il faut les regrouper, et il serait manifestement avantageux de regrouper un plus grand nombre de partenaires si le gouvernement souhaite étendre l'initiative. Vous l'avez peut-être déjà fait, et ma question est peut-être redondante.

Dre Tam : J'aimerais demander à mes collègues ou à l'un des SMA de répondre à la question très précise sur Participaction.

Kim Elmslie, sous-ministre adjointe, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada : Je vous remercie beaucoup d'avoir posé la question, sénateur. Je suis heureuse de vous répondre que nous appuyons beaucoup le travail de Participaction et que nous sommes très engagés à l'égard de ses programmes.

Ce que nous constatons, dans le cadre de notre travail sur les modes de vie sains, c'est qu'il est très important pour nous de diversifier nos partenariats et d'associer davantage de partenaires à l'objectif. Voilà pourquoi nous avons commencé à collaborer avec Canadian Tire et d'autres organismes du secteur privé qui ont un objectif commun; nous ne voulions aucunement minimiser le travail de Participaction pour promouvoir son excellent programme et l'activité physique auprès des Canadiens, comme vous l'avez si bien dit. Nous considérons que ces choses vont de pair et nous appuyons sans réserve le travail de Participaction.

Le sénateur L. Smith : Je dois également souligner que Participaction est un organisme à but non lucratif qui compte sur le soutien des gens. D'ailleurs, quand vous collaborez avec Canadian Tire, vous supprimez une source potentielle de soutien pour Participaction, car l'argent de l'organisme vient de sociétés qui adoptent ce que j'appelle une stratégie de marque secondaire, qui vise à s'impliquer dans la collectivité. C'est essentiel pour l'organisme. S'il recevait 5 millions de dollars du gouvernement et qu'il reçoit maintenant seulement 2 millions, il perd en fait 50 p. 100 de son financement du gouvernement fédéral, et il a ensuite plus de difficulté à trouver de nouvelles sources de financement parce que son facteur de succès est réduit. Tout ce que je dis, c'est que c'est une marque qui fonctionne. Il semble que vous vouliez intégrer d'autres partenaires, mais vous pouvez intégrer tous ces partenaires dans votre groupe, avoir un partenaire principal qui a un message principal, mais cela devient alors un jeu d'ego entre les partenaires. C'est une idée, rien de plus.

Il semble qu'au cours des 24 derniers mois, il y ait eu une baisse réelle en ce qui concerne la publicité sur les principaux réseaux. J'ai beaucoup de respect pour la CBC, mais sa part de marché est si restreinte pour la télévision en direct qu'il lui est difficile de soutenir la concurrence des acteurs importants comme CTV et Global, par exemple. Je ne sais pas où vous en êtes, mais comme

mentioned, segmentation is an interesting concept, but segmentation without critical mass is not necessarily as effective as it possibly could be if the job is to build up that awareness with Canadians. The percentage of kids who are in good shape is what, one in eight, or two in eight or three in eight. Is it five in eight obese? It is a staggering figure.

Ms. Elmslie: That's exactly why the approach we are taking is very much a leveraging approach.

You are absolutely right on the partnership side. We are not about cutting anyone out of partnership or reducing the amount of available resources. We're trying to bring people together. One of the roles we see ourselves playing more and more is exactly that convening role so that everybody brings their assets to the table and everybody wins, primarily Canadians, because they are getting the message about physical activity, healthy eating and prevention. That's exactly what we're trying to accomplish.

Senator L. Smith: I'm not sure whether the messaging is as clear and as powerful as you possibly could have it.

Turning to Veterans Affairs, where are you now with the divestiture of the St. Anne's veterans' hospital? Because of the declining number of veterans, I think it's down to 350 beds left occupied in a hospital of about 800 beds, and the average age is 93 in that physical plant. It's an opportunity, when it's transferred, to become a leading centre for dementia and Alzheimer's.

Where are you with the transfer, and what will Veterans Affairs do long term in terms of the support? Maybe it's a tie-in with Health Canada as to developing that expertise with dementia and Alzheimer's, which is an opportunity that would leave a great mark from our government. Maybe you could give me some feedback.

The Chair: Maybe you could, at the same time, include the fact that post-traumatic stress is a concentration at that particular hospital.

Senator L. Smith: I believe St. Anne's is probably one of the only physical places where they have a dedicated traumatic stress wing. It has a capacity of 90 veterans, I believe, and veterans have to come from across Canada to this facility; but that will keep going, if I understand correctly.

Maybe you can talk about those two issues.

Mr. Butler: Mr. Chair, essentially the Government of Canada has been engaged in active negotiations with the Province of Quebec. Those continue, and tentatively there has been a target date for transfer in 2015. That continues on track.

vous l'avez mentionné, la segmentation est une notion intéressante, mais sans une masse critique, elle n'est pas nécessairement aussi efficace qu'elle le pourrait, si l'objectif est de sensibiliser les Canadiens. La proportion de jeunes qui sont en bonne condition physique est de un, deux ou trois sur huit. Est-ce cinq jeunes sur huit qui souffrent d'obésité? C'est renversant.

Mme Elmslie : C'est précisément pour cette raison que nous adoptons une approche très axée sur l'effet levier.

Vous avez tout à fait raison au sujet des partenariats. Nous ne voulons pas écarter quiconque ni réduire les ressources disponibles. Nous essayons de rassembler les gens. Nous voulons jouer de plus en plus ce rôle de rassembleur afin que tout le monde apporte quelque chose et que tout le monde en sorte gagnant, surtout les Canadiens, car ils seront sensibilisés à l'activité physique, à une saine alimentation et à la prévention des maladies. C'est exactement ce que nous tentons d'accomplir.

Le sénateur L. Smith : Je ne sais pas si le message est aussi clair et puissant qu'il devrait l'être.

Passons maintenant à Anciens Combattants. Où en êtes-vous actuellement quant à la cession de l'Hôpital Sainte-Anne pour les anciens combattants? En raison de la diminution du nombre d'anciens combattants, je crois qu'il reste 350 lits occupés dans un hôpital qui en contient environ 800, et la moyenne d'âge y est de 93 ans. Lorsque le transfert sera terminé, cela pourrait devenir un centre important dans le domaine de la démence et de la maladie d'Alzheimer.

Où en êtes-vous en ce qui concerne le transfert, et que fera le ministère des Anciens Combattants à long terme sur le plan du soutien? Il peut y avoir un lien avec Santé Canada pour le développement des connaissances relativement à la démence et à l'Alzheimer, ce qui représente une occasion pour notre gouvernement de laisser une marque positive. Vous pourriez peut-être nous en parler.

Le président : Vous pourriez peut-être aussi nous parler du fait qu'il y a un grand nombre de cas de stress post-traumatique à cet hôpital.

Le sénateur L. Smith : Je crois que l'Hôpital Sainte-Anne est probablement l'un des seuls endroits où il existe une aile réservée aux patients atteints de stress post-traumatique. On peut y accueillir 90 vétérans, je crois; les patients viennent de partout au Canada. Cela ne changera pas, si je comprends bien.

Vous pouvez peut-être nous parler de ces deux questions.

M. Butler : Monsieur le président, essentiellement, le gouvernement du Canada a entamé des négociations avec le Québec. Ces négociations se poursuivent, et la date cible du transfert a été provisoirement fixée à 2015. C'est sur la bonne voie.

In terms of the centre of expertise for post-traumatic stress disorder, Veterans Affairs has a residential treatment clinic at St. Anne's for veterans suffering from post-traumatic stress disorder, and we also have a centre of expertise associated with that. You are absolutely right. That will continue beyond a transfer date.

It's clearly an opportunity. Veterans Affairs is very committed to the notion of developing and expanding our expertise in the area of mental health. We work with a range of partners to achieve that end. We are actively engaged in various elements of research with partners, with DND and so on, and all of that will continue well beyond post transfer of the hospital.

Senator L. Smith: There have been concerns raised in the public domain as to accessibility for veterans in terms of their claims, and the minister has talked about reducing red tape. What specific steps have you taken to make it easier for those veterans in the New Veterans Charter to get access to the services and funds they require to survive?

Mr. Butler: You are absolutely right. The minister has been very forceful in his commitments to cut red tape in terms of processing disability benefits, as with all other elements of that. The department has worked very closely with its partners. We've taken direction clearly from committees such as ACVA and from the Senate in terms of how best to proceed. We have been very much involved with stakeholders in trying to find ways and means to provide those services on a more timely basis. As an example, we are involved with an exercise right now to simplify some of the key forms that we use for making applications so that it will be simpler for veterans who complete them.

We have a very strong service network across the country where we have staff that can help veterans complete forms as required. Our partnership with Service Canada has expanded our points of service across the country to facilitate information sharing, the completion of these types of forms and so on. There has been a lot of work done in terms of eliminating the administrative burden on the applicant, on the veteran, in terms of making applications.

At the same time, there's been a concerted effort on the part of the operational side of the department to expedite the processing of claims at its central operational centre in Charlottetown, in particular.

There's much going on in this regard to try to reduce the administrative burden for veterans to ensure that we get more timely decision making. As you know, there's currently a service standard of 16 weeks for processing first applications for disability claims, as an example, and we are working hard to bring that down even further.

Le ministère des Anciens Combattants a une clinique de traitement en résidence à Sainte-Anne pour les anciens combattants atteints de trouble de stress post-traumatique, et nous avons également un centre d'expertise qui y est associé. Vous avez tout à fait raison. Cela ne changera pas après le transfert.

Il s'agit manifestement d'une bonne occasion. Anciens Combattants tient beaucoup à développer et à étendre son expertise dans le domaine de la santé mentale. Nous travaillons en collaboration avec divers partenaires afin d'atteindre cet objectif. Nous participons activement à différentes recherches avec nos partenaires, comme le MDN, et tout cela va se poursuivre après le transfert de l'hôpital.

Le sénateur L. Smith : Des préoccupations ont été soulevées dans la sphère publique relativement à l'accessibilité aux services pour la présentation des demandes des anciens combattants, et le ministre a parlé de réduire les formalités administratives. Quelles mesures précises avez-vous prises afin que les anciens combattants visés par la Nouvelle Charte des anciens combattants puissent avoir accès plus facilement aux services et aux fonds dont ils ont besoin pour survivre?

M. Butler : Vous avez tout à fait raison. Le ministre s'est engagé de façon très convaincante à réduire les formalités administratives pour le traitement des demandes de prestations d'invalidité, ainsi que tous les autres éléments qui y sont liés. Le ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires. Nous avons consulté des comités comme ACVA et le Sénat pour déterminer la meilleure façon de procéder. Nous avons beaucoup collaboré avec les parties concernées pour trouver des moyens d'accélérer la prestation des services. Par exemple, nous participons actuellement à un exercice visant à simplifier certains formulaires clés que doivent remplir les anciens combattants lorsqu'ils présentent une demande.

Nous disposons d'un solide réseau de services au pays; le personnel peut aider les anciens combattants à remplir leurs formulaires, au besoin. Notre partenariat avec Service Canada a permis d'étendre nos points de service partout au pays pour faciliter l'échange de renseignements, la préparation des formulaires, et cetera. Beaucoup de travail a été accompli pour éliminer le fardeau administratif qui pèse sur les demandeurs, sur les anciens combattants, lorsqu'ils présentent une demande.

Parallèlement, il y a un effort concerté de la part du service opérationnel du ministère afin d'accélérer le traitement des demandes, en particulier à son centre opérationnel de Charlottetown.

Nous déployons beaucoup d'efforts à cet égard, afin de réduire le fardeau administratif des anciens combattants et de prendre des décisions plus rapidement. Comme vous le savez, il y a actuellement une norme de service de 16 semaines pour le traitement des premières demandes de prestations d'invalidité, et nous travaillons d'arrache-pied pour raccourcir cette période.

Senator L. Smith: Accessibility to Service Canada was an issue in the public domain, and it would be interesting to see whether you folks could provide us with information as to the specific things you've been able to accomplish in terms of increasing your service level for veterans with Service Canada. If you have information on that, that would be helpful to our committee.

What do you think, chair?

The Chair: You're quite right. There has been a lot of maybe public misunderstanding or concern about Service Canada taking over and the closure of various Veterans Affairs offices across Canada. Is the same level of service there? I think that's the issue.

Mr. Butler: I can certainly speak to that. Maureen was formerly a director general for the operational side of the house. I'm sure she would like to weigh in as well.

I can tell you that with the closure of the eight Veteran Affairs district offices, which certainly has been the subject of much attention for sure, Veterans Affairs undertook that because of the fact that the volume of work in those areas was reduced. In order to ensure not only that we maintain the same service levels but actually increase the service levels across the country, those eight district offices were closed. We ensure that at the Service Canada sites in proximity to those offices, we do have VAC personnel in those offices. They are in fact able to deal directly with veterans who came into those sites for service.

We have the training that has been given to Service Canada staff, and at the same time we've absolutely ensured that any of the veterans who were being case managed out of those various sites where those offices were closed, those veterans continued to receive case management services, albeit from a different location. So we still have Veterans Affairs staff at the nearest district office travelling out to pay home visits on those case managed veterans, and providing the same services that they were receiving prior to the closures.

As I indicated earlier, through our arrangements with Service Canada, we have actually expanded the points of service across Canada for veterans so that they can indeed access Veterans Affairs programming much closer to home and in a much more effective and efficient way.

Senator L. Smith: Have you had any measurements and results that show progress over the last six-month period or in the period that you've addressed the issue? It would be really helpful to our committee so we have an understanding.

Mr. Butler: Absolutely.

Senator L. Smith: Because there are people who have talked to senators around the table every day about some of these issues. If we can communicate some of your messaging, we may be able to help you.

Le sénateur L. Smith : L'accessibilité aux centres de Service Canada était un enjeu du domaine public, et il serait intéressant que vous nous fournissiez des renseignements au sujet de ce que vous avez fait pour accroître le niveau de service aux anciens combattants avec Service Canada. Si vous avez des renseignements à nous communiquer à ce sujet, ils nous seraient bien utiles.

Qu'en pensez-vous, monsieur le président?

Le président : Vous avez raison. Il semble y avoir eu beaucoup d'incompréhension ou de préoccupations de la part du public concernant la prise en charge des services par Service Canada et la fermeture de nombreux bureaux des Anciens Combattants au Canada. A-t-on conservé le même niveau de service? Je crois que c'est la question qui se pose.

M. Butler : Je peux certainement vous en parler. Maureen a été directrice générale du côté des opérations. Je suis sûr qu'elle aimerait intervenir également.

Je peux vous dire que le ministère des Anciens Combattants a fermé les huit bureaux de district — ce qui a certes retenu beaucoup l'attention — en raison du fait que la charge de travail était réduite dans ces régions. Ces huit bureaux ont été fermés afin non seulement de conserver les mêmes niveaux de service, mais aussi d'augmenter les niveaux de service dans l'ensemble du pays. Nous veillons à ce qu'il y ait des employés d'ACC aux centres de Service Canada situés à proximité de ces bureaux. Ces employés peuvent s'occuper directement des anciens combattants qui se présentent à ces centres.

Les employés de Service Canada ont reçu une formation et, parallèlement, nous nous sommes assurés que tous les anciens combattants qui bénéficiaient de services de gestion de cas là où les bureaux ont été fermés continuaient de recevoir ces services, mais à un autre endroit. Nous avons donc toujours, aux bureaux de district les plus près, des employés d'Anciens Combattants qui effectuent des visites au domicile des vétérans bénéficiaires de services de gestion de cas et qui leur offrent les mêmes services qu'ils recevaient avant la fermeture des bureaux.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, grâce à nos ententes avec Service Canada, nous avons en fait étendu les points de service partout au Canada pour les anciens combattants afin qu'il y ait des programmes du ministère plus près de chez eux et qu'ils aient accès à des services plus efficaces.

Le sénateur L. Smith : Avez-vous des évaluations ou des résultats qui montrent les progrès réalisés au cours des six derniers mois ou durant la période où vous vous êtes occupés du problème? Cela serait très utile au comité pour mieux comprendre la situation.

M. Butler : Absolument.

Le sénateur L. Smith : Parce que tous les jours, il y a des gens ici qui ont parlé aux sénateurs de ces questions. Si nous pouvons communiquer certains de vos messages, nous pourrons peut-être vous aider.

Mr. Butler: Mr. Chair, perhaps what we could do is undertake to come back. I don't have those statistics with me at the moment. We are handing out to you an infographic which has a number of important issues there for your consideration.

As an example, I would bring to your attention slide entitled "Veterans and their families have access to more support than ever." It's not numbered, but if you move through the document, it's halfway through. You'll see in that infographic a reference to all of the many sites now. In that infographic you will see a map of Canada and the distribution of some 650 points of service. That includes not only the Service Canada locations but also our offices, obviously.

It also reflects the arrangement we have with National Defence where we have multiple service sites now on bases. We have over 100 hundred VAC staff co-located on Canadian Forces bases across the country working side by side with Canadian Armed Forces staff to provide counselling, advice and assistance to veterans or members in the releasing process.

That infographic is helpful because it gives you a really clear sense of how broad the reach is now of Veterans Affairs Canada across the country.

The Chair: Thank you. We'll look forward to receiving any other information you can provide to us.

Senator L. Smith: Your points of contact are very important and it's a great step, but points of contact is one of the steps along your success in enabling people to have access inside. You don't have to give us lots of information, but it would be very interesting to see you take a couple of measurements because you have a huge network. How do you monitor and measure your network? If we could get some of that information, it would be helpful for us in reinforcing our understanding.

It's great to say 90 per cent of your $3.6 billion goes directly to programs and services, but how you get that money for those people on a timely basis? That is an issue. With you giving us that powerful reinforcement information on measurements, it could help us.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Chaput: My first question is for Dr. Tam. In your presentation, you mentioned a meeting of the federal, provincial and territorial health ministers in Banff. You said that all the ministers had endorsed the Multi-Lateral Information Sharing Agreement. In what year did that meeting take place?

[*English*]

Dr. Tam: That meeting just took place this year.

M. Butler : Monsieur le président, nous pourrions peut-être nous engager à revenir témoigner. Je n'ai pas ces données en main en ce moment. Nous vous avons remis un résumé graphique dans lequel vous trouverez un certain nombre de questions importantes pour orienter votre réflexion.

À titre d'exemple, j'attire votre attention sur la page intitulée « Les vétérans et leurs familles ont accès à plus de soutien que jamais auparavant ». Les pages ne sont pas numérotées, mais c'est à peu près au milieu du document. On y parle des nombreux centres accessibles actuellement. Vous verrez une carte du Canada où sont indiqués les 650 points de service. Cela comprend les centres de Service Canada, mais aussi nos bureaux, bien sûr.

On y parle aussi de l'entente que nous avons conclue avec le ministère de la Défense nationale; nous avons maintenant de nombreux points de service dans les bases. Plus de 100 employés d'ACC travaillent dans les bases partout au pays et collaborent avec le personnel des Forces armées canadiennes afin d'offrir des conseils et de l'aide aux anciens combattants ou aux membres actifs durant le processus de libération.

Ce document est utile, car il permet de déterminer clairement l'ampleur des services offerts par Anciens Combattants Canada au pays.

Le président : Merci. Nous attendrons avec impatience de recevoir les autres renseignements que vous pourrez nous fournir.

Le sénateur L. Smith : Vos points de contact sont très importants et c'est un grand pas, mais ils ne sont qu'une des étapes vous permettant de donner aux gens un accès aux services. Vous n'avez pas à nous fournir beaucoup de renseignements, mais il serait très intéressant que vous preniez quelques mesures, car vous avez un énorme réseau. Comment surveillez-vous et évaluez-vous votre réseau? Si nous pouvions obtenir certains de ces renseignements, cela nous aiderait beaucoup à mieux comprendre.

C'est bien beau de dire que vous affectez 90 p. 100 de votre budget de 3,6 milliards de dollars directement aux programmes et aux services, mais comment fournissez-vous ces fonds en temps opportun pour ces gens? C'est un problème. Si vous nous donniez ces renseignements très utiles sur les mesures, cela pourrait nous aider.

Le président : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adresse à la Dre Tam. Dans votre présentation, vous avez mentionné une réunion tenue à Banff à laquelle participaient des ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux. Vous dites que tous les ministres ont approuvé l'entente multilatérale sur l'échange de renseignements. En quelle année cette réunion a-t-elle eu lieu?

[*Traduction*]

Dre Tam : Elle a eu lieu cette année.

[*Translation*]

Senator Chaput: They endorsed the agreement. Did they go as far as to discuss the type of information that would be covered by the agreement and the way in which it would be shared?

Dr. Tam: Thank you for that question.

[*English*]

The Multi-lateral Information Sharing Agreement deals with both of those aspects. It deals with what kind of information and how the information is exchanged, managed, stored and secured. Other than the main body of the agreement, there will be additional annexes that specify the data that will be shared amongst provinces, territories and the federal government. It's not just between the provinces, territories and the federal government; it's amongst the different provinces and territories that are signatories to this agreement.

[*Translation*]

Senator Chaput: How will the information be shared? Who will participate? Who will be responsible for providing the information? Will there be any coordination? Will there be someone in charge? We know quite well how it works, given that you appeared before the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, which I am a member of. In that committee, we have often talked about the lack of information, or conversely, the fact that when information is available, it is not in the proper format. This is a system that was designed for Canada where the information would be shared. What type of information will be covered and how will it be shared?

[*English*]

Dr. Tam: At this point in time, the agreement speaks to infectious disease information. That includes any information pertaining to public health emergencies of concern to Canada and internationally. That's primarily the content.

Each jurisdiction, each province, territory and the federal government, and in this case the Public Health Agency of Canada, and also Health Canada is part of this information-sharing agreement.

There were many reports in the past that Canada's public health system, while we're all very happy to share information, lacked the formalized agreements and the frameworks that should be in place. So this was quite exciting for us because finally we have an actual agreement that lays out precisely how this information will be exchanged.

[*Translation*]

Senator Chaput: Do you have a timetable? What is the objective as far as the information being shared by each province and territory is concerned? Have a timetable and

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ils ont approuvé l'entente. Sont-ils allés jusqu'à discuter du genre de renseignements qui feraient partie de l'échange et de la façon dont se ferait l'échange?

Dre Tam : Merci pour la question.

[*Traduction*]

L'Entente multilatérale sur l'échange de renseignements porte sur ces deux aspects. Elle porte sur le genre de renseignements et sur la façon dont les renseignements sont échangés, gérés, stockés et sécurisés. En plus du texte principal de l'entente, il y aura des annexes qui préciseront quelles données seront mises en commun par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. L'échange de renseignements ne se fera pas simplement entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, mais entre les provinces et les territoires qui sont signataires de cette entente.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Comment se fera ce partage? Qui y participera? Qui sera responsable de fournir l'information? Y aura-t-il une coordination? Quelqu'un sera-t-il responsable? On sait très bien comment cela se passe, car vous êtes venue témoigner au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie auquel je siège. À ce comité, il a souvent été question du manque d'information, ou alors, lorsque l'information est disponible, du fait qu'elle n'est pas bien formatée. On parle d'un système conçu pour le Canada et dans lequel l'information serait partagée. De quel genre d'information s'agit-il et comment sera-t-elle partagée?

[*Traduction*]

Dre Tam : Pour le moment, l'entente concerne les renseignements sur les maladies infectieuses. Cela comprend tout renseignement relatif aux urgences de santé publique qui préoccupent le Canada et les autres pays. Voilà principalement le contenu.

Chaque administration, les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et, dans ce cas-ci, l'Agence de la santé publique du Canada ainsi que Santé Canada font partie de cette entente sur l'échange de renseignements.

Dans le passé, on a souvent signalé que même s'il y avait des échanges de renseignements, il fallait mettre en place des ententes officielles et des cadres au sein du système de santé publique du Canada. Nous avons donc été ravis d'avoir enfin une véritable entente, qui indique précisément comment ces renseignements seront échangés.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Avez-vous un échéancier? Que visez-vous en ce qui concerne le partage d'information qui provient de chaque province et territoire? Vous êtes-vous donné un échéancier

objectives been set? In other words, have you said, for instance, by next year, we want to have reached objective X? Is there anything in place that would allow that to happen?

[*English*]

Dr. Tam: Thank you very much for the second part of this question.

The provinces and territories and the federal government already exchange information, but it's not formalized. So the structure and the specific data requirements are not essentially laid down in a structured way.

The agreement begins as soon as four jurisdictions have obtained all the signatures, and that will actually be October 8 of this year. It really formalizes what we are already doing, in fact, so I don't want Canadians to come out of this thinking we have not been exchanging information. We've been exchanging a lot of information, but this is a willingness to share as opposed to formalized approaches.

[*Translation*]

Senator Chaput: Will the information be available to the public or only the institutions?

[*English*]

Dr. Tam: That's a very important part of the agreement. It will lay out the schedules of the data sharing, not only to collect the information but how fast you turn it around, the approvals that have to take place amongst the people sharing, and the actual publication of that information. So that is part of that.

[*Translation*]

Senator Chaput: How will the information be published, on the Internet or in other formats?

[*English*]

Dr. Tam: It takes place in multiple ways, certainly on websites where things happen. The federal government, for example, has an open data strategy now. Once everybody agrees that this is how we're going to share the information, the idea is to make it public so that people can utilize it as fast as possible.

Senator Wells: Thank you, panel.

Dr. Tam, you drew the short straw today; you get questions from everyone.

In the Main Estimates, it notes that the funding is now on an equal per capita basis. Does that replace the conditions for payment program, or was it always per capita?

et des objectifs, à savoir que, dans un an, vous souhaiteriez avoir atteint tel ou tel objectif? Y a-t-il quelque chose en cours qui permettrait que cela se produise?

[*Traduction*]

Dre Tam : Merci beaucoup pour la deuxième partie de cette question.

Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral s'échangent déjà des renseignements, mais pas de façon officielle. La méthode et les exigences en matière de données ne sont donc pas essentiellement établies de manière structurée.

L'entente entrera en vigueur aussitôt que quatre administrations auront obtenu toutes les signatures, et ce sera le 8 octobre de cette année. Cela officialise ce que nous faisons déjà; je ne voudrais donc pas que les Canadiens pensent que nous n'échangions pas de renseignements. Nous échangions beaucoup de renseignements, mais cela relevait davantage d'une volonté que d'une approche officialisée.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : L'information sera-t-elle disponible au public ou seulement aux institutions?

[*Traduction*]

Dre Tam : C'est une partie très importante de l'entente. Elle établira les échéanciers relatifs à l'échange de renseignements, non seulement en ce qui concerne la collecte des renseignements, mais aussi les délais, l'obtention des approbations et la publication de ces renseignements. Cela en fait partie.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : La publication des renseignements se fera de quelle façon, sur des sites web ou autrement?

[*Traduction*]

Dre Tam : Elle se fera de bien des façons, et notamment dans les sites web concernés. À titre d'exemple, le gouvernement fédéral a maintenant une stratégie axée sur les données ouvertes. Quand tout le monde aura convenu que c'est de cette façon que nous allons partager l'information, on cherchera à rendre cette information publique de manière à ce que les gens puissent l'utiliser le plus vite possible.

Le sénateur Wells : Merci à nos témoins.

Docteure Tam, il semble que vous avez tiré la plus courte paille aujourd'hui; tout le monde vous pose des questions.

Le Budget principal des dépenses indique que le financement se fait désormais selon un montant égal par habitant. Est-ce que cela remplace les conditions du programme de paiements ou si le financement a toujours été établi en fonction d'un montant par habitant?

Carlo Beaudoin, Chief Financial Officer, Public Health Agency of Canada: Can you tell me which page of the Main Estimates you're talking about? Are you talking about the Public Health Agency or Health Canada?

Senator Wells: I'm talking about the Canada Health Transfer, the $30.28 billion.

Mr. Beaudoin: The Canada Health Transfer is not us.

Senator Wells: Okay. I won't ask my second question on that.

I did want to ask a question on the conditions that the federal government put on the provinces for transfers, and if you know the answer to this, I'd like to know it. Do you know if the conditions that were put on those transfers were successful? I know there were wait times for certain cancers or heart disease. Do you know if they were successful in reintroducing the wait times?

Dr. Tam: Again, that's not part of the programming of the Public Health Agency.

Senator Wells: I understand. Okay, thank you.

The Chair: I'll put you down for round two if you come up with another line of questioning.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Welcome everyone. First of all, with respect to the $49.7 million for hepatitis C, I would like to know who the last payment went to. Second of all, people with AIDS very often also have hepatitis C. Will any money be earmarked for people with AIDS in Canada?

[*English*]

Dr. Tam: The $49.7 million makes very specific reference to hepatitis C itself, and it is a health care services program. It's designed to be provided to the people infected with hepatitis C for them to get better access to health care. The intent is for the individuals who are suffering from hepatitis C.

Senator Hervieux-Payette: That's what I considered.

Who is administering that program? You don't send nurses around the country to administer the vaccine or the treatment. You say that it's the last payment. The last payment to whom, and what is going to happen to the people suffering from hepatitis C afterwards?

[*Translation*]

Mr. Beaudoin: The payment stems from the agreement with the provinces that was reached in the wake of the tainted blood scandal and that was meant to help those who became infected between 1986 and 1990. A budget of $525 million was announced

Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances, Agence de la santé publique du Canada : De quelle page du Budget principal des dépenses parlez-vous? Parlez-vous de l'Agence de la santé publique ou de Santé Canada?

Le sénateur Wells : Je parle du transfert canadien en santé, de ces 30,28 milliards de dollars.

M. Beaudoin : Le transfert canadien en santé ne nous concerne pas.

Le sénateur Wells : D'accord. Dans ce cas, je ne poserai pas ma deuxième question à ce sujet.

Ma question porte sur les conditions que le gouvernement fédéral impose aux provinces en ce qui concerne ces transferts. Si vous pouvez y répondre, j'aimerais bien vous entendre. Savez-vous si les conditions qui ont été imposées pour ces transferts ont eu des résultats? Je sais qu'il y avait certains temps d'attente pour des cancers particuliers ou des maladies du cœur. Savez-vous si les conditions ont permis de ramener les temps d'attente?

Dre Tam : Encore une fois, cela ne fait pas partie des programmes qu'administre l'Agence de santé publique.

Le sénateur Wells : Je comprends. D'accord, merci.

Le président : Je vous inscrirai à la deuxième série de questions si vous trouvez une autre piste de questionnement.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Bienvenue à tous. Premièrement, en ce qui concerne le montant de 49,7 millions pour l'hépatite C, j'aimerais savoir à qui a été versé le dernier paiement. Deuxièmement, très souvent, les gens atteints du sida souffrent aussi de l'hépatite C. Y aura-t-il alors des budgets consacrés aux victimes du sida au Canada?

[*Traduction*]

Dre Tam : Les 49,7 millions de dollars visent très précisément l'hépatite C en tant que telle, et il s'agit d'un programme de services de santé. Le programme est conçu pour permettre aux personnes qui ont l'hépatite C d'avoir un meilleur accès aux soins de santé. Le programme s'adresse aux personnes qui souffrent de cette affection.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est ce que je pensais.

Qui administre le programme? Vous n'envoyez pas d'infirmières à l'échelle du pays pour donner des vaccins ou des traitements. Vous avez dit qu'il s'agit du dernier paiement. Mais le dernier paiement à qui? Et que va-t-il arriver ensuite aux personnes qui souffrent de l'hépatite C?

[*Français*]

M. Beaudoin : C'est un paiement qui résulte de l'entente conclue avec les provinces à la suite du scandale du sang contaminé et qui vise à venir en aide aux gens qui ont été infectés entre 1986 et 1990. On avait alors annoncé une enveloppe

at the time, and every 5 years, a payment was made. So this is the last payment being made to the provinces based on the number of individuals who became infected in each province.

Senator Hervieux-Payette: When such an amount appears, either in the Speech from the Throne or in the budget, it is advisable to indicate what it is tied to, because nothing in the document indicates what it stems from.

I have a supplementary question. Are there any programs addressing hepatitis C, which primarily affects people with AIDS, or is the cost of those very expensive treatments all on the provinces?

[*English*]

Dr. Tam: We have some very specific funding dedicated to HIV and AIDS, and our specific program consists of what we call the Federal Initiative to Address HIV/AIDS in Canada. That consists of $40 million, and it's split up into grants and contributions of $22.8 million. Those generally go to community-based programs, where they're going to assist those communities in addressing this very difficult issue.

The rest goes into our laboratory testing, guidance to communities, hospitals and health care workers, and educational projects.

In our community projects, 240,000 individuals from vulnerable populations resided in communities that were reached by this program. That's just some of the demonstration of that specific funding stream.

We have a hepatitis C prevention, support and research program, and that's designed to enhance research and surveillance. Awareness and prevention strategies are community-based.

We also have an HIV vaccine initiative, which is a partnership between the Government of Canada and the Bill & Melinda Gates Foundation. This public-private partnership is really continuing the search for an HIV vaccine.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Mr. Head, many inmates within the correctional system have a mental illness. Do you think the quantity and quality of services is improving with time? Is it reasonable to hope that, after serving their sentence, these individuals will be able to function more normally and be less likely to commit a crime once they are released? They do, after all, represent a large percentage of your population. If you have the figures with you, what percentage of inmates have a mental illness?

[*English*]

Mr. Head: Yes. Thank you for the question.

de 525 millions et, tous les cinq ans, il y a eu un paiement. Il s'agit du dernier paiement, paiement fait aux provinces selon le nombre de personnes qui ont été infectées dans chaque province.

La sénatrice Hervieux-Payette : Lorsqu'une telle somme est rapportée, autant dans le discours que dans le budget, il serait important de mentionner ce à quoi elle est liée, parce que rien n'indique dans le document d'où elle vient.

J'ai une question complémentaire. Pour ce qui est de l'hépatite C, qui sévit surtout, en général, chez les personnes atteintes du sida, existe-t-il des programmes ou est-ce seulement les provinces qui ont la charge de ces traitements très coûteux?

[*Traduction*]

Dre Tam : Nous avons un financement très ciblé pour le VIH et le sida. Notre programme à ce chapitre s'appelle l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada. Le programme est doté d'une enveloppe budgétaire de 40 millions de dollars, répartie en contributions, à hauteur de 22,8 millions de dollars, et en subventions. En général, le financement profite à des programmes communautaires, et sert à aider les collectivités à composer avec ce pénible enjeu.

Le reste est consacré au travail en laboratoire, à l'encadrement des collectivités, des hôpitaux et du personnel de la santé, ainsi qu'aux projets éducatifs.

Grâce à ces projets communautaires, le programme a réussi à joindre 240 000 personnes des populations vulnérables des collectivités visées. Ce n'est qu'un exemple de ce que fait ce volet particulier du financement.

Pour l'hépatite C, nous avons un programme de prévention, de soutien et de recherche, qui vise à améliorer la surveillance. Les stratégies de sensibilisation et de prévention sont des stratégies communautaires.

Nous avons également un projet de vaccination pour le VIH, qui est en fait un partenariat entre le gouvernement du Canada et la Fondation Bill et Melinda Gates. Ce partenariat public-privé poursuit de façon dynamique sa recherche d'un vaccin contre le VIH.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Monsieur Head, au sein des services correctionnels, plusieurs détenus souffrent de maladie mentale. Selon vous, la quantité et la qualité des services s'améliorent avec les années. Peut-on espérer que les personnes qui ont purgé leur peine puissent fonctionner plus normalement et être moins susceptibles de commettre des infractions une fois mises en liberté, parce qu'il s'agit d'une grande partie de votre population? Quel est le pourcentage, si vous avez des statistiques, des détenus qui sont atteints de troubles mentaux?

[*Traduction*]

M. Head : Oui. Je vous remercie de cette question.

Specifically, senator, about 13 per cent of the male population have mental health problems, and about 29 per cent of our women offenders have some form of mental health problem. Those range from minor mental health issues up to more severe and acute problems.

In total, we've been spending between $85 and $90 million each year on mental health over the last couple of years. We've made some progress in terms of addressing the needs of the offenders.

One of the biggest challenges for us — and you touched upon it, senator — is when we go to reintegrate offenders back into the community, we find that many of the community services are already overtaxed. Individuals that we take care of are double stigmatized in that not only do they have a criminal record and they're offenders, but they also have mental health problems. We find it quite challenging to find services to support offenders in their reintegration back into the community.

We've invested quite a bit of time and energy in terms of doing the assessments of offenders and discharge planning, but one of the more pressing challenges right now is getting those individuals lined up with services out in the communities. If individuals are returning to rural communities, as can you well imagine, those challenges are even more significant.

Senator Hervieux-Payette: Would you say that you have enough specialized resources in your department to address those who are in jail?

Mr. Head: The short answer, senator, is that there isn't enough money for us to address all the needs. We've had to prioritize the highest level of need. For those with mental health problems, but would be at the lower end of the scale, we have to make some tough choices.

Senator Hervieux-Payette: Do you consider those who are wearing these electronic bracelets as being part of incarceration at home? Who is handling that program and monitoring it?

Mr. Head: At the moment, we're in the process of looking at how we can use electronic monitoring for supervising offenders who are on conditional release, but we do not have that program at this very minute. When you hear or read in the newspaper about electronic monitoring occurring with offenders in Canada, those are with some of the provinces. Not all provinces use electronic monitoring.

Senator Hervieux-Payette: To have electronic bracelets, you must have somebody monitoring them. Who is doing that? Is it you? Is the RCMP? Who is doing the monitoring when the person is wearing it?

Mr. Head: When we go forward and we get to the point where we have the bracelets, we will have a dedicated monitoring centre to do that. The provincial correctional systems that use it now have different approaches. I can't speak to whether they have

De façon précise, sénateur, il faut savoir qu'environ 13 p. 100 des hommes ont des problèmes de santé mentale, et qu'environ 29 p. 100 de nos délinquantes ont une certaine forme de problème de santé mentale. Cela va des problèmes légers aux problèmes les plus graves et les plus manifestes.

Depuis deux ans, nous avons consacré environ 85 à 90 millions de dollars par année à la santé mentale. Nous parvenons mieux à répondre aux besoins des délinquants à cet égard.

L'un de nos plus grands problèmes — et vous en avez parlé, sénateur — c'est que beaucoup des délinquants qui sont réintégrés doivent composer avec des services communautaires qui sont déjà surchargés. Les gens dont nous nous occupons sont pénalisés en double, car ils sont des délinquants avec un casier judiciaire et des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Nous peinons à trouver des services pour venir en aide aux délinquants qui tentent de réintégrer la communauté.

Nous avons consacré passablement de temps et d'énergie à faire l'évaluation des délinquants et la planification des libérations, mais l'un des problèmes les plus urgents est de faire en sorte que les personnes libérées puissent profiter des services communautaires, une situation qui, vous vous en douterez, est encore plus épineuse lorsqu'il s'agit d'une collectivité rurale.

La sénatrice Hervieux-Payette : Votre ministère dispose-t-il de suffisamment de ressources spécialisées pour voir aux problèmes de ceux qui sont en prison?

M. Head : La réponse courte, madame la sénatrice, c'est qu'il n'y a pas assez d'argent pour nous permettre de combler tous les besoins. Nous avons dû classer les besoins par ordre de priorité, et ceux des personnes qui ont des problèmes de santé mentale sont au bas de l'échelle. Nous avons dû faire certains choix difficiles.

La sénatrice Hervieux-Payette : Considérez-vous que ceux et celles qui portent des bracelets électroniques purgent leur peine en communauté? De qui ce programme relève-t-il et qui en assure la supervision?

M. Head : À l'heure actuelle, nous examinons comment nous pourrions nous servir de la surveillance électronique pour superviser les délinquants mis en liberté sous condition, mais nous n'avons pas encore de programme précis à cet égard. Lorsque vous lisez des choses dans les journaux au sujet de la surveillance électronique au Canada, ce sont des initiatives provinciales, et ce ne sont pas toutes les provinces qui ont recours à ce type de surveillance.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les bracelets électroniques doivent nécessairement être surveillés. Qui s'occupe de cela? Est-ce votre ministère? La GRC? Qui fait le suivi lorsqu'une personne porte l'un de ces bracelets?

M. Head : Lorsque nous donnerons le feu vert aux bracelets, nous aurons un centre de surveillance dont le mandat particulier sera de faire cette surveillance. Les régimes correctionnels provinciaux qui les utilisent ont d'autres façons d'aborder les

their own system of monitoring or whether they contract that out as part of the overall service.

Senator Hervieux-Payette: I'm aware of a case where the person is unemployed, staying home with that device and paying $2,000 a month for his own electronic bracelet. I spoke to people in other countries and they are not charging the person for electronic bracelet monitoring. It's a way of reducing the cost because I guess it costs more to keep them inside than outside. You said we're not there.

Mr. Head: No. If you're talking about someone in Canada, senator, that would be someone under provincial jurisdiction. I do know some of the states in the U.S. actually do a charge-back to offenders for use of the bracelet.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Has a veteran necessarily gone to war? A considerable amount of time passed between the Second World War, the Korean War, the war in Bosnia and the war in Afghanistan, and members still served in the Canadian Armed Forces. Is everyone who retired from the Canadian Armed Forces considered a veteran even if they did not serve in a war?

[*English*]

Mr. Butler: As I said earlier, the term "veteran" is a term that traditionally we used in reference to World War I, World War II and the Korean War. In recent years there was a push to recognize all members who served in the Canadian Armed Forces — whether it was in Bosnia, or in Cyprus, or wherever — as veterans equally. Veterans Affairs Canada, for recognition purposes, refers to all of these individuals as veterans.

However, the important consideration for honourable senators is that the term "veteran" does not necessarily equate to eligibility for any particular program or benefit. One has to look to the legislation to determine whether or not the type of service given or rendered qualifies the individual for a benefit or a service.

For recognition purposes, senator, that is absolutely correct. For all of these individuals, the term "veteran" applies to them.

Senator Hervieux-Payette: What does "recognition" mean — that you have a medal or what? You say "recognition." What I'm asking you clearly is that since there was a good period of time, thank God, without any war, we had people who were ready to serve but they could not go to war because there was no war.

I'm asking you this: If these people are sick and need medical treatment or are going through depression, would you provide them with services?

choses. Je ne peux pas vous dire si elles ont toutes leur propre système de surveillance ou si elles confient cette partie du service à la sous-traitance.

La sénatrice Hervieux-Payette : J'ai entendu parler du cas d'une personne qui est sans emploi, qui reste à la maison et qui doit payer 2 000 $ par mois pour la surveillance de son propre bracelet électronique. J'ai parlé à des personnes d'autres pays qui m'ont affirmé que l'État ne demandait pas d'argent à ceux qui portent ces appareils. C'est une façon de réduire les coûts, car je présume qu'il coûte plus cher de purger sa peine en prison qu'à l'extérieur. Vous avez dit que nous n'étions pas encore rendus là.

M. Head : Non. Si vous parlez de quelqu'un au Canada, il s'agit forcément de quelqu'un qui relève d'une autorité provinciale. Je sais que certains États américains exigent un paiement des délinquants qui portent ces bracelets.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Un vétéran a-t-il nécessairement fait la guerre? Après la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée et la guerre en Bosnie et en Afghanistan, il y a eu un grand laps de temps et il y avait des militaires. Est-ce que tous ceux qui ont pris leur retraite de l'armée canadienne sont considérés comme des vétérans même s'ils n'ont pas fait la guerre?

[*Traduction*]

M. Butler : Comme je l'ai dit, le terme « ancien combattant » est habituellement réservé à ceux qui ont fait la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée. Au cours des dernières années, on a essayé de mettre sur un pied d'égalité tous les militaires qui ont servi dans les Forces canadiennes, que ce soit en Bosnie, à Chypre ou ailleurs. C'est donc par souci de reconnaissance qu'Ancien Combattants Canada utilise le terme « ancien combattant » pour désigner tous ceux qui ont servi dans l'armée.

Or, ce qu'il importe de retenir, c'est que le fait que vous soyez « ancien combattant » ne signifie pas nécessairement que vous êtes admissible à quelque programme ou prestation que ce soit. Il faut examiner la loi pour établir si tel service reçu ou rendu ouvre droit à une prestation ou à un service.

Aux fins de reconnaissance, cela est tout à fait juste. Le terme « ancien combattant » s'applique à toutes ces personnes.

La sénatrice Hervieux-Payette : Qu'entend-on par « reconnaissance » — est-ce le fait d'avoir une médaille? Vous parlez de « reconnaissance ». Or, nous savons tous qu'il n'y a pas eu de guerre depuis assez longtemps — Dieu merci! —, et que nous avons beaucoup de militaires qui étaient prêts à servir, mais qui n'ont pu le faire faute de guerre.

Et voilà ma question : si ces personnes sont malades et qu'elles ont besoin de soins médicaux, ou qu'elles sont en dépression, leur fournirez-vous ces services?

Mr. Butler: The simple answer to that question, Mr. Chair and honourable senator, is most definitely.

Let's take a currently serving member who has a service-related need. You're absolutely right. They come to Veterans Affairs Canada and there is a comprehensive suite of programs and services that they are eligible to take advantage of. That is encompassed right now under the terminology of the New Veterans Charter. It really is a collection of various programs and services to help the very members you're referring to transition back to civilian life and to carry on in their civilian life to support themselves and their families. The short answer is yes.

Senator Hervieux-Payette: Thank you.

[*Translation*]

Senator Rivard: My question is for Mr. Head. I would think that, in preparing your budget submissions for the following year, you would, in the past, go by the increase in the inmate population to determine the number of inmates. This fiscal year, we are seeing a $120-million decrease in the $263 million you budgeted because the number of inmates dropped.

Is there a cause and effect link with the laws passed by this government, described as "hard on crime," that might discourage potential criminals, especially recidivists?

[*English*]

Mr. Head: I have a couple of comments in relation to the budget numbers, particularly in relation to the line where it talks about numbers that did not materialize.

Back in 2006, 2007 and 2008, some projections were made based on data that was three or four years old in terms of growth in the population. At that time there was significant growth in the provincial systems and there was nothing to indicate that there was going to be any change to that. Those numbers were then put into a projection model and a number was produced and that went forward through the normal budgetary cycle and submissions.

As various pieces of legislation started to come into play beyond 2008 — particularly in 2010 — those projections proved to be too high. Since money had already been appropriated for those higher numbers, we had to set those monies aside to be returned because the population numbers did not increase.

Having said that, between March 2010, when a lot of the significant bills were passed, and now, our population has gone up by approximately 1,200 offenders. There was a bit of rapid growth for a couple of years, but we've now seen it level out. We're running now approximately 15,200 offenders incarcerated and we supervise 8,000 in the community.

M. Butler : Monsieur le président et madame la sénatrice, la réponse à cette question est définitivement oui.

Prenons l'exemple d'un membre qui a un besoin découlant du service. Vous avez absolument raison. Anciens Combattants met une série complète de programmes et de services à la disposition de ces personnes. Cela fait partie de la terminologie de la Nouvelle Charte des anciens combattants. Il s'agit d'une liste des divers programmes et services qui visent à aider les membres dont vous parlez à faire leur retour dans la vie civile et à leur permettre de poursuivre leur vie civile, tant pour eux-mêmes que pour leur famille. La réponse courte est oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Ma question s'adresse à M. Head. J'imagine que, lorsque vous prépariez vos demandes budgétaires pour l'année suivante, dans le passé, pour établir le nombre des détenus, vous vous basiez sur l'augmentation de la population. Dans l'exercice actuel, on constate une diminution de 120 millions de dollars du montant de 263 millions de dollars que vous aviez budgétisé, parce que le nombre de détenus a baissé.

Y a-t-il un lien de cause à effet avec les lois adoptées par ce gouvernement qu'on qualifie de « dur sur le crime », qui sont de nature à dissuader les criminels potentiels et, surtout, les récidivistes?

[*Traduction*]

M. Head : J'ai deux ou trois observations au sujet des chiffres du budget, notamment en ce qui concerne la ligne où l'on parle de prévisions qui ne se sont pas matérialisées.

En 2006, 2007 et 2008, on a fait certaines projections à partir de données sur la croissance de la population qui étaient déjà vieilles de trois ou quatre ans. À l'époque, les systèmes provinciaux connaissaient une croissance importante et rien n'indiquait que cela était pour changer. Ces données ont ensuite été intégrées à un modèle de projection, lequel est arrivé avec le nombre qui s'est retrouvé dans les cycles et les demandes budgétaires normaux.

Au moment où diverses nouvelles lois sont entrées en vigueur à partir de 2008 et, notamment, en 2010, ces projections se sont avérées trop hautes. Mais comme les fonds avaient déjà été bloqués en fonction de ces chiffres, nous avons dû réserver l'argent non dépensé afin de le rendre, attendu que la population n'a pas crû autant que prévu.

Cela dit, entre mars 2010 — moment où d'importantes lois ont été adoptées — et maintenant, notre population s'est accrue d'environ 1 200 délinquants. Il y a eu une croissance assez rapide pendant deux ans, mais nous semblons maintenant arrivés à un plateau. Nous gérons environ 15 200 délinquants en milieu carcéral et nous en supervisons 8 000 dans la communauté.

Part of the budget number that you are referring to, senator, is a return of monies for that projection that was way too high. The other part of the reduction is based on Canada's Economic Action Plan, where we had to find efficiencies within our operations.

[*Translation*]

Senator Rivard: Thank you for your answer. The fact remains that the adoption of stricter laws for criminals, especially those who reoffend, has an impact on the number of inmates, which has been growing consistently. Do you agree with that? As we say in Latin, "The proof is in the pudding."

Ms. Tam, with regard to the production of seasonal flu vaccine, you mentioned that the Quebec company ID Biomedical, which I know well, received an additional $3.1 million in order to be able to meet the need for vaccine so that we can prevent what you called this "pandemic," and control it.

I believe I read in the newspapers recently that there was a problem. Has the problem been resolved? Because I think that when these companies plan to produce a vaccine, they feel that the bacteria that causes the flu could be countered by the production of those vaccines.

Was there some kind of projection error, or a mechanical breakdown that meant we had to invest more money to ensure that there would be sufficient vaccine?

[*English*]

Dr. Tam: The funding is for what we call a fill line. After you make a vaccine, you have to fill the bottles. It is one component of our seasonal and pandemic influenza preparedness. Having domestic capabilities is important.

Mr. Chair, I think the senator is referring to some of the issues that have been highlighted for some of the flu vaccine companies, which relate to what Health Canada does in terms of the inspection. I know that these companies are working very hard to address any of the concerns the regulator has highlighted.

I have to stress that an influenza vaccine against a virus — and it's not a live vaccine; it's a component of the virus — is a complex process. Every year, in each of these companies, difficulties or issues might occur because it is not a chemical but a biological product. Its growth, its ability to multiply and the way it behaves inside the manufacturing facility can actually vary from season to season. But Health Canada, as the regulatory authority, is there to ensure that things go well. If they spot issues, they will be asking the companies to address that.

Une partie du chiffre dont vous parlez, madame la sénatrice, correspond à l'argent qui a été rendu en raison de cette projection qui s'est avérée beaucoup trop haute. Le reste de la réduction découle du Plan d'action économique du Canada, aux termes duquel nous avons dû optimiser l'utilisation de nos ressources.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Merci pour votre réponse. Il reste tout de même que l'adoption de lois plus sévères envers les criminels, et surtout envers les récidivistes, aurait un impact sur le nombre de détenus qui ne cesse d'augmenter. Vous êtes d'accord avec cela? Comme on dit en latin : « *The proof is in the pudding*. »

Madame Tam, en ce qui concerne la production de vaccins contre la grippe saisonnière, vous mentionnez que l'entreprise de Québec, ID Biomedical, que je connais bien, a reçu une aide additionnelle de 3,1 millions de dollars afin de répondre à la demande de vaccins, et ce, afin que l'on soit en mesure de prévenir chaque année ce que vous appelez ici cette « pandémie » et de la contrôler.

J'ai cru lire dernièrement dans les journaux qu'il y avait un problème. Est-ce que le problème est résolu? Parce que je crois que, lorsque ces compagnies prévoient produire un vaccin, elles estiment que le problème de la bactérie qui cause la grippe pourrait être contré par la production de ces vaccins.

Est-ce que c'était une erreur de prévision ou est-ce un bris mécanique qui a fait qu'on a dû investir davantage de fonds pour s'assurer qu'il y ait suffisamment de vaccins?

[*Traduction*]

Dre Tam : Le financement est destiné à ce qu'on pourrait désigner comme un plateau. Une fois que vous avez le vaccin, il faut le mettre dans des flacons. Cela fait partie de nos préparatifs pour la grippe saisonnière et la grippe pandémique. Il est important que le pays ait ses propres réserves.

Monsieur le président, je crois que le sénateur fait allusion aux problèmes soulignés pour certaines entreprises productrices de vaccins antigrippaux, et qui sont liés à la façon dont Santé Canada effectue ses inspections. Je sais que ces entreprises travaillent très fort pour régler tous les problèmes signalés par l'organisme de réglementation.

Je me dois de souligner que la production d'un vaccin antigrippal contre un virus — et il ne s'agit pas d'un vaccin vivant, mais bien d'une composante du virus — est un processus complexe. D'une année à l'autre, des difficultés ou des problèmes peuvent se produire dans n'importe laquelle de ces entreprises, car il ne s'agit pas d'un produit chimique, mais d'un produit biologique. Sa croissance, sa capacité à se multiplier et son comportement dans un environnement manufacturier peuvent varier d'une saison à l'autre. Mais Santé Canada est là en tant qu'autorité chargée de la réglementation pour veiller à ce que tout fonctionne bien. Si le ministère trouve des problèmes, il va demander à l'entreprise de les régler.

[*Translation*]

Senator Rivard: May we nevertheless conclude that this winter, as in previous ones, we will not run out of vaccine to meet the demand? Can you confirm that there will be sufficient vaccine produced for all those who usually get vaccinated, and that we will not run out this winter?

[*English*]

Dr. Tam: The Public Health Agency actually facilitates a provincial-territorial table with Public Works to project how much vaccine and to collect that information. So the manufacturers already have the demands from the provinces and territories. We know that the influenza vaccine program will probably begin, and the projections of that will be to cover the ones who want to receive the influenza vaccine.

As I say, in every year and every company there are ups and downs in how things are going. At this point in time, the provinces are planning to carry out the influenza vaccine programs.

We don't put all our eggs in one basket. I don't know how to say that in Latin, but there is more than one influenza vaccine manufacture so that there is a backup should one or the other have any issues.

[*Translation*]

Senator Rivard: Mr. Chair, I would like to go back to the inescapable topic of Ebola. We heard that the first patient in the United States had unfortunately died today.

How is the virus detected in a person who arrives? I remember in 2010 when I went to Japan that when we arrived there was a device that took our body temperature. If someone had a fever, he or she was automatically quarantined and examined. The person who passed away in the United States only went to the hospital four days later, and by then it was too late. He died and probably contaminated other people.

So, how can we detect that a person is ill, whether they arrive by plane, boat or on land, and how can we determine whether they have Ebola?

[*English*]

Dr. Tam: We have different ways to rapidly detect Ebola at different points in time. Importantly, in the African countries affected, they have put in place exit measures; they are asking everybody who leaves the country whether they are feeling sick — they will measure the temperature — and ask them whether they have been in contact with someone who has Ebola and has been

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Pouvons-nous tout de même conclure que nous ne serons pas à court de vaccins pour répondre à la demande, comme à chaque hiver? Êtes-vous en mesure d'affirmer qu'il y aura suffisamment de vaccins qui seront produits pour que tous ceux qui ont l'habitude d'être vaccinés n'en manquent pas à la prochaine saison?

[*Traduction*]

Dre Tam : L'Agence de la santé publique anime une table de concertation provinciale-fédérale avec Travaux publics afin de faire des prévisions sur les quantités de vaccins dont nous aurons besoin et pour colliger tous les renseignements connexes. Les fabricants ont donc déjà les demandes des provinces et des territoires. Nous savons que le programme de vaccination contre l'influenza sera probablement mis en marche, et nous connaissons les projections pour ceux qui voudront se faire vacciner.

Comme je l'ai dit, toutes les entreprises connaissent des hauts et des bas d'une année à l'autre. Pour l'instant, les provinces prévoient toujours mener à bien leurs programmes respectifs de vaccination contre l'influenza.

Nous ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier. Je ne sais pas comment cela se dit en latin, mais il y a plus d'une entreprise qui fabrique ce vaccin, alors nous ne serions pas pris au dépourvu si l'une des entreprises visées devait avoir des problèmes.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Monsieur le président, j'aimerais revenir à l'incontournable Ebola. On a appris que la personne représentant le premier cas aux États-Unis est malheureusement décédée aujourd'hui.

Comment fait-on pour détecter qu'une personne qui arrive est porteuse du virus? Je me souviens qu'en 2010, lors d'un voyage au Japon, il y avait, à l'arrivée, un appareil permettant de prendre la température corporelle. Si quelqu'un faisait de la fièvre, il était mis automatiquement en quarantaine et il était examiné. Dans le cas de la personne décédée aux États-Unis, ce n'est que quatre jours plus tard qu'elle est allée à l'hôpital, et il était trop tard; elle est morte et elle a probablement contaminé d'autres personnes.

Alors, comment peut-on détecter, à l'arrivée, que ce soit à la frontière aérienne, maritime ou terrestre, quelqu'un qui est porteur de l'Ebola?

[*Traduction*]

Dre Tam : Il y a plusieurs façons de détecter l'Ebola à différents moments. Les pays africains touchés ont mis en place des mesures à la sortie. Ils demandent à tous ceux qui quittent le pays s'ils se sentent malades — ils prendront les températures — et s'ils ont été en contact avec qui que ce soit qui avait l'Ebola et qui en avait été malade. Mais si les gens ne savent pas s'ils ont été

sick. Now, if someone does not know they have been in contact with Ebola or they deliberately don't tell someone and happen to be completely well when they leave, then there is a next opportunity to catch them, if you like.

In Canada, we've enhanced some of our border measures. Routinely, we have quarantine offices at the major ports of entry or the international airports. Canada Border Services agents act as a first line of defence.

There are not actually that many people that come from those three affected countries to Canada for various reasons, including the fact that there are very few flights now moving between Canada and those countries. Our Canada Border Services colleagues will be able to identify anyone coming from the Ebola-affected countries. They ask them questions and refer them to our quarantine service, where they may take a temperature, if they feel a person is at risk, whether they say they are sick or not.

Ebola is a disease that has a long incubation period, which means someone can be entirely well for 21 days before they develop symptoms. That measure also cannot capture 100 per cent of these people who might become sick, so making sure physicians are aware in every part of our health system is very key. We've been in daily contact with our provinces and territories to make sure hospitals and physicians are aware.

In Canada, we have some of the best laboratory detection systems, as well.

I can tell you that we are on quite a heightened state of alert. Every few days, usually on a Friday evening, we hear about someone who is being investigated. So far, there are no cases of Ebola in Canada, but we've tested around 20 people already and they've all been cleared. So we believe that Canada is quite well prepared for a potential introduction.

It's a layered approach.

[*Translation*]

Senator Rivard: You reassure me when you say that we are all protected in this country. I hope your predictions come true.

[*English*]

The Chair: The Library of Parliament would be interested in having an answer to something, and your chief financial officers are all here. We have been focusing mainly on the Main Estimates. Does your agency anticipate asking for more funds in Supplementary Estimates (A), (B) or (C) for this fiscal year?

Mr. Beaudoin: We have not asked for anything Supplementary Estimates (A).

en contact avec le virus ou choisissent délibérément de ne rien dire et qu'ils sont en parfaite santé au moment de sortir du pays, il y a une deuxième occasion de les intercepter.

Au Canada, nous avons amélioré certaines de nos mesures à la frontière. Habituellement, nous avons des bureaux de quarantaine aux principaux points d'entrée et dans les aéroports internationaux. Les agents des services frontaliers sont la première ligne de défense.

À vrai dire, pour différentes raisons — dont le fait qu'il n'y a pas beaucoup de vols entre là-bas et ici —, bien peu de gens quittent les pays touchés en direction du Canada. Nos collègues des services frontaliers seront en mesure de repérer toute personne en provenance de l'un des pays touchés par l'Ebola. Ils leur posent des questions et les confient à nos services de quarantaine, où les personnes à risque se verront prendre leur température, qu'elles se disent malades ou non.

L'Ebola est une maladie qui a une longue période d'incubation, ce qui signifie qu'une personne peut être en parfaite santé durant 21 jours, puis développer des symptômes. Cette mesure ne permet pas non plus de détecter toutes les personnes qui peuvent tomber malades. Il est donc essentiel de nous assurer que les médecins sont conscients du problème dans l'ensemble du système de santé. Nous communiquons quotidiennement avec nos homologues provinciaux et territoriaux pour nous assurer que les hôpitaux et les médecins en sont conscients.

Au Canada, nous possédons aussi certains des meilleurs laboratoires de dépistage.

Je peux vous confirmer que nous sommes sur un pied d'alerte. Quelques fois par semaine, habituellement le vendredi soir, nous entendons qu'un cas fait l'objet d'une enquête. Jusqu'à présent, il n'y a aucun cas d'Ebola au Canada, mais nous avons déjà testé environ 20 personnes, et tous les tests se sont avérés négatifs. Nous croyons donc que le Canada est très bien préparé à une possible apparition de la maladie.

Il s'agit d'une approche à plusieurs niveaux.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Vous me rassurez lorsque vous dites que nous sommes bien protégés au pays. J'ose espérer que vos prévisions vont s'avérer vraies.

[*Traduction*]

Le président : Le personnel de la Bibliothèque du Parlement aimerait avoir une réponse à une question, et vos dirigeants principaux des finances sont tous présents ici. Nous avons principalement mis l'accent sur le Budget principal des dépenses. Vos organismes prévoient-ils demander d'autres fonds par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) ou (C) pour l'exercice en cours?

M. Beaudoin : Nous n'avons rien demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Supplementary Estimates (B), we are looking at mostly transfers between organizations, so there is no new major funding.

It is bit premature at this point for Supplementary Estimates (C), but I do not anticipate a lot from the Public Health Agency at this point unless for some reason new funding was approved.

Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services and CFO, Correctional Service Canada: It's pretty much the same for corrections. We had nothing in Supplementary Estimates (A). In Supplementary Estimates (B), there might be a minor transfer between organizations for partnerships in terms of environmental projects we have and the projects we have with the RCMP. Again, we are finalizing minor amounts.

It is premature in terms of Supplementary Estimates (C) to identify what might be the additional requirements.

Ms. Sinnott: For Veterans Affairs Canada I would have to say it's a repeat story. We have not asked for anything in Supplementary Estimates (A).

In Supplementary Estimates (B), we would ask for small transfers across programs.

We don't contemplate asking for anything right now in Supplementary Estimates (C).

The Chair: That's helpful. Thank you.

Since we are focusing on Veterans Affairs, and I'm getting back to the Service Canada question that Senator Smith was asking earlier, do you transfer funds from Veterans Affairs to Service Canada in order to provide that service?

Ms. Sinnott: We have a memorandum of understanding with Service Canada to provide service for us and we pay for the services that they provide. They take telephone calls for us and we pay them an amount for that. We also pay for utilizing their office space and that sort of thing.

The Chair: I understand that Veterans Affairs officers were located in local Veterans Affairs offices within Service Canada offices, helping to train them for a period of time during the transition.

Ms. Sinnott: We provided training to Service Canada, who will provide training now. We provided all kinds of information so they are able to provide program-specific information to any callers to their network. Now they train their own officers.

Pour ce qui est du Budget supplémentaire des dépenses (B), nous aurons principalement des transferts entre divers organismes. Nous ne demandons donc pas vraiment de fonds supplémentaires.

Il est un peu prématuré pour l'instant de parler du Budget supplémentaire des dépenses (C), mais je ne prévois pas pour l'instant grand-chose du côté de l'Agence de la santé publique, à moins que de nouveaux fonds soient approuvés pour une certaine raison.

Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs, et DPF, Service correctionnel du Canada : C'est en gros la même situation de notre côté. Nous n'avions rien demandé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A). Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), il y aura peut-être un petit transfert entre des organismes en ce qui concerne des partenariats relatifs à nos projets environnementaux et à nos projets en collaboration avec la GRC. Je répète que nous sommes encore en train de mettre la touche finale concernant de petits montants.

Il est prématuré d'essayer d'établir les fonds supplémentaires dont nous pourrions avoir besoin dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Mme Sinnott : En ce qui a trait à Anciens Combattants Canada, c'est également la même histoire. Nous n'avons rien demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), nous demanderons des petits transferts entre des programmes.

Enfin, pour l'instant, nous prévoyons ne faire aucune demande dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le président : C'est utile. Merci.

Comme il est question d'ACC, j'aimerais revenir sur la question relative à Service Canada que le sénateur Smith a posée plus tôt. Transférez-vous des fonds d'ACC à Service Canada en vue d'assurer la prestation de ce service?

Mme Sinnott : Nous avons un protocole d'entente avec Service Canada en vue d'assurer la prestation du service pour nous, et nous assumons la facture des services que Service Canada nous fournit. Le personnel de Service Canada répond à des appels pour nous, et nous versons à l'organisme un montant à cet égard. Nous devons également payer l'utilisation de son espace de bureau, par exemple.

Le président : Je crois comprendre que des agents d'ACC se trouvaient dans des bureaux locaux d'ACC à l'intérieur de bureaux de Service Canada en vue d'aider à former le personnel durant une certaine période au cours de la transition.

Mme Sinnott : Nous avons assuré la formation du personnel de Service Canada, qui prendra maintenant la relève à ce sujet. Nous avons fourni une vaste gamme de renseignements pour que le personnel de Service Canada soit en mesure de fournir des

The Chair: Mr. Butler, when you put together that package Senator Smith asked for, we would be interested in seeing a financial analysis of the savings in closing the eight offices, less the amount you have to transfer to Service Canada to perform the service.

Mr. Butler: Noted, Mr. Chair.

The Chair: Thank you. That would be helpful.

The final point of clarification is with respect to the public health. It's not entirely clear from the three lines where you described your business line of Public Health Infrastructure. There is a significant decrease in the amount of money that you are asking for this year over last year. Maybe I don't understand just what your infrastructure is with respect to public health. Could you help us with that and explain the reduction of $15 million.

Mr. Beaudoin: The biggest part of the reduction for this year was the last year of the Budget 2012 Economic Action Plan. That's basically $10 million of the $15 million. We have a decrease related to sunset for genomics research of $1.5 million; and we have internal reallocation of funds between the program activities, which is when you tend to move organizational units. There is a couple of million there. They are shifts of organizational units, not reductions to the agency's budgets, per se. It's a bit less in that one and a bit more in another. The bulk is the decrease in the economic action plan.

The Chair: Explain to us what you mean by "infrastructure" in this instance? I would normally think of a physical building, but not in this case, I guess.

Dr. Tam: I am essentially the head of that branch, so I will try to explain the key program areas.

It includes a laboratory and laboratory networks. That's one.

It also includes all of our provincial and territorial networks and that type of infrastructure — connectivity and networks.

It includes a program that you may have heard of, the National Collaborating Centres for Public Health, which were born at the same time the agency was created. The six national collaborating centres work complementary to the agency. They do knowledge synthesis and translation.

renseignements concernant les programmes aux Canadiens qui appellent. C'est maintenant Service Canada qui s'occupe de former ses propres agents.

Le président : Monsieur Butler, lorsque vous préparerez les documents que le sénateur Smith a demandés, nous aimerions avoir une analyse financière des économies réalisées à la suite de la fermeture des huit bureaux en enlevant ce que vous devez transférer à Service Canada pour assurer la prestation du service.

M. Butler : C'est noté, monsieur le président.

Le président : Merci. Ce nous sera utile.

J'aimerais avoir une dernière précision en ce qui concerne l'Agence de la santé publique. Les trois points où vous décrivez les secteurs d'activité de l'infrastructure de santé publique ne sont pas tout à fait clairs. Les fonds que vous demandez pour l'exercice en cours sont considérablement inférieurs à ce que vous aviez demandé lors du précédent exercice. Il se peut que je ne comprenne tout simplement pas le rapport entre votre infrastructure et la santé publique. Pourriez-vous nous aider à y voir plus clair en nous expliquant cette réduction de 15 millions de dollars?

M. Beaudoin : La majeure partie de la réduction pour l'exercice actuel concernait la dernière année du Plan d'action économique du budget de 2012. On parle ici en gros de 10 des 15 millions de dollars en question. Nous avons une réduction en raison de la fin du financement dans la recherche en génomique qui s'élevait à 1,5 million de dollars. Nous avons aussi réattribué des fonds entre des activités de programme, et c'est souvent dans un tel cas qu'on a tendance à déplacer des unités organisationnelles. Il y a 2 ou 3 millions à ce sujet. Il s'agit plutôt du déplacement d'unités organisationnelles que de réductions proprement dites dans les budgets de notre organisme. Il y en a un peu moins d'un côté et un peu plus de l'autre. La majeure partie de la réduction concerne le plan d'action économique.

Le président : Expliquez-nous ce que vous entendez par « infrastructure » dans le cas présent? Je pense normalement à un édifice, mais cela ne semble pas être le cas ici.

Dre Tam : Je suis en gros chef de cette direction générale. Je vais donc essayer de vous expliquer les principaux secteurs de programme.

Cela comprend un laboratoire et des réseaux de laboratoires. En voilà un.

Cela inclut également tous nos réseaux provinciaux et territoriaux et ce type d'infrastructure — la connectivité et les réseaux.

Cela regroupe un programme dont vous avez peut-être déjà entendu parler, à savoir les Centres de collaboration nationale en santé publique, qui ont été créés en même temps que l'agence. Les six centres de collaboration nationale en santé publique sont complémentaires à l'agence. Ils font une synthèse des connaissances et les appliquent.

It also includes training programs. For example, the disease detectives that get trained at the Public Health Agency are part of that type of infrastructure, training and developing the type of competencies that the public health system needs.

It includes grants and contributions not only for the National Collaborating Centres but also for working with the Canadian Institutes for Health Research as we have applied public health chairs. We now have 14 applied public health chairs that do research and translating of public health intervention.

We are also the more horizontal area integrating all the different surveillance systems within the agency, and there are many of them. We have pulled those together under the type of frameworks that we think would make them more efficient and effective. The Multi-lateral Information Sharing Agreement comes under that type of infrastructure. They are really the enabling pieces that allow infectious disease programs as well as the health promotion and chronic disease areas to deliver their programs.

The Chair: I think that's a bit clearer for us. Do any questions arise from that? Then let's go to Senator Chaput on the second round.

[*Translation*]

Senator Chaput: My question is for the Correctional Service Canada representative.

In its 2012-13 report, the Office of the Correctional Investigator mentioned that the Correctional Service of Canada had decided not to renew part-time prison chaplain contracts, and that CSC had also eliminated the funding for the Lifeline program, that offered mentoring services to the inmates.

The current situation means that there are a growing number of inmates with different cultures, nationalities, beliefs and religious affiliations. Why then did you choose this particular time to not renew the contracts of these people who in my opinion were supporting the inmates' potential rehabilitation? Why did you do that? Did it generate savings? How much?

[*English*]

Mr. Head: We actually did not cut the money. We continue to spend $17 million on spiritual services. What we did do was come up with a different approach in terms of how we contract for the various services from various faith communities. Before, we had a series of different contracts with different faith communities — a lot of little contracts everywhere, so we went for a more efficient approach. We now have in place one primary contract with a service provider who provides access to the various faith services that we need. We did not eliminate faith services for offenders at all.

Cela inclut également des programmes de formation. Par exemple, les investigateurs des maladies qui sont formés par l'Agence de la santé publique font partie de ce type d'infrastructure; il s'agit de former des gens et de renforcer les compétences dont le système de santé publique a besoin.

Cela comprend des subventions et des contributions en ce qui concerne non seulement les Centres de collaboration nationale, mais aussi les Instituts de recherche en santé du Canada, étant donné que nous avons des chaires en santé publique appliquée. Nous en avons maintenant 14 qui font de la recherche et des interventions en matière de santé publique.

Nous agissons également à l'horizontale au sein de l'organisme en vue d'intégrer les divers systèmes de surveillance. Nous les avons regroupés dans des réseaux qui, selon nous, les rendent plus efficaces. L'Entente multilatérale sur l'échange de renseignements fait partie de ce type d'infrastructure. Ce sont vraiment des éléments qui permettent aux secteurs des maladies infectieuses, de la promotion de la santé et des maladies chroniques d'assurer la prestation de leurs programmes.

Le président : Je crois que c'est maintenant un peu plus clair pour nous. Aimeriez-vous poser des questions à ce sujet? Passons donc à la deuxième série de questions. Sénatrice Chaput.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma question s'adresse au représentant de Service correctionnel Canada.

Dans son rapport annuel de 2012-2013, le bureau de l'enquêteur correctionnel a mentionné que Service correctionnel Canada avait décidé de ne pas renouveler les contrats des aumôniers de prison à temps partiel et que Service correctionnel Canada avait aussi éliminé le financement du programme Option-Vie, qui offre des services d'intervenants-accompagnateurs aux détenus.

Compte tenu de la réalité actuelle, vous avez une proportion grandissante de détenus de différentes cultures, nationalités, croyances et affiliations religieuses. Pourquoi donc avoir choisi précisément cette période-ci pour ne pas renouveler les contrats de ces personnes qui, d'après moi, appuyaient le potentiel de réadaptation des détenus? Pourquoi l'avoir fait? Y a-t-il eu une économie? De quel ordre?

[*Traduction*]

M. Head : Nous n'avons en fait pas réduit le budget. Nous continuons de dépenser 17 millions de dollars dans les services spirituels. Ce que nous avons fait, c'est d'adopter une nouvelle approche concernant la manière de conclure des contrats avec les divers groupes confessionnels en vue de la prestation de divers services. Auparavant, nous avions une gamme de contrats avec divers groupes confessionnels, soit beaucoup de petits contrats un peu partout. Nous avons donc opté pour une approche plus efficace. Nous avons actuellement un contrat principal avec un fournisseur de services qui nous donne accès aux divers services

[*Translation*]

Senator Chaput: You changed the way in which you provide the services?

Mr. Head: Yes.

Senator Chaput: And you do so through a contract with the person you call a service provider. Who would that person be? Does that person hire other people?

[*English*]

Mr. Head: This is an organization now made up of individuals from the faith community who will then liaise with various faith communities and enter into arrangements for subcontracting with them but to provide us the services that we need.

As I say, the offenders have access to the various faith services they need, whether it be Jewish, Muslim, Buddhist or the various Christian faiths. The access to those faith services continues.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are you spending the same amount of money? Do you have as many staff on site?

[*English*]

Mr. Head: Seventeen million dollars. It has been relatively consistent.

Senator Chaput: As compared to?

Mr. Head: We're spending $17.2 million; we were spending 17.9, 17.5, 15 million. It has varied at different times, depending on the demand and need that existed. There was no outright reduction. It was a more efficient way to provide services. Actually, in some cases, we found by going to the one contractor that we, in some areas, gained more access for offenders.

[*Translation*]

Senator Chaput: So the person you deal with now is the one who manages the services and reports to you?

[*English*]

Mr. Head: That's right, yes.

confessionnels dont nous avons besoin. Nous n'avons aucunement éliminé les services confessionnels pour les délinquants.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Vous avez changé votre façon d'offrir les services?

M. Head : En effet.

La sénatrice Chaput : Et vous le faites par l'entremise d'un contrat avec une personne que vous appelez un fournisseur de services. Qui serait cette personne? Cette personne embauche-t-elle d'autres personnes?

[*Traduction*]

M. Head : Il s'agit d'un organisme composé actuellement de personnes de divers groupes confessionnels qui communiqueront avec les divers groupes confessionnels en en vue de conclure des contrats de sous-traitance avec eux et de nous fournir les services dont nous avons besoin.

Comme je l'ai déjà mentionné, les délinquants ont accès aux divers services confessionnels dont ils ont besoin. Que les détenus soient juifs, musulmans, bouddhistes ou de diverses croyances chrétiennes, ils ont toujours accès à de tels services.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Dépensez-vous la même somme d'argent? Avez-vous autant de personnel sur place?

[*Traduction*]

M. Head : Le budget est de 17 millions de dollars. Il est relativement stable.

La sénatrice Chaput : Combien dépensiez-vous avant?

M. Head : Nous dépensons actuellement 17,2 millions de dollars; nous avons dépensé 17,9, 17,5 et 15 millions de dollars. Le budget varie d'un exercice à l'autre, en fonction de la demande et des besoins. Il n'y a eu aucune réduction proprement dite. Il s'agissait tout simplement d'une manière plus efficace d'assurer la prestation des services. En fait, dans certains cas, nous avons constaté que l'utilisation d'un seul fournisseur de services permettait aux délinquants d'avoir davantage accès aux services.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Celui avec qui vous avez fait affaire, c'est maintenant lui qui dirige les services et qui se rapporte à vous?

[*Traduction*]

M. Head : C'est exact. Oui.

[*Translation*]

Senator Chaput: In that contract, you have objectives. Do you do an evaluation? Are you providing services to as many inmates as you used to before? Can you confirm that with certainty?

[*English*]

Mr. Head: Yes, most definitely. What we have in place, senator, is a relationship with what we call the interfaith committee. The interfaith committee has representatives from a vast majority of faith communities across the country. We meet with them regularly. They are not part of the contract. They are separate, and through collaboration with them, we do several things. We assess the criteria that have been laid out in terms of providing the services. We look at opportunities for identifying areas for doing research, and, on an anecdotal basis, we review any issues that they hear coming up through their communities through access or types of services. We also, through the interfaith committee, get into discussions, for example, around how to best deal with the issue of radicalization in certain offender population groups.

The interfaith committee is a collection of various faith groups that we work with, independent of the contractor, to make sure at the end of day that the criteria laid out in the contract are being met.

[*Translation*]

Senator Chaput: Is that committee new? Has it just been struck? Who chose the members? Are they from different regions of Canada?

[*English*]

Mr. Head: The interfaith committee has been in place for quite a long time, more than 10 years.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are they satisfied with how the services are now provided?

[*English*]

Mr. Head: Yes**,** this is a very specific issue, as you can imagine, that was on the agenda with the meetings with them. They had some reservations in the beginning because there was a lot of misinformation out there in terms of the media and people's interpretations of what they thought was happening. When we sat down with them and explained and had them involved in the process and, more specifically, involved in going forward with monitoring and evaluating, they themselves have indicated to us that we've actually moved the overall agenda forward.

Senator Hervieux-Payette: Is it a private or non-profit corporation?

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Dans ce contrat, vous avez fixé des objectifs. Faites-vous une évaluation? Vous rejoignez autant de détenus que vous en rejoigniez auparavant? Êtes-vous en mesure de l'affirmer?

[*Traduction*]

M. Head : Oui. Absolument. Madame la sénatrice, ce que nous avons en place, c'est une relation avec ce que nous appelons le comité interconfessionnel. Ce comité regroupe des représentants d'une vaste majorité des groupes confessionnels au pays. Nous les rencontrons régulièrement. Ce comité n'est pas partie au contrat. C'est un groupe distinct. Nous collaborons avec ce comité en vue de faire plusieurs choses. Nous évaluons les critères qui ont été déterminés relativement à la prestation des services. Nous ciblons des domaines dans lesquels faire des recherches, et nous nous penchons de manière empirique sur des enjeux dont les membres du comité ont vent dans leur communauté respective en ce qui a trait à l'accès ou à d'autres types de services. Par l'entremise du comité interconfessionnel, nous discutons également, par exemple, de la meilleure manière d'aborder la question de la radicalisation de certaines populations de délinquants.

Le comité interconfessionnel est un regroupement de divers représentants de groupes confessionnels avec lesquels nous collaborons en vue de nous assurer qu'en fin de compte les critères établis dans le contrat sont respectés, et c'est un processus auquel ne participe pas l'organisme chargé du contrat.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ce comité est-il nouveau? Est-ce qu'il vient d'être mis sur pied? Qui en a choisi les membres? Sont-ils de différentes régions du Canada?

[*Traduction*]

M. Head : Le comité interconfessionnel existe depuis très longtemps, soit depuis plus de 10 ans.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Sont-ils satisfaits de la façon dont les services sont maintenant rendus?

[*Traduction*]

M. Head : Oui. Comme vous pouvez vous en douter, c'était un point très important qui figurait à l'ordre du jour de nos rencontres avec le comité. Les membres avaient des réserves au début, parce qu'il y avait beaucoup de renseignements erronés qui circulaient dans les médias et que les gens interprétaient mal ce qui allait se passer. Lorsque nous leur avons expliqué le tout et que nous les avons inclus dans le processus et particulièrement dans la surveillance et l'évaluation, les membres de ce comité nous ont en fait indiqué que nous avions fait progresser la situation.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce une entreprise ou un organisme sans but lucratif?

Mr. Head: The one we are contracting with?

Senator Hervieux-Payette: Yes.

Mr. Head: It's a contractor, so they will make whatever money that they make.

Senator Hervieux-Payette: It's a for-profit.

Mr. Head: Like most contracts are.

Senator Hervieux-Payette: The churches, as far as I'm concerned, are not big enterprises.

The Chair: On that note, this concludes our session for this evening. On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank you for the good work you are doing serving Canada, and keep up that work. Thank you for being here this evening to help us.

We have been hearing from the Public Health Agency of Canada, Correctional Service Canada and Veterans Affairs Canada.

(The committee adjourned.)

M. Head : Parlez-vous de l'organisme avec lequel nous avons conclu un contrat?

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui.

M. Head : C'est une entreprise. Elle gardera tout l'argent qu'elle arrive à faire.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il s'agit donc d'une entreprise à but lucratif.

M. Head : Comme dans le cas de la majorité des marchés publics, oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les églises ne sont pas de grosses entreprises, à mon avis.

Le président : Sur ce commentaire, nous conclurons notre réunion de ce soir. Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, j'aimerais vous remercier de votre bon travail au service du Canada; continuez votre excellent travail. Merci d'être venus témoigner ce soir en vue de nous aider.

Nous avons entendu des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada, de Service correctionnel du Canada et d'Anciens Combattants Canada.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 7, 2014

Transport Canada:

April Nakatsu, Director General, Crown Corporation Governance;

Marie-Hélène Lévesque, Senior Director, Detroit River International Crossing Project Team.

Fisheries and Oceans Canada:

Jaime Caceres, Director General, Real Property, Safety and Security, Human Resources and Corporate Services.

Public Works and Government Services Canada:

Marilea Pirie, Director General, Engineering Assets Strategy, Real Property Branch.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority:

Anthony Annunziata, Vice-Chair;

Ron Rienas, General Manager.

Niagara Falls Bridge Commission: (by video conference)

Ernie Smith, Chair;

Lew Holloway, General Manager.

Wednesday, October 8, 2014

Public Health Agency of Canada:

Kim Elmslie, Assistant Deputy Minister, Health Promotion and Chronic Disease Prevention Branch;

Dr. Theresa Tam, Branch Head, Health Security Infrastructure Branch;

Carlo Beaudoin, Chief Financial Officer.

Correctional Service Canada:

Don Head, Commissioner;

Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services and CFO.

Veterans Affairs Canada:

Bernard Butler, Acting Assistant Deputy Minister, Policy, Commemoration and Communications;

Maureen Sinnott, Director General Finance Division, and Acting Chief Financial Officer.

TÉMOINS

Le mardi 7 octobre 2014

Transports Canada :

April Nakatsu, directrice générale, Gouvernance des sociétés d'État;

Marie-Hélène Lévesque, directeur principal, Projet de passage international de la rivière Detroit.

Pêches et Océans Canada :

Jaime Caceres, directrice générale, Biens immobiliers, protection et sécurité, Ressources humaines et Services intégrés.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Marilea Pirie, directrice générale, Stratégie de gestion des ouvrages techniques, Direction générale des biens immobiliers.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority :

Anthony Annunziata, vice-président;

Ron Rienas, directeur général.

Niagara Falls Bridge Commission : (par vidéoconférence)

Ernie Smith, président;

Lew Holloway, directeur général.

Le mercredi 8 octobre 2014

Agence de la santé publique du Canada :

Kim Elmslie, sous-ministre adjointe, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques;

Dre Theresa Tam, chef de la direction générale, Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire;

Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances.

Service correctionnel du Canada :

Don Head, commissaire;

Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs, et DPF.

Anciens Combattants Canada :

Bernard Butler, sous-ministre adjoint par intérim, Politiques, Commémoration et Communications;

Maureen Sinnott, directrice générale, Finances, et dirigeante principale des finances par intérim.